



# BUILD UP SKILLS

#emplois #métiers #formations

Travaillons ensemble à la haute performance de nos bâtiments



# PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS ET D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTE BUS2 VERSION FR



Cofinancé par  
l'Union européenne





# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
Orientations et 17 propositions d'action .....	4
Axe 1 – Soutenir le marché de la performance en construction et en rénovation.....	5
Propositions d'actions .....	7
Axe 2 - Favoriser le recrutement et le maintien des actifs dans le secteur.....	10
Propositions d'actions .....	11
Axe 3 – Développer la formation .....	14
Propositions d'actions .....	15
Mise en œuvre des propositions BUS2 .....	19
Conclusion .....	21



## INTRODUCTION

La communauté BUS2 est un ensemble d'acteurs publics et privés de la chaîne de valeur du secteur du bâtiment, de l'emploi et de la formation : cols blancs et bleus, collectivités locales, organismes de formation, acteurs de l'immobilier... Cette communauté a été construite autour du projet Build Up Skills 2 coporté par ADEME et AVE, et de ses grandes étapes : diagnostic et propositions. BUS2 porte à la fois sur les parcs résidentiel et tertiaire, sur la rénovation performante mais aussi sur la construction neuve. Les nouveaux enjeux environnementaux et plus largement écologiques que doivent aborder ces filières, tels que l'adaptation, l'économie circulaire, ou encore la préfabrication hors site sont également pris en compte.

Sur la base d'un diagnostic<sup>1</sup> des atouts et des besoins en emplois, métiers et compétences paru en 2023 qui pose un cadre général pour des actions en faveur de la performance des bâtiments et s'inscrivant dans l'objectif de neutralité carbone en 2050 et du Fit for 55 en 2030, une série d'ateliers thématiques a été menée avec un grand nombre d'acteurs, pour identifier et formuler des actions à mettre en œuvre en vue de satisfaire les besoins de ressources humaines des différents corps de métiers jusqu'en 2030 et de développer le marché en soutenant la demande de performance.

Par ses propositions concertées et basées principalement sur des expériences réussies ou bonnes pratiques, l'écosystème BUS2 souhaite apporter des réponses concrètes aux défis auxquels est confronté le secteur : diminution progressive du nombre de professionnels dû entre autres aux départs à la retraite, tensions au recrutement pour répondre aux marchés, intégration dans les qualifications et les formations des enjeux énergétiques et écologiques du bâtiment (trajectoires nationales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, vieillissement de la population), coordination des métiers et des savoir-faire, notamment sur les chantiers.

La valeur ajoutée du projet réside dans la dimension territoriale forte grâce à la participation de trois bassins d'emploi : Le Pays du Cambrésis, le Cotentin et le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'approche territoriale dans le projet BUS2 apparaissait comme essentielle pour s'assurer que la méthode de définition des besoins à l'échelle nationale, tant du côté de la demande de rénovation et de la construction neuve, que du côté de l'offre des professionnels, était adaptée et cohérente avec les réalités du terrain. De plus, la reproduction de l'exercice à l'échelle de 3 bassins d'emploi a permis d'estimer plus justement les besoins spécifiques de chaque territoire et d'identifier les expériences locales pertinentes à essaimer dans le reste du territoire national. Ces expériences et ces bonnes pratiques ont par ailleurs largement nourri le processus d'élaboration de ces orientations et ces propositions d'actions à l'échelle nationale.

3 axes structurent les propositions de la communauté BUS2 :

Axe 1 – Soutenir la demande de performance en construction et en rénovation

Axe 2 – Favoriser le recrutement et le maintien des actifs dans le secteur

Axe 3 – Développer la formation

Chaque axe dégage des grandes orientations et expose des propositions d'actions qui ont toutes été élaborées avec les acteurs du bâtiment (détaillées en annexe 1). Certaines actions proposées par BUS2 ont une portée nationale. D'autres actions nécessitent une mise en œuvre au plus près des marchés et de l'emploi. Le déploiement du projet BUS2 et de la méthode adoptée à l'échelle nationale, a permis de comprendre les besoins de coordination entre les différentes échelles administratives et politiques : Etat, Régions, intercommunalités, et entre les acteurs du territoire. Cela a renforcé notre compréhension de la gouvernance et des coopérations nécessaires à la bonne mise en œuvre de la transition écologique dans le secteur du bâtiment.

Plusieurs porteurs d'actions comme l'Etat, les collectivités territoriales ... souhaitent s'engager dans la mise en œuvre des propositions.

<sup>1</sup> <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/6547-diagnostic-des-besoins-en-emplois-metiers-et-competences-du-batiment-jusqu-en-2030.html#:~:text=Le%20diagnostic%20publi%C3%A9%20en%202023,par%20rapport%20au%20niveau%5B%E2%80%A6%5D.> Ce diagnostic présente l'état des lieux des enjeux du secteur du bâtiment, des politiques stimulant la demande de rénovation performante ou de construction neuve, mais également des politiques publiques et des initiatives pour améliorer la formation initiale et continue et surmonter les freins au recrutement. Il propose enfin une estimation des besoins en emplois directs et indirects nécessaires à l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques nationaux



# ORIENTATIONS ET 17 PROPOSITIONS D'ACTION

L'ensemble des propositions d'actions présentées ci-dessous sont le fruit d'un processus de concertation élargie qui s'est déroulée entre septembre 2023 et avril 2024. Les actions proposées sont rédigées telles que n'importe quel porteur de projet puisse s'en emparer pour la mettre à œuvre à son échelle.

## CONCERTATION ET CONSULTATION NATIONALE

A l'échelle nationale, la phase de co-construction des propositions d'actions a été élaborée à partir d'une concertation élargie composée d'une douzaine d'ateliers collaboratifs et d'une vingtaine d'entretien. A l'issu des travaux, des propositions d'actions sous forme de fiche-action, ont été présentées à un public plus large sous forme d'une consultation nationale ; ouverte entre 15/12/2023 et le 15/01/2024. Les 230 contributions issues de cette démarche ont nourri et enrichies les fiche-actions.

17 propositions d'actions nationales sont rédigées dans des fiche-actions détaillées précisant les ressources estimées, les porteurs d'actions envisagés, les bénéficiaires directes sont toutes en annexe.

## LA DEMARCHE SUIVIE DANS LES TERRITOIRES PARTENAIRES

Dans les 3 territoires qui ont suivi une démarche locale, en parallèle à la démarche nationale, des réunions en atelier, en groupes de travail ou en plénières ont été organisées entre septembre 2023 et mars 2024. Elles ont permis d'établir des consensus autour de fiches actions locales, qui en grande partie, constitue des adaptations des fiches-actions nationales.

### *Territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (AMP)*

La Maison de l'Emploi Ouest Provence a organisé les réflexions et piloté les travaux du territoire AMP autour de 12 ateliers participatifs pour aboutir à un plan d'action partagé par tous les acteurs locaux. Au total 44 structures se sont impliquées dans le projet local.

### *Territoire du Pays du Cambrésis*

La structure "Cambrésis-Emploi" qui porte le projet BUS2 sur le territoire a organisé 12 temps d'échanges sous formats variés tels que groupes de travail, petits déjeuners ou encore visite de chantier qui a conduit à l'élaboration de la feuille de route locale.

### *Territoire du Cotentin*

5 Réunions se sont tenues, à la fois sur les aspects "développement du marché" et sur "Emploi et compétences".



## AXE 1 – SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE EN CONSTRUCTION ET EN RENOVATION

### CONTEXTE ET ENJEUX

Pour permettre la structuration et l'organisation d'une offre professionnelle en mesure de répondre aux objectifs fixés en matière de transition écologique pour les bâtiments, il faut s'assurer que la demande de performance se structure en parallèle. Plus largement, c'est le marché qu'il convient de soutenir. C'est pourquoi les différents maîtres d'ouvrage sont concernés.

S'agissant de la demande de performance, chaque segment du parc de bâtiments comporte des enjeux et un contexte qui lui est propre.

Concernant le parc de logements tout d'abord, les enjeux diffèrent fortement entre le parc social et le parc privé. Les particuliers, qu'ils soient propriétaires d'un logement individuel ou en copropriété, doivent être accompagnés techniquement et financièrement de manière forte pour que la rénovation performante se mette en place à grande échelle. C'est le sens de la réforme de MaPrimeRénov' sur le pilier performance : le dispositif met en place le recours systématique à un accompagnement technique des ménages. Par ailleurs, des bonnes pratiques existent en matière de dispositifs locaux d'accompagnement technique, financier et social, qui pourraient être dupliqués et adaptés pour massifier l'accès à la rénovation performante des logements du parc privé sur l'ensemble du territoire français.

Les logements sociaux quant à eux représentent un parc important (5 millions de logements sur 37,5 millions de logements au total) gérés par un nombre limité de maîtres d'ouvrages (600). Même si le parc social est globalement en bon état et présente un taux de passoires (DPE moins que F) plus faible que le parc global, du fait du volume à traiter et de leur capacité de planification, leur demande est donc de nature à structurer le marché de la rénovation. Le secteur du logement social constitue un laboratoire pour des initiatives permettant l'émergence de l'industrialisation de la rénovation par exemple, ou pour massifier la rénovation performante et entraîner une dynamique dans les copropriétés en particulier. Les bailleurs sociaux doivent par ailleurs répondre à des besoins de construction de logements neufs, qu'il s'agit de ne pas mettre en concurrence avec les moyens (financement, ingénierie) nécessaires à la rénovation du parc. Cela confirme ainsi le besoin de soutien financier pérenne au secteur et a fortiori aux dynamiques de rénovation. Plusieurs dynamiques territoriales à l'échelle régionale existent aujourd'hui, permettant de faire émerger des filières et améliorer la qualité des travaux de rénovation.

Jusqu'en 2019, moins d'attention avait été portée sur la performance énergétique des bâtiments du secteur tertiaire. Pourtant, en termes d'émissions de GES, le parc tertiaire se place au pied du podium après les transports, le résidentiel et l'industrie. Depuis, le dispositif Eco Energie Tertiaire (DEET), issu du décret tertiaire, impose une réduction progressive de la consommation d'énergie finale du parc assujetti (soit allant jusqu'à -60 % en 2050 par rapport à 2010). Les objectifs du décret portent à la fois sur les consommations d'énergie liées aux usages des bâtiments, et sur les consommations liées à l'enveloppe du bâtiment. De nombreux outils existent pour informer et soutenir la demande de performance dans les projets de rénovation des locaux à usage tertiaire (guides, France relance, crédits d'impôt, prêts). Malgré cela, beaucoup d'entreprises et de collectivités se trouvent démunies, voire ne connaissent pas les obligations les concernant, notamment à cause d'un manque de lisibilité et de visibilité des dispositifs d'accompagnement et d'ingénierie. Pour les collectivités en particulier, elles n'ont pas toujours à leur disposition les services techniques et les ressources humaines nécessaires pour mettre en place et suivre un plan de travaux de rénovation de ces bâtiments, et un plan de financement associé (recherches de financements, montage de dossiers, etc.). Il y a donc un fort intérêt à mutualiser les moyens entre communes.

Par ailleurs, il y a un enjeu à mettre également en place des accompagnements adaptés aux propriétaires de locaux tertiaires non assujettis au DEET, qui représentent une part non négligeable du parc tertiaire (environ 28 %), pour leurs projets de rénovation. Il s'agit concrètement de locaux d'une surface de moins de 1000 m<sup>2</sup> qui présentent une grande variété d'usages : commerces, bureaux, ateliers...



Enfin, au-delà de l'aspect énergétique, la performance des bâtiments passe également par la qualité environnementale des travaux et des matériaux utilisés, et le recours à l'économie circulaire. La RE2020 a introduit de nouveaux indicateurs permettant d'évaluer la performance énergétique, le confort d'été et l'empreinte carbone des bâtiments. Pour cette dernière, les indicateurs sont calculés sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, il faut prendre en compte l'impact de la fabrication des matériaux et des équipements. Cela oriente la filière de la construction vers un recours accru aux matériaux bas-carbone et biosourcés (bois, paille, chanvre, terre...). Cela suppose la mise en place des conditions qui faciliteront les changements de pratiques des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre, notamment des architectes. Ces innovations réglementaires contenues dans la RE2020 et les dynamiques qu'elles infusent dans les pratiques et les compétences des acteurs du bâtiment, doivent également s'étendre aux projets de rénovation performante.

## QUELLES ORIENTATIONS POUR SOUTENIR LA DEMANDE ET LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ?

La structuration d'une offre permettant d'atteindre les objectifs en matière de transition écologique nécessite en parallèle de dynamiser la demande. Il s'agit ainsi de renforcer la demande de performance tout en facilitant le développement de filières spécifiques telles que les filières des matériaux biosourcés et bas-carbone, et le réemploi. Ainsi, les actions proposées s'inscrivent dans les orientations suivantes :

### ***Renforcer la demande de rénovation performante du parc résidentiel privé à travers un accompagnement fort des propriétaires***

Pour inciter les propriétaires à déclencher une démarche de rénovation performante, il faut, dans un premier temps une meilleure diffusion de l'information jusqu'à l'usager, mettant en avant les bénéfices de la rénovation performante, mais également plus de cohérence et d'intégration des dispositifs d'accompagnement, qu'ils soient techniques ou financiers, pour faciliter les groupements de commande et les mutualisations, réduire au maximum les restes à charge, être accompagné à chaque étape des chantiers. Mais l'accès à l'information n'est pas suffisant pour déclencher le geste de rénovation. Les actions menées dans le territoire du Cambrésis montrent qu'une action d'animation de terrain est nécessaire pour convaincre les particuliers à se lancer dans une rénovation performante.

Cette approche associant information et accompagnement technique et financier est cruciale pour identifier et embarquer le plus de propriétaires possibles dans des travaux de rénovation et notamment les copropriétés où la prise de décision est plus difficile. Les collectivités locales peuvent accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation et ainsi soutenir la demande, en articulation avec les dispositifs nationaux, notamment en créant des Sociétés de Tiers Financement. Le pilotage par l'impact de ces mesures est impératif.

### ***Déployer des accompagnements ou appuis adaptés aux besoins des acteurs***

Les différents maîtres d'ouvrage (bailleurs sociaux, collectivités, entreprises assujetties au Dispositif Eco Energie Tertiaire par exemple) doivent être accompagnés en fonction de leurs besoins, pour atteindre les objectifs énergie-carbone fixés pour 2030 et 2050. Ces accompagnements peuvent être conçus à l'échelle d'un territoire, pour répondre aux enjeux spécifiques des maîtres d'ouvrage et faciliter la mise en place de coopération ou de mutualisation de moyens.

### ***Faciliter le développement des filières permettant plus de performance environnementale dans le neuf et la rénovation***

La performance dans la rénovation et la construction neuve exige le développement de certaines filières qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux opérations de construction et de rénovation : réemploi de matériaux et produits, matériaux biosourcés et bas-carbone, etc. La notion de performance est donc élargie au-delà de l'aspect énergétique. Des expérimentations et bonnes pratiques ont été un succès dans différents territoires, souvent grâce à une grande implication des maîtres d'ouvrage. Pour



massifier ces solutions, il est nécessaire d'aller au-delà du "cas par cas", pour mettre en place un écosystème dans chaque territoire. Les collectivités ont un rôle à jouer dans cette massification, au niveau de la commande public mais aussi de l'instruction des autorisations et permis de construire.

Les 6 propositions d'actions qui suivent visent donc à soutenir la demande de rénovation performante en facilitant la diffusion et le recours à des dispositifs d'appui et de financement, et favorisant la coopération entre les métiers et les acteurs.

## PROPOSITIONS D'ACTIONS

Actions	Objectifs et description
<b>1.1 : Aider à la création de Sociétés de Tiers Financement par les collectivités locales, en diffusant un guide</b>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre la duplication, l'adaptation ou la création de dispositifs locaux d'accompagnement technique, financier et social, en vue de massifier l'accès à la rénovation performante des logements par les particuliers.</li> </ul> <p>Un guide est en cours de rédaction par l'association SERAFIN, pour aider au déploiement de nouvelles sociétés de tiers financement par les collectivités sur leurs territoires. L'action consiste à mettre en place un plan de communication pour diffuser ce guide et cette solution (STF), particulièrement prometteuse pour la rénovation des copropriétés.</p>
<b>Cambrésis</b> Sur la base d'un audit énergétique accompagné de la détermination de bouquets de travaux de rénovation performante (1 ou 2 étapes) sur 5 maisons de type GMF construites dans les années 1960 à 1970 (), il est prévu de contacter les propriétaires de ces types de maisons sur le territoire pour leur donner des exemples de projet de rénovation énergétique et les inciter à lancer des travaux en leur précisant les aides techniques et financières auxquelles ils peuvent prétendre, notamment du "Pass Rénovation". Le "Pass Rénovation" de la Région Hauts de France est un dispositif de tiers financement portée, par la Régie régionale du Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE), qui permet à tous les habitants de la Région de bénéficier d'un accompagnement complet et personnalisé pour les projets de rénovation de leurs logements. Le pays du Cambrésis va faire la promotion du Pass rénovation sur son territoire en liaison avec la Régie du SPEE pour développer la rénovation énergétique des maisons individuelles et des copropriétés.	
<b>1.2 : Encourager la coopération entre bailleurs sociaux et la demande de performance à travers des appels à projets à l'échelle de territoires</b>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Générer une massification des rénovations performantes, en s'appuyant sur des appels à projets axés sur l'organisation territoriale inter-acteurs et la demande de performance, et donnant accès à un co-financement spécifique par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et la Banque des territoires</li> </ul> <p>L'action consiste à lancer un appel à projets pluriannuel, qui permettra d'apporter dans la durée un soutien financier aux bailleurs sociaux (subvention publique spécifique et prêt préférentiel de la Caisse des Dépôts) pour des initiatives de coordination à l'échelle régionale entre bailleurs exemplaires pour atteindre un niveau de performance élevé (critères de performance, sobriété, recours à l'industrialisation, clause formation, maîtrise d'usage). Cette coopération entre bailleurs sociaux repose sur la formation de groupements d'achats, la programmation des travaux et l'alignement des méthodes et critères techniques et financiers par typologies de logements.</p>



### **1.3 : Rénovation des locaux tertiaires privés : Informer les entreprises et communiquer sur les enjeux, obligations, dispositifs d'aide et d'accompagnement**

#### **Objectif :**

- Donner accès aux entreprises, assujetties ou non au DEET, aux informations sur les enjeux, les outils et services d'accompagnement à la rénovation performante.

L'action consiste à rendre incontournable l'information permettant aux maîtres d'ouvrage d'avoir une vision d'ensemble des enjeux écologiques, des réglementations notamment DEET et BACS, des obligations et des synergies concourant à l'atteinte de l'objectif DEET, en mettant à disposition une information générale nationale sur le site [Accueil | Entreprenante.Service-Public.fr](http://Accueil | Entreprenante.Service-Public.fr), relayée sur le site [Accueil | entreprises.gouv.fr](http://Accueil | entreprises.gouv.fr) et de communiquer.

### **1.4 : Partager l'intérêt de la mutualisation de moyens entre communes ou au sein d'un EPCI pour la rénovation des bâtiments tertiaires des petites collectivités locales et les dispositifs permettant de mettre en œuvre cette mutualisation**

#### **Objectif :**

- Aider les petites communes à rénover leur patrimoine, en leur permettant de mobiliser des moyens humains et financiers grâce à la mise en place de dispositifs de mutualisation.

L'action vise à 1) mettre en place sur le site "[expertises territoire](#)" du [CEREMA](#), un centre de ressources et de partage de bonnes pratiques territoriales pour promouvoir la mise en place de dispositifs visant la mutualisation de moyens entre communes, et 2) organiser une animation des partenaires et la communication associée pour faire connaître ce centre de ressources.

Ce site permettra d'accéder à plusieurs outils :

- une plateforme de partage et d'échange entre collectivités sur les sujets de mutualisation, animée en continu par un permanent du CEREMA ;
- une base de données et de connaissances, avec des exemples de dispositifs mis en place par certaines collectivités et des propositions de types de mutualisation possibles.

### **1. 5 : Faciliter le recours aux produits et matériaux biosourcés et bas-carbone pour la construction neuve et la rénovation : clauses dans les marchés publics et formation**

#### **Objectifs :**

- Intégrer davantage les solutions biosourcées et bas-carbone dans les bâtiments en maximisant la mobilisation de clauses environnementales dans les marchés publics pour lancer la dynamique et en proposant d'intégrer dans les formations bâtiment une formation aux matériaux biosourcés et bas carbone.

L'action vise à développer l'utilisation des clauses biosourcées/bas-carbone dans les marchés publics par exemple en créant une animation sur les territoires, en diffusant des outils, en donnant accès à une expertise et à des retours d'expérience sur leur utilisation.

Elle vise également à intégrer la formation aux matériaux biosourcés dans toutes les filières bâtiment, du CAP au niveau architecte ou ingénieur, en formation initiale et continue, en s'appuyant sur les contenus et l'ingénierie pédagogique déjà développée par les filières professionnelles et la fédération EcoConstruire et ses membres.

### **Cotentin**

La Maison de l'Emploi du Cotentin prévoit de mettre en place une formation « Ouvriers en Éco Construction » de 11 mois, propriété de la Fédération EcoConstruire, qui existe déjà dans 9 autres régions. Le financement est en cours de finalisation pour une première formation en 2025.

Cette formation permettra aux entreprises de disposer du personnel qualifié capable d'exécuter des travaux de construction ou de rénovation en construction écologique : ossature bois, terre crue, paille et chanvre.



## 1.6 : Faciliter le recours au réemploi de produits et matériaux (pour la construction neuve et rénovation) : ingénierie territoriale et formation des professionnels

### Objectifs :

- Mettre en place un écosystème du réemploi dans chaque territoire.
- Mieux valoriser et intégrer les solutions de réemploi dans les projets.

L'action comporte 2 volets :

1. Création en collectivités territoriales de postes de chargés de mission dédiés pour chaque bassin d'emploi engagé dans cette politique, dont le rôle sera notamment d'accompagner les territoires pour mettre en place et aider les filières de réemploi, sensibiliser les maîtres d'ouvrages lever les incertitudes sur les questions d'assurance et de garantie décennale.
2. Montée en compétence des acteurs du bâtiment. Il s'agit notamment d'intégrer dans les formations de référence de toutes les filières bâtiment des enseignements de base sur le réemploi, créer une certification complémentaire spécifique aux techniques du réemploi qui s'ajoute aux formations bâtiment existantes, concevoir des mallettes et des contenus pédagogiques et les diffuser.

### Cambrésis

Pour faciliter l'accès à un métier de la rénovation pour les demandeurs d'emploi, Cambrésis Emploi prévoit la création d'une activité de récupération de déchets du bâtiment par une entreprise d'insertion.

Cette ressourcerie inclura la dépose de produits sur chantier, la remise en état et la revente.

## Action territoriale complémentaire à l'axe 1

En complément des actions directement liées aux actions nationales, certains territoires ont proposé des actions complémentaires répondant à leurs besoins propres.

### Territoire Aix-Marseille

- Enjeu majeur d'observation régulière de l'évolution des différents marchés du bâtiment et de production de données prospectives emploi compétences pour cibler au mieux les actions de soutien aux entreprises.

L'action vise à créer les conditions de mise en œuvre au local d'un outil de chiffrage et d'analyse des données prospectives, marchés, emplois et compétences pour la période 2024-2030 et de suivi de l'offre de formation.



## AXE 2 - FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR

### CONTEXTE ET ENJEUX

Pour répondre au besoin de rénovations performantes nécessaires à l'horizon 2030, le secteur du bâtiment doit augmenter ses effectifs de 200 000 équivalents temps plein (ETP) par rapport à 2021, alors même qu'il rencontre d'ores et déjà des difficultés à recruter et à fidéliser ses salariés.

Ce sont les différents imaginaires autour des métiers du bâtiment, tant au sein du secteur qu'à l'extérieur, qui doivent évoluer. Souvent stigmatisés, dévalorisés, les métiers du bâtiment en raison de la pénibilité et du travail en extérieur, ils sont pourtant en première ligne de la lutte contre le changement climatique, et les pratiques évoluent tout autant que les autres secteurs avec l'adoption de nouveaux outils numériques par exemple. Valoriser les atouts et le sens de ces métiers doit permettre de déconstruire les idées reçues et de mettre en valeur les métiers au service des besoins élémentaires de la population et de ceux de la planète.

Le secteur va donc devoir attirer des nouveaux talents pour répondre à la demande de façon à être à la hauteur des enjeux. Cette main d'œuvre supplémentaire, nécessaire à l'atteinte des objectifs de rénovation, ne proviendra pas uniquement de l'entrée sur le marché des jeunes diplômés et apprentis, mais de bien d'autres viviers : des actifs en reconversion, de la mobilité entre les secteurs de la construction et de la rénovation, de l'intégration des femmes dans le secteur, et des demandeurs d'emploi.

L'orientation vers les métiers du bâtiment est encore trop souvent considérée comme un choix par défaut, et seuls 2 jeunes sur 5 continuent finalement d'exercer dans le secteur après 3 ans de pratique.

Avec seulement 10 % de femmes dans le secteur du bâtiment, ces dernières représentent certainement le vivier de recrutement le plus important, mais peut-être le plus difficile à mobiliser. En effet, la féminisation des métiers du bâtiment requiert une évolution culturelle et sociale importante : adaptation des conditions de travail et des équipements, lutter contre les comportements sexistes et les stéréotypes, et plus généralement faire évoluer l'imaginaire mobilisé dans les campagnes de recrutement largement dirigées vers les hommes.

Certains publics, tels que les demandeurs d'emploi de longue durée ou les jeunes sans qualification, peuvent être plus difficiles à atteindre.

Les accompagnateurs et prescripteurs des demandeurs d'emploi qui ont manifesté un intérêt pour ce secteur peuvent devenir des ressources clés en se formant et se sensibilisant aux métiers du bâtiment et ainsi susciter de nouvelles vocations.

Enfin, outre le recrutement de nouveaux publics, maintenir les actifs en poste pose plusieurs défis : l'évolution des conditions de travail pour répondre aux aspirations des professionnels (horaires plus flexibles, distances domicile-travail, rémunération, réduction de la pénibilité), et l'évolution des carrières des professionnels, dans un secteur où les conditions de travail sont physiques et les départs anticipés à la retraite relativement nombreux. Car le turnover au sein des entreprises et le recours fréquent à l'intérim et à la sous-traitance découragent les entreprises d'investir dans la formation de leurs employés et l'apprentissage de nouveaux acquis. Outre les effets négatifs engendrés en interne, cela affecte également la performance des travaux de rénovation. Une action sur la fidélisation des actifs du secteur est à activer en parallèle pour éviter une fuite des talents vers d'autres secteurs.

### QUELLES ORIENTATIONS POUR ASSURER LES EFFECTIFS NECESSAIRES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS NATIONAUX ?

#### *Attirer de nouveaux talents*

L'enjeu est de montrer un secteur qui évolue et qui répond aux besoins de la société et de la transition écologique avec l'usage de nouveaux outils et savoir-faire, numériques ou artisanaux. Les campagnes de communication et la construction de nouveaux imaginaires autour des métiers du bâtiment doivent viser les jeunes mais également les autres publics cibles (femmes, actifs en reconversion, etc.), via des formats et des



contenus adaptés à chacun. L'enjeu est de montrer un secteur qui évolue et qui répond aux besoins de la société et de la transition écologique avec l'usage de nouveaux outils et savoir-faire, numériques ou artisanaux.

Différents viviers devront être activés pour répondre à l'enjeu de la rénovation énergétique massive du bâti, attirer ses différents talents demande d'avoir un plan spécifique adapté pour chaque ressource : jeunes, femmes, personnes éloignées de l'emploi, personnes en reconversion, etc.

### ***Agir directement auprès des publics en impliquant les intermédiaires de l'orientation scolaire et professionnelle***

Auprès des publics scolaires et étudiants, l'intervention d'une diversité de professionnels permet de montrer la diversité des carrières au sein du secteur et d'éviter l'abandon parfois rapide des nouveaux arrivants.

Les conseillers d'orientation, en évolution de carrière ou en insertion, sont autant d'acteurs à former et à sensibiliser sur les enjeux et les opportunités de ce secteur, et les doter de clés pour bien orienter les professionnels vers le métier qui leur convienne. Enfin, des actions plus ciblées et un accompagnement optimal sont nécessaires pour faire découvrir les métiers du bâtiment auprès des personnes dites « loin de l'emploi ». Cela passe également par la structuration de filière d'insertion à l'échelle des bassins d'emploi.

### ***Maintenir les actifs et professionnels en poste***

Une fois en poste, le maintien des nouveaux arrivants et plus généralement de tous les actifs, représente un défi majeur pour le secteur du bâtiment. Ce maintien repose sur la réponse aux attentes en matière de rémunération et d'évolution professionnelle dans le secteur. Des stratégies de fidélisation au sein des entreprises peuvent être mises en place et doivent intégrer non seulement une communication autour du sens et des atouts des métiers du bâtiment, mais également et surtout les investissements nécessaires à la montée en compétence des employés, ainsi qu'un accompagnement dans l'évolution des carrières sur le long terme.

Les 6 propositions d'actions qui suivent visent donc à favoriser le maintien des actifs dans le secteur du bâtiment et le recrutement de nouveaux publics. Une fiche détaillée de chaque action est disponible en annexe.

## **PROPOSITIONS D'ACTIONS**

Actions	Objectifs et description
<b>2.1 : Lancer une campagne de communication déclinée pour chaque public cible pour faire évoluer l'image des métiers du bâtiment</b>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner à voir un secteur porteur de sens en valorisant ses atouts</li> <li>• Moderniser l'image des métiers du secteur du bâtiment.</li> </ul> <p>L'action consiste à faire le bilan des campagnes précédentes, à identifier de nouveaux messages clés et spécifiques à chaque public, en insistant notamment sur la déconstruction des idées reçues (salaires, pénibilité, flexibilité), et sur la mise en valeur des atouts et du sens des métiers du bâtiment.</p>
<b>Territoire Aix-Marseille</b> L'action vise à mettre en place une campagne pour promouvoir une image positive et dynamique du secteur, en mobilisant des outils de découvertes attractifs et ludiques (lunettes connectées, serious game, outils YOOKAN, plateaux TV) et des témoignages de professionnels. Les contenus seront adaptés à chaque public : jeunes scolarisés ou accompagnés par les missions locales, personnes en insertion, adultes en reconversion...	
<b>2.2 : Susciter des vocations par le geste chez les jeunes</b>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une orientation choisie plutôt que subie</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>Mieux faire connaître les métiers de la transition écologique du bâtiment auprès des jeunes</li></ul> <p>Il s'agit de mettre en place des ateliers pratiques de découverte des métiers du bâtiment à destination des scolaires et des jeunes en recherche d'une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des dispositifs existants (plateaux techniques, camions mobiles).</p> <p>L'action consiste également à favoriser le partage entre jeunes en soutenant l'intervention des compagnons pour témoigner de l'intérêt pour leurs métiers et du parcours suivi.</p>
<b>Les trois territoires : Cambrésis, Cotentin, Aix-Marseille</b>	Ont retenu l'action des <b>ateliers sous forme de découverte des métiers du bâtiment par le geste</b> sur des camions équipés, ou à partir de supports/outils qui peuvent s'installer dans des salles, ou sur un plateau technique (par exemple en mutualisant ceux utilisés pour la formation en s'association avec des organismes de formation à destination de tous les jeunes de moins de 25 ans dont les scolaires (collèges) en recherche d'une orientation professionnelle). Les ateliers prennent la forme de travaux pratiques de découvertes de 3 ou 4 métiers différents d'une 1/2 journée pour une douzaine de jeunes (dégainer un câble, peindre un mur ...) inspiré de la démarche Bâtis Ton Projet.
<b>2.3 : Coordonner et développer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi dans les métiers du bâtiment dans les territoires</b>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Favoriser un accompagnement optimal et cohérent des personnes éloignées de l'emploi ;</li><li>Développer des filières IAE (Insertion par l'Activité Économique) par les EPCI et leurs organisations associées ;</li><li>Généraliser les GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification).</li></ul> <p>L'action consiste à doter les bassins d'emploi d'un "coordinateur de l'insertion dans le bâtiment" qui aura la charge de construire une stratégie locale et partagée, puis coordonner les structures et les entreprises locales de l'insertion pour mettre en œuvre cette stratégie. Il facilitera également le montage de projets IAE ou de GEIQ.</p>
<b>2.4 : Féminiser les chantiers</b>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Faire découvrir à chaque recrue potentielle l'ensemble des métiers</li><li>Préparer le secteur à l'accueil et à l'intégration des femmes, lutter contre le sexisme et déconstruire les stéréotypes sur les chantiers.</li></ul> <p>Une partie de l'action consiste à promouvoir les métiers du bâtiment auprès des jeunes femmes grâce à des ateliers dédiés et par l'intégration systématique de figures ou témoignages féminins dans les actions de communication des CFA.</p> <p>La seconde action doit bénéficier aux femmes déjà en poste et consiste en la réalisation d'un programme de sensibilisation dédié aux encadrants de chantier sur les stéréotypes et les comportements sexistes.</p>
<b>Cotentin</b>	Plusieurs pistes visant à féminiser les métiers du bâtiment et des travaux publics comme l'expérience du CFA de Coutances qui est parvenu à faire passer de 2 à 8% de femmes parmi les apprenties, former des formatrices et sensibiliser les donneurs d'ordre à l'importance des infrastructures adaptées sur les chantiers.
<b>Territoire Aix-Marseille</b>	Il s'agit de l'expérimentation d'un atelier de découverte des métiers du bâtiment d'une durée de 6 jours dédié à un public féminin, pour un groupe de 12 femmes. Les personnes pourront tester différents métiers du bâtiment à raison d'un métier par jour sur les plateaux techniques. Le parcours sera ponctué par l'intervention régulière de différents professionnels du secteur, qui pourront orienter les personnes.



Pour pallier les difficultés d'intégration rencontrées par les femmes sur les chantiers, l'action consiste à former l'encadrement intermédiaire des chantiers au management d'équipes mixtes. La Maison de l'emploi Ouest Provence a déjà l'expérience d'une formation similaire destinée à l'industrie

<b>2.5 : Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment</b>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire découvrir aux prescripteurs l'ensemble des métiers du bâtiment et les enjeux de la transition écologique associés.</li> </ul> <p>L'action vise à mettre en place un programme de sensibilisation auprès des intermédiaires de l'orientation (prescripteurs de l'orientation des demandeurs d'emploi, conseiller en évolution de carrière) afin qu'ils maîtrisent les enjeux et les besoins du secteur liés à la transition écologique, et qu'ils sachent véhiculer davantage le rôle sociétal des métiers du bâtiment.</p>
--	---

#### Territoire Aix-Marseille

L'action vise à sensibiliser et acculturer l'ensemble des prescripteurs de parcours emploi et formation : les partenaires du service public de l'emploi (France Travail, missions locales, cap emploi), les structures de l'IAE, les PLIE, les conseillers en évolution professionnelles, les écoles de la seconde chance (tels que les établissements pour l'insertion dans l'emploi "Epide"), les opérateurs de bilans de compétences, etc. à l'évolution du secteur et de ses opportunités professionnelles. Elle vise aussi à mettre à niveau tous les prescripteurs sur les compétences techniques et les soft skills attendues par métier.

Sur la base des camions ou plateaux techniques mutualisés pour la formation, ces outils seront optimisés et utilisés pour sensibiliser les demandeurs d'emploi aux métiers du second œuvre par la pratique et le test.

<b>2.6 : Objectiver les avantages de l'accompagnement de carrière à long terme par une étude socio-économique d'ampleur</b>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer aux entreprises l'intérêt d'investir dans l'accompagnement de carrière et la montée en compétences de son personnel ;</li> <li>• Partager des retours d'expériences pour encourager la stratégie RH des PME-TPE pour la fidélisation des salariés.</li> </ul> <p>Il s'agit de réaliser une étude socio-économique et de diffuser aux entreprises du secteur et aux acteurs de l'emploi et de formation. Cette étude établira un état des lieux et un bilan des contextes du turnover, de l'intérim ou du recours à la sous-traitance, en caractérisant leurs effets sur la qualité et le coût des chantiers, mais également pour les entreprises. Un volet "retour d'expérience" identifiera les bonnes pratiques en termes de fidélisation des entreprises et formulera des recommandations.</p>
---	---

#### Territoire Aix-Marseille

Pour limiter le turn-over dans les entreprises, cette action vise une sécurisation des parcours professionnels des salariés en poste et d'accompagnement à l'évolution professionnelle : par une enquête terrain visant à définir les raisons principales de fuites du secteur, ainsi que la typologie des salariés et des entreprises principalement concernée et une proposition d'offre de services locale visant à limiter les départs pour inaptitude, en redonnant du sens notamment par la montée en compétences, en limitant les risques de fin de contrat en cas de conjoncture défavorable.

Pour aider à la reprise d'entreprises du bâtiment, un outil de mise en relation cédants-repreneurs sera mis en place à l'échelle du territoire qui propose d'informer les personnes en reconversion sur les opportunités de reprise d'entreprises du bâtiment, puis de les accompagner dans leurs parcours de création ou de reprise d'entreprises et de reconversion professionnelle.

De plus, les cédants d'entreprises seront sensibilisés à la VAE inversée (validation des Acquis de l'Expérience) comme outil de formation du futur repreneur. Une autre action proposée par la MdE Ouest Provence vise à mettre en place la VAE inversée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ce dispositif peut être une des modalités de réponses à proposer aux entreprises du bâtiment qui rencontrent des difficultés de recrutement en raison notamment du manque de compétences des candidats.



## AXE 3 – DEVELOPPER LA FORMATION

### CONTEXTE ET ENJEUX

Pour garantir la performance des chantiers de rénovation ou de construction neuve, les entreprises et leurs salariés ont besoin de maîtriser des compétences spécifiques et transversales. Comme l'ont montré les retours d'expériences et les bonnes pratiques présentées par la Communauté BUS2, ces compétences peuvent être acquises facilement et rapidement par les artisans, les compagnons et les responsables des chantiers avec des méthodes et des outils pédagogiques appropriés. Néanmoins, la disponibilité des professionnels de la construction et de la rénovation pour suivre des formations est très limitée, et la plupart de ces professionnels ont peu d'appétence pour les formations théoriques en salle. Des formats adaptés à ces problématiques se sont développés, et doivent continuer à être soutenus : formations en ligne (MOOC), formations sur plateaux pédagogiques et mobiles, formation en situation de travail, etc.

La diversification des formats et des contenus peut également faciliter la formation d'acteurs connexes tels que les professionnels de l'immobilier. Ils peuvent en effet influencer les ménages dans la réalisation de travaux d'ampleur, au moment de l'acquisition d'un bien par exemple. Leur rôle à jouer dans la massification de la rénovation performante est donc majeur.

Faute de temps et d'appétence, les entreprises se limitent également trop souvent aux formations réglementaires, obligatoires, ou nécessaires pour accéder à un marché. En d'autres termes, c'est souvent le marché qui conduit les entreprises à monter en compétences, volontairement ou par obligation. Certaines maîtrises d'ouvrage, notamment publiques, incluent pour cela des clauses ou des critères de formation pour accéder à des marchés subventionnés, ou mettent en place des répertoires de professionnels qu'elles ont certifiés ou réunis autour de principes et d'engagements.

Enfin, l'un des enjeux majeurs en termes de formation identifié par la Communauté BUS2 est la nécessaire réorientation des entreprises de la construction vers la rénovation. Examinés à l'échelle nationale, les besoins de construction neuves tendent à diminuer structurellement compte-tenu des évolutions attendues de la démographie, des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols et des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment. Cette tendance générale à l'échelle nationale masque de grandes disparités locales. Toutefois, pour assurer la pérennité économique de l'activité d'entreprises traditionnellement positionnées sur la construction neuve, non seulement l'activité mais aussi les formations et l'organisation des entreprises doivent se tourner vers les enjeux de rénovation, de réhabilitation, en particulier dans les réhabilitations de logements ou de transformation de bâtiments tertiaires en logements, dans une optique de sobriété foncière. Ce changement nécessite des modifications profondes dans les compétences et l'organisation des entreprises, ainsi que dans leur stratégie et la carrière des salariés. Le recyclage de friches industrielles, la réhabilitation lourde ou la transformation de bâtiments peuvent ainsi devenir une opportunité économique alternative à la construction neuve. La formation est un moyen central pour opérer cette transition.

L'analyse des attentes en compétences par métier doit se traduire par une évolution des contenus des formations conduisant aux diplômes clés (voir notamment sur l'enseignement professionnel). Les entretiens et les ateliers menés dans le cadre de BUS2 ont souligné le manque d'intégration de la rénovation énergétique dans les référentiels des formations initiales liées aux métiers du bâtiment. En effet, la plupart d'entre eux forment les étudiants aux enjeux et aux techniques de la construction neuve, et cela vaut pour tous les niveaux de diplômes, du CAP aux masters. L'intégration de la rénovation énergétique mais également des enjeux écologiques du bâtiment (matériaux, confort d'été, économie circulaire, etc.) doit se faire à court terme si l'on attend de la prochaine génération de professionnels qu'elle mette en œuvre les objectifs nationaux à l'horizon 2050.

Plus généralement, la filière devra intégrer des compétences liées aux exigences environnementales dans les opérations de construction comme de réhabilitation lourde<sup>2</sup>, avec le développement de l'usage des biosourcés, de l'économie circulaire, de la gestion technique du bâtiment pour un pilotage fin des consommations et de la qualité de l'air intérieur, voire du BIM pour l'optimisation des moyens et l'amélioration de la qualité.

<sup>2</sup> En réhabilitation de bâtiment, il y a d'autres enjeux, et en particulier celui de la dépollution (amiante, plomb, pollutions diverses aux hydrocarbures...) qui nécessitent des compétences particulières et spécifiques à dispenser aux personnes intervenantes sur chantier.



## QUELLES ORIENTATIONS POUR FORMER LES PROFESSIONNELS DU BATIMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ?

L'offre pédagogique des organismes de la formation continue (AFPA, GRETA, etc.) doit permettre la montée en compétence de tous les acteurs du bâtiment, pour assurer un accompagnement adapté des maîtres d'ouvrages dans leurs projets de rénovation ou construction performante, et la qualité des travaux réalisés. Elle doit pour cela évoluer tant sur le fond que sur la forme. Les actions proposées s'inscrivent dans les orientations suivantes.

### ***Inciter au développement des compétences nécessaires à la performance des travaux***

Les professionnels maîtrisent généralement bien leurs métiers respectifs, mais ces compétences centrées uniquement sur les métiers historiques ne sont pas suffisantes pour garantir en permanence la performance sur des chantiers de constructions neuves (niveau RE2020) ou de rénovations performantes (niveau A ou B du DPE). Plusieurs méthodes existent pour inciter les entreprises à acquérir des compétences spécifiques en rénovation, à travers des clauses de formation dans les appels d'offres, des réseaux de professionnels ou encore des chartes à l'échelle d'un territoire.

### ***Poursuivre le déploiement d'une offre pédagogique variée***

Il existe des méthodes et des outils pédagogiques qui permettent d'acquérir les compétences transversales (coactivité entre métiers, QAI et ventilation, isolants et biosourcés, ...), mais ces formations sont encore trop peu utilisées par les entreprises. Le manque de disponibilité, voire d'appétence, des artisans et des petites entreprises pour suivre des formations autres que celles qui sont obligatoires est la raison la plus invoquée. Les formats doivent donc être adaptés aux contraintes et intérêts des professionnels pour permettre aux entreprises d'acquérir ces compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs de performance du parc.

### ***Permettre la montée en compétence générale de tous les acteurs de l'immobilier***

Au regard des objectifs que s'est fixée la France en matière de rénovation de son parc de logements, il est nécessaire que les acteurs de l'immobilier (banques, agents immobiliers, syndics de copropriétés...) soient mobilisés et formés a minima pour conseiller et orienter correctement les clients (et notamment les particuliers) vers des rénovations performantes.

Les 5 propositions d'actions qui suivent visent donc à déployer les formations liées à la rénovation performante, et cela sous divers formats correspondant aux attentes et possibilités de chaque acteur.

## PROPOSITIONS D'ACTIONS

Axe 3 : Formation	Description
<b>3.1 : Développer et massifier des formations par le geste permettant d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants (niveaux A et B du DPE)</b>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser dans tous les bassins d'emploi des formations courtes (2 à 3 jours), pratiques, et proches des lieux de travail des professionnels pour que ceux-ci puissent acquérir les compétences leur permettant de réaliser des travaux niveau BBC.</li> </ul> <p>L'action consiste à concevoir et mettre en œuvre des programmes pédagogiques en s'inspirant de ce qui fonctionne déjà, solliciter les entreprises ou maîtres d'ouvrages pour leur proposer de suivre/faire suivre ces formations, et trouver les espaces et structures où se dérouleront les formations. Ces formations existent en partie déjà ou sont en cours de conception (modules pratiques FEEBAT) et les plateaux techniques pour les accueillir doivent être identifiés en partant également de l'existant.</p>



## Cotentin

L'action consiste à mettre en place un dispositif de formation des professionnels du bâtiment basé sur la FIT "Formation intégrée au travail", la méthodologie prévue, FIT 2.0, lie commande de travaux de construction et rénovation énergétique avec la formation sur le lieu de ces travaux en utilisant comme outil pédagogique des plateaux mobiles de type conçu par le CD2E, ou sur des plateaux fixes de type PRAXIBAT®. La pédagogie est centrée sur la coactivité et ses impacts sur l'efficacité énergétique et environnementale des constructions et rénovations.

## Cambrésis

L'action vise à promouvoir auprès des donneurs d'ordre afin d'intensifier la formation des entreprises sur ces sujets de la démarche déjà en œuvre la FIT sur un certain nombre de chantiers, sur la base d'une plateforme mobile (container apporté sur chantier) dans lequel se déroulent les formations à la coactivité, à l'étanchéité à l'air, à l'isolation et la ventilation, à la demande des maîtres d'ouvrage.

## Territoire Aix-Marseille

L'action vise à proposer aux professionnels du bâtiment une formation à la gestion des interfaces sur chantiers de rénovation sur le modèle de la formation co-activité développée par le CD2E sur chantier ou le cas échéant sur plateaux techniques dans un objectif de performance énergétique du bâtiment, formation s'adressant simultanément aux maîtrises et aux compagnons, et se dérouler.

La question du confort d'été est un incontournable dans le sud de la France. L'action vise à monter en compétences sur la mise en œuvre de techniques visant à limiter le risque de surchauffe des bâtiments autant les maîtres d'œuvre que les artisans et entreprises. Un programme de formation a été élaboré pendant le projet BUS2. L'action vise aussi à réunir localement les conditions de financement et de mise en œuvre de la formation "Confort Thermique Estival en rénovation".

	<b>Objectif :</b>
<b>3.2 : Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire en sorte que les professionnels souhaitant avoir accès aux marchés de constructions neuves et de rénovations performantes acquièrent les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser les travaux.</li></ul> <p>Pour atteindre cet objectif dans les territoires où sont ces chantiers, il est proposé deux démarches parallèles et complémentaires. L'une consiste à intégrer ponctuellement des clauses formation dans des appels d'offres (en repérant des marchés à venir propices à l'action, rencontrant les maîtres d'ouvrage de ces chantiers pour qu'ils incluent une clause formation dans leurs appels d'offre, et en organisant des formations). L'autre consiste à promouvoir des réseaux d'entreprises ou la constitution de groupements en capacité de travailler sur ces marchés. Ces réseaux définiront ainsi avec les maîtrises d'ouvrage, les critères de qualité des chantiers et les formations nécessaires le cas échéant.</p>

## Les trois territoires : Cambrésis, Cotentin, Aix-Marseille

Proposent de promouvoir ou développer la "clause formation" auprès des maîtres d'ouvrages de leurs territoires pour leurs projets importants. Elle consiste à identifier une maîtrise d'ouvrage volontaire et un chantier propice à la formation et à l'assister dans l'intégration de la clause formation dans ses marchés publics de travaux qui rend contractuelle la formation des entreprises pendant la réalisation du chantier, organisation de la formation pouvant être opérée par la maison de l'Emploi locale ou structures similaires.

## Cambrésis

Pour accompagner les entreprises en charge de petits projets (sur lesquels la "clause formation" est impossible à appliquer, Cambrésis Emploi propose de mettre en place une charte qui valorise, sur le marché, les entreprises ayant acquis des compétences et ayant formés ses équipes, et de la faire connaître auprès des particuliers. Action en lien avec la promotion du Pass Rénovation et de la Régie du SPEE.

## Cotentin

Pour atteindre le nombre de rénovations BBC attendues sur le territoire, la Maison de l'emploi du Cotentin souhaite accompagner le dispositif de "chèque éco-énergie" de la région Normandie en augmentant le nombre de "rénovateurs BBC". Cette action sera menée en collaboration avec la personne en charge du « recrutement » des rénovateurs et de la sensibilisation des acteurs, et avec la personne chargée d'accompagnement technique de la coopérative d'activité et d'emploi du bâtiment durable « Les chantiers de demain ».



<p><b>3.3 : Faire monter en compétences les métiers de l'immobilier sur la Transition Écologique : banques, agents immobiliers, notaires, courtiers, syndics...</b></p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire en sorte que l'action conjointe des métiers de l'immobilier dans les territoires contribue à massifier la demande de travaux de rénovation performante.</li> </ul> <p>L'action consiste à s'appuyer sur le retour d'expérience du programme ACTIMMO du CLER pour former les acteurs de l'immobilier (banques, agences, notaires) aux enjeux de la rénovation performante, et à son impact sur la valeur des biens, pour établir des partenariats durables entre ces acteurs à l'échelle d'un territoire et la représentation locale de France Rénov', et faciliter finalement les projets de rénovation.</p>
<p><b>Cotentin</b> L'objectif de l'action est de relancer le programme ACTIMMO pour rallier la chaîne de valeur de l'immobilier au grand marché de la rénovation énergétique.</p>	<p><b>Territoire Aix-Marseille</b> L'objectif de l'action est de poursuivre l'expérience ACTIMMO et de mettre en place les moyens permettant de poursuivre cette action au-delà de 2024.</p>
<p><b>3.4 : Promouvoir les MOOC liés à la rénovation et à la construction performantes</b></p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La montée en compétence des professionnels de la filière bâtiment et immobilier sur les thématiques de la transition énergétique et du bâtiment durable en général (construction et rénovation) ;</li> <li>• La diffusion, auprès du grand public, d'une connaissance des enjeux liés au bâtiment durable, en particulier la rénovation énergétique des logements.</li> </ul> <p>Il s'agit de pérenniser des financements pour la mise à jour et l'animation permanente de MOOC de la plateforme Bâtiment Durable pour accompagner la montée en compétence de la filière. Il convient ensuite d'augmenter leur diffusion vers le plus grand nombre au travers d'actions de communication, promotion, etc.</p>
<p><b>3.5 : Aider à la transition des acteurs spécialisés sur la construction vers la rénovation : partager des retours d'expériences d'entreprises dans le cadre d'un Réno Tour et préparer la reconversion des professionnels</b></p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer aux entreprises des retours d'expériences pour l'évolution de l'activité et déterminer les besoins d'évolution des carrières, avec une approche segmentée par filière, métier et taille d'entreprise.</li> <li>• Déterminer les besoins d'évolution des carrières, avec une approche segmentée par filière, métier et taille d'entreprise.</li> </ul> <p>La première action consiste à partager des retours d'expérience de réorientation d'activité, en croisant les sujets techniques, juridiques et économiques pour inspirer directement les entreprises présentes dans le cadre d'un Réno Tour (sur le modèle du BIM Tour) et contribuer à créer des récits de ces trajectoires d'entreprises pour communiquer largement.</p> <p>La deuxième vise à identifier les compétences additionnelles requises dans le cadre de l'EDEC Rénovation énergétique des bâtiments puis en formulant les modalités de la montée en compétence au sein des entreprises : conseillers et formateurs, catalogues, tutorats, etc.</p>



#### **Territoire Aix-Marseille**

L'action consiste à définir le contenu de formation d'un module favorisant les passerelles professionnelles du neuf vers la rénovation, en abordant les 3 aspects suivants : les aspects techniques (comme par exemple la dépose de matériaux ou les interfaces et interactions entre lots), les aspects comportementaux (savoir-être) requis pour le travail en site occupé avec la présence du locataire ou du propriétaire lors des travaux, les aspects organisationnels comme par exemple l'autonomie à acquérir par un salarié travaillant seul sur une petite opération.

#### **Action territoriale complémentaire à l'axe 3**

En complément des actions directement liées aux actions nationales, certains territoires ont proposé des actions complémentaires répondant à leurs besoins propres.

#### **Territoire Aix-Marseille**

En complément de l'observatoire souhaité par le territoire, il est proposé de lui adosser une cartographie des formations existantes et, pour chacune, du nombre de places disponibles. L'objectif est de pouvoir piloter de façon optimale l'offre de formation (initiale, continue et professionnelle) et les différents plans d'actions de soutien à la filière



## MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS BUS2

La Communauté BUS2 propose un bouquet d'actions stratégiques et opérationnelles dont la mise en œuvre dépend de l'État et de la capacité et des moyens des parties prenantes déjà mobilisées ou prêtes à se mobiliser. L'objectif de paragraphe est donc de souligner quelques principes essentiels au portage de ces propositions auprès des acteurs et des territoires.

Pour la communauté BUS2, l'enjeu est de pérenniser le dialogue et la coopération entre les acteurs du bâtiment, de l'emploi et de la formation à tous les niveaux : entre les ministères, entre les différents services des collectivités, entre les acteurs de l'insertion et ceux de la formation, etc. Ainsi, un responsable développement économique d'une intercommunalité en charge de la thématique emploi, par exemple, doit avoir connaissance des dispositifs d'emploi et de formation tels que FEEBAT pour dialoguer avec les entreprises du BTP de son territoire.

### L'ARTICULATION A TOUS LES NIVEAUX DES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Les propositions de BUS2 nécessitent une animation, un suivi et une intégration des propositions d'actions dans les deux secteurs couverts par BUS : la transition écologique des bâtiments et l'emploi et les compétences.

La Mission Interministérielle de coordination du Plan de rénovation énergétique des bâtiments (MCI-PREB) permet de coordonner la mise en œuvre du Plan par les ministères de l'emploi et de la transition écologique. Ce [plan](#) fait figurer l'accélération de la montée en compétence et des innovations de la filière de la rénovation des bâtiments, comme l'un de ses 4 axes pour favoriser la "mobilisation générale". Il initie un cadre de gouvernance partagée entre les acteurs de la formation, de la transition et du bâtiment, utile aux propositions et aux orientations formulées dans le cadre de BUS2.

*" Le projet BUS2 porté par l'Ademe en 2023 a permis, par ses multiples ateliers, de rassembler les témoignages d'acteurs très divers sur les sujets emplois et compétences et d'aboutir à 17 fiches actions dont les conclusions seront intégrées au Plan interministériel de structuration de la filière de rénovation énergétique du bâtiment, notamment pour les actions liées à la rénovation du parc de logements privé et à la formation."*

**Mission coordination interministérielle plan de rénovation énergétique des bâtiments,  
Ministères transition écologique cohésion des territoires transition énergétique mer**

Intégré dans le plan de rénovation énergétique des bâtiments, un EDEC (engagement de développement de l'emploi et des compétences) pour la Rénovation énergétique des bâtiments est en discussion avec la branche du bâtiment<sup>3</sup>. Des EDEC à l'échelle régionale existent et portent souvent sur la transition numérique et énergétique comme en Occitanie ou en Grand Est, mais un EDEC structurant à l'échelle nationale manquait encore. De nombreuses synergies sont possibles entre les orientations et les actions de cet EDEC et celles de la communauté BUS2 : sur la montée en compétence des professionnels (co-activité, la formation par le geste, etc.) ou encore sur la reconversion et les passerelles entre métiers. Des échanges spécifiques ont été menés pour enrichir les axes de travail de l'EDEC des propositions formulées par la Communauté BUS2, ce qui permettra leur mise en œuvre.

Il est également nécessaire que la coordination se matérialise à plusieurs échelles territoriales. Plusieurs autres opportunités peuvent faciliter l'intégration des propositions BUS2 dans les politiques locales et régionales, telles que les COP régionales dans le cadre de la territorialisation de la planification ou encore à l'échelle d'un bassin d'emploi.

---

<sup>3</sup> Un EDEC est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une organisation professionnelle pour la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à adapter le secteur concerné aux mutations économiques et sociales.



## UN PROGRAMME POUR CONCRETISER LES ACTIONS BUS2 A L'ECHELLE DES TERRITOIRES : DEMARCHE A SUIVRE POUR LA SUITE

Compte tenu des besoins diffus du secteur du bâtiment dans les territoires, de la nécessité d'accompagner de manière adaptée les potentiels ménages, entreprises, collectivités, dans leurs projets de rénovation, et de la variété des compétences et des profils nécessaires, la prise en compte au niveau national des propositions de BUS2 est directement liée à leur mise en œuvre dans les bassins d'emploi. Pour cela, nous comptons poursuivre la dynamique engagée dans les 3 territoires pilotes avant de décliner cette démarche dans tous les territoires.

### **Phase 1 - à court terme : Poursuivre la dynamique engagée par les 3 territoires pilotes**

Les trois territoires (Cambrésis, Cherbourg Cotentin et Aix-Marseille) ont, à partir de leur diagnostic, établi une liste d'actions qui s'appuient sur des bonnes pratiques locales et qui font écho aux propositions élaborées sur le plan national. Ainsi, les plans d'action locaux se structurent également autour des 3 axes opérationnels sur le marché de la construction neuve et de la rénovation, le recrutement, et la formation.

L'objectif est d'expérimenter sur les trois territoires BUS2 ainsi que sur celui de la Métropole Européenne de Lille (MEL) des ensembles d'actions repérées au niveau national lors des phases 1 et 2 de BUS 2, et des actions spécifiques au territoires afin de vérifier leur faisabilité, d'affiner les modalités de mise en œuvre et d'en mesurer les impacts.

### **Phase 2 - à moyen terme : Déclinaison de la dynamique BUS2 sur tous les bassins d'emploi en 2025**

La mobilisation progressive de tous les bassins d'emploi pour que dans chacun d'eux soient élaborés puis s'engagent des plans d'actions concertés, sera réalisée avec deux approches possibles : l'une à dominante « bottom-up » et l'autre à dominante « top-down ».

Sur la base de l'expérimentation territoriale BUS2 (diagnostic et proposition d'action) et BUS2+1 an (mise en œuvre des actions) dans les territoires pilotes, un bilan permettra d'envisager et d'adapter la démarche à destination de l'ensemble des régions et des bassins d'emploi qui le souhaite à partir de 2025. Il permettra d'identifier :

- Les conditions de succès de ces actions ;
- Les profils des chargés de mission à recruter (fiches de postes) ;
- Les ressources budgétaires à rechercher (en plus des postes).

Cette déclinaison s'inspirera du cycle complet d'expérimentation des 3 territoires pilotes : diagnostic, propositions d'action, et mise en œuvre. La réalisation d'un diagnostic de ses besoins, tant du côté du marché que des emplois et de la formation est un point de départ non négligeable. L'expérience des 3 territoires pilotes accompagnés dans le cadre de BUS2 offre un retour d'expérience et des outils pour mettre en place un dialogue similaire entre les acteurs locaux du marché du bâtiment et ceux de l'emploi et de la formation, et animé par la collectivité.



## CONCLUSION

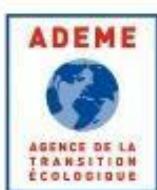
Les propositions de la Communauté BU2 valorisent les efforts entrepris par un grand nombre d'acteurs du secteur du bâtiment pour accélérer la transition écologique des chantiers, des métiers, du bâti existant comme des constructions neuves. Elles visent ainsi avant tout à renforcer et faire connaître des initiatives existantes et éprouvées, à les adapter et à massifier ces leviers d'action. Cette massification passe par l'instauration d'une collaboration pérenne entre les acteurs du bâtiment et de l'emploi et la formation, et cela à toutes les échelles.

Si ces actions élaborées conjointement ont comme horizon l'atteinte des objectifs d'atténuation, d'adaptation, d'économie des ressources, elles visent également :

- La diminution des obstacles à la rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires, publics et privés, en faisant mieux connaître des dispositifs financiers et techniques efficaces, en facilitant la collaboration et la mutualisation de moyens entre acteurs locaux, ainsi que l'élargissement de l'efficacité énergétique à l'efficacité environnementale par le développement des filières biosourcées et géosourcées, ainsi que celles du réemploi et de l'économie circulaire.
- L'épanouissement des professionnels du bâtiment en accompagnant davantage l'évolution de leur trajectoire, de l'insertion à la fin de carrière, et enfin, en valorisant davantage le sens de leur métier et les besoins de la société auxquels ces derniers répondent. Un changement d'imaginaire nécessaire pour redonner envie aux au plus grand nombre de s'engager sur le long terme : scolaires, jeunes et apprentis, demandeurs d'emploi, femmes, étrangers, etc.
- La dotation de notre pays de suffisamment d'entreprises compétentes et formées pour répondre aux enjeux environnementaux de la filière. Le secteur de la construction a toujours constitué un pôle important de l'industrie française, le gigantesque chantier de la rénovation énergétique qui se présente doit être l'occasion de continuer à maintenir ce rôle essentiel.

Pour une partie des actions proposées, tant au niveau national qu'au niveau local, des porteurs de projet et des financements ont été identifiés, ou sont du moins en cours de finalisation.

Mais pour les autres, un soutien des autorités nationales, régionales ou locales sera indispensable pour pouvoir les mettre en œuvre. C'est pourquoi, pendant toute la durée du projet, des échanges ont eu lieu avec les ministères en charge de la transition énergétique et du travail afin de pouvoir inscrire les propositions de BUS2 dans les programmes nationaux qui visent à atteindre les objectifs 2030.



## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



## ALLIANCE VILLES EMPLOI EN BREF

Créeée en 1993, Alliance Villes Emploi est le réseau national des collectivités territoriales investies sur les questions d'insertion, d'emploi et de développement économique. Elle réunit plus de 200 élus locaux de toutes couleurs politiques, rassemblés autour de la conviction que c'est à l'échelle des territoires, bassins de vie et d'emploi que se situe le niveau d'intervention pertinent.

À ce titre, l'association fédère les outils et dispositifs déployés par ses adhérents, en particulier les Maisons de l'Emploi (MDE) et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), et elle anime le réseau des facilitateurs de la clause sociale d'insertion.



#emplois #métiers #formations

## RÉSUMÉ

La communauté BUS2 propose 17 actions nationales à envergure territoriale pour répondre aux besoins de rénovations performantes et aux défis auxquels est confronté le secteur du bâtiment : diminution progressive du nombre de professionnels dû entre autres aux départs à la retraite, tensions au recrutement pour répondre aux marchés, intégration dans les qualifications et les formations des enjeux énergétiques et écologiques du bâtiment, coordination des métiers et des savoir-faire, notamment sur les chantiers.

Les 17 propositions d'actions sont le fruit d'une concertation élargie en ateliers collaboratifs entre acteurs de la filière du bâtiment, de l'emploi et de la formation.

A partir des 3 axes stratégiques, les territoires pilotes ont aussi défini un plan d'action adapté à leurs besoins.



Cofinancé par  
l'Union européenne



Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues responsables.



# ANNEXE 1 - PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS ET D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTE BUS2

## VERSION FR

### AXE 1 SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE .4

- |   |  |    |
|---|--|----|
| 1 | Aider à la création de Sociétés de Tiers Financement par les collectivités locales, en diffusant un guide.....   | 4  |
| 2 | Encourager la coopération entre bailleurs sociaux et la demande de performance à travers des appels à projets à l'échelle de territoires .....   | 7  |
| 3 | Rénovation des locaux tertiaires privés : Informer les entreprises et communiquer sur les enjeux, obligations, dispositifs d'aide et d'accompagnement .....  | 11 |
| 4 | Partager l'intérêt de la mutualisation de moyens entre communes ou au sein d'un EPCI pour la rénovation des bâtiments tertiaires des petites collectivités locales et les dispositifs permettant de mettre en oeuvre cette mutualisation ..... | 15 |
| 5 | Faciliter le recours aux produits et matériaux biosourcés et bas-carbone pour la construction neuve et rénovation : clauses dans les marchés publics et formation .....  | 20 |
| 6 | Faciliter le recours au réemploi de produits et matériaux (pour la construction neuve et rénovation) : ingénierie territoriale et formation des professionnels.....  | 26 |

### AXE 2 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR .....32



Cofinancé par  
l'Union européenne



[buildupskills@ademe.fr](mailto:buildupskills@ademe.fr)

Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues responsables.





1	lancer une campagne de communication déclinée selon les publics cibles pour faire évoluer l'image des métiers du bâtiment .....	32
2	susciter des vocations par le geste chez les jeunes.....	35
3	coordonner et développer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi dans les métiers du bâtiment dans les territoires .....	39
4	feminiser les chantiers .....	42
5	renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment.....	46
6	objectiver les avantages de l'accompagnement de carrière à long terme par une étude socio-économique d'ampleur .....	49
	<b>AXE 3 DEVELOPPER LA FORMATION .....</b>	53
1	développer et massifier des formations par le geste aux compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants (niveaux a et b du dpe) .....	53
2	inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels .....	57
3	faire monter en compétences les métiers de l'immobilier sur la transition écologique : banques, agents immobiliers, notaires, courtiers, syndics.....	60
4	promouvoir les mooc liés à la rénovation et à la construction performantes.....	63
5	aider à la transition des acteurs spécialisés sur la construction vers la rénovation : partager des retours d'expériences d'entreprises dans le cadre d'un réno tour et préparer la reconversion des professionnels.....	66



Propositions d'actions

# Axe 1

---

**Soutenir le marché  
de la performance  
énergétique et  
environnementale**

---



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 1 SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE</b>
<b>Titre</b>	<b>1 AIDER A LA CREATION DE SOCIETES DE TIERS FINANCEMENT PAR LES COLLECTIVITES LOCALES, EN DIFFUSANT UN GUIDE</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b> La rénovation performante ne pourra se mettre en place à grande échelle que si les particuliers (qu'ils soient propriétaire d'un logement individuel ou en copropriété) sont accompagnés de manière forte, possiblement jusqu'à un niveau où la responsabilité du choix et de la réalisation des travaux soit transmise à un accompagnateur ayant une mission de maîtrise d'œuvre. L'objectif de l'action est de permettre la duplication, l'adaptation ou la création de dispositifs locaux d'accompagnement technique, financier et social, en vue de massifier l'accès à la rénovation performante des logements par les particuliers. Il s'agit de dispositifs : <ul style="list-style-type: none"><li>• Inspirés de bonnes pratiques déjà observées et éprouvées sur certains territoires,</li><li>• Adaptés au contexte et aux contraintes de chaque territoire ou de chaque bassin d'emplois</li><li>• S'approchant de la Maîtrise d'Œuvre pour permettre aux particuliers de choisir la rénovation performante et d'aboutir effectivement à une rénovation performante,</li><li>• Allant plus loin que Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) présent sur l'ensemble du territoire national, tout en restant en bonne articulation avec ce dernier.</li></ul>	
<b>OBJECTIF DE L'ACTION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Permettre la duplication, l'adaptation ou la création de dispositifs locaux d'accompagnement technique, financier et social, en vue de massifier l'accès à la rénovation performante des logements par les particuliers.</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b> L'action consiste à mettre en place une communication pour le guide rédigé par SERAFIN pour la mise en place d'une Société de Tiers financement, dispositif local d'accompagnement technique, financier et social des particuliers à la rénovation performante Un guide est en cours de rédaction par l'association SERAFIN, pour aider au déploiement de nouvelles sociétés de tiers financement. Ce guide vise à aider les collectivités locales à concevoir une société de tiers-financement sur leur territoire. Il leur permet de comprendre les principes de fonctionnement de ce type de structure, le cadre juridique, les conditions de succès de leur création, les étapes de préfiguration puis de conception : définition de l'offre de service, élaboration du modèle économique et juridique En complément, un plan de communication est prévu pour permettre la diffusion de cette solution (STF) au niveau des régions et des EPCI. Cette action est particulièrement importante pour la rénovation des copropriétés, pour lesquelles certaines STF ont des pratiques très efficaces permettant l'intervention de maîtres d'œuvre.	
<b>RESULTATS ATTENDUS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Objectifs stratégiques à 2030 : Permettre l'augmentation du nombre de rénovations performantes, par la mise en place par plusieurs territoires de dispositifs complémentaires à MAR, d'accompagnement rassurant pour le particulier et conduisant à une rénovation performante.</li><li>• Objectifs opérationnels à 2024 : Diffuser le guide d'aide à la création d'une STF</li></ul>	
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b>	



Date de mise en œuvre attendue : mai 2024

Durée de Mise en œuvre : 1 an (action court terme)

Fin de l'action attendue : mai 2025 - pour l'action court terme

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

### Coordinateur de l'action

**Échelle nationale :** SERAFIN et ADEME pour le guide STF

**Échelle territoriale :** Régions, Métropoles et EPCI (établissement public de coopération intercommunale) et bassins d'emploi volontaires

**Partenaires envisagés :** Régie du SPEE et réseau SERAFIN

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

Les Régions, Métropoles et EPCI, et bassins d'emploi qui accompagnent les particuliers et souhaitent développer de manière volontariste la rénovation performante sur leurs territoires.

Les particuliers bénéficiant d'un tel accompagnement permettant d'aboutir à une rénovation performante.

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

### Coût évalué de l'action :

**Dépenses :** Diffusion, valorisation du guide sur les STF : temps additionnel de communication

**Ressources humaines nécessaires :** Ressources SERAFIN réalisant déjà le suivi de la mise en œuvre des STF

**Besoins techniques spécifiques :** Non déterminé

Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : non identifiés

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

- Nombre de territoires ayant téléchargé le guide
- Suivi des acteurs territoriaux qui se lancent dans la mise en place d'une STF

Nombres de logements rénovés	Au niveau BBC total	Dont Niveau BBC grâce aux BP déployées
------------------------------	---------------------	--

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Liens avec d'autres actions du projets BUS2 – non concerné

### Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- Exemple de guide d'accompagnement mis en place dans le grand Est: Grand Est Rénov'Act : engager la dynamique de transformation de l'habitat par la rénovation énergétique <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/grand-est-renov-act-engager-la-dynamique-de-a20809.html>

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

Différentes bonnes pratiques (BP) ont été identifiées :

- Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) qui a un objectif d'application « uniforme » au niveau national, qui apporte des conseils aux particuliers, tout en gardant aux particuliers la responsabilité de ses choix,
- d'autres dispositifs en articulation avec MAR, conçus et gérés au niveau local et/ou régional : Sociétés de Tiers financement dont la [Régie du SPEE](#) qui proposent un accompagnement complet des particuliers en maison individuelle et en copropriété(conception et suivi / réalisation des travaux, offre de financement, pouvant aller jusqu'à mettre en place une maîtrise d'œuvre à qui les particuliers transfèrent la responsabilité du choix et de la réalisation des travaux), Rénovateurs BBC en région Normandie, DOREMI, Thermo Rénov.

## 8. RECOMMANDATIONS



- Poursuivre la montée en compétence des Conseillers du Réseau France Rénov', pour renforcer le recours à MAR et aux accompagnements complets y compris en phase travaux.
- Soutenir financièrement l'association SERAFIN pour assurer le déploiement des STF (Sociétés de Tiers Financement)
- Pour les copropriétés, intégrer l'animation dans le financement de l'ingénierie, et encourager par un soutien public l'animation décisionnelle pour la "fabrique de la décision positive", en plus de l'AMO technique.
- Produire une plaquette descriptive des Bonnes pratiques recensées pendant le projet BUS2 sur la base de la note [« Accompagnement des particuliers »](#) à mettre à jour et de ressources bibliographiques complémentaires<sup>1</sup>

Cette plaquette à destination des collectivités présentera différents dispositifs existants pour la mise en œuvre d'un service d'accompagnement complet en articulation avec MAR.

**Objectif :** permettre la massification de ces différentes pratiques afin que chacun des EPCI et bassins d'emploi puisse choisir en pleine connaissance la méthode qui s'applique au mieux à son propre contexte.

Cette plaquette permettra d'aborder les enjeux tant pour les maisons individuelles que de mettre l'accent sur les copropriétés qui représentent 20% des logements et demandent un accompagnement spécifique en raison de la multiplicité des acteurs en présence.

Dépenses : Production de la plaquette sur les Bonnes Pratiques sur la base du livrable BUS2, avec l'appui des porteurs du projet BUS2 (AVE et ADEME) et la participation des porteurs de l'action et des partenaires : temps additionnel de graphisme et validation.

Ressources humaines nécessaires : Ressources communication

---

<sup>1</sup> exemple : <https://www.lafabriquedelacite.com/publications/renovation-energetique-strategies-pour-un-changement-dechelle-avec-les-villes-moyennes/>



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 1 SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE</b>
<b>Titre</b>	<b>2 ENCOURAGER LA COOPERATION ENTRE BAILLEURS SOCIAUX ET LA DEMANDE DE PERFORMANCE A TRAVERS DES APPELS A PROJETS A L'ECHELLE DE TERRITOIRES</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
Les bailleurs sociaux représentent un parc considérable (5 millions de logements sociaux) avec un nombre limité de maîtres d'ouvrage (600), et de ce fait une demande de nature à structurer l'offre de rénovation, par le volume et la capacité de planification de la demande qu'ils représentent.	
De plus, le logement social constitue un laboratoire : en effet, les bailleurs sont les principaux acteurs à avoir la capacité d'être démonstrateurs, pour les démarches de type <a href="#">EnergieSprong</a> et les démarches permettant l'émergence de l'industrialisation de la rénovation notamment, pour massifier la rénovation performante et entraîner une dynamique dans les copropriétés en particulier.	
Le logement social est confronté à des besoins en logement neuf importants parallèlement, qu'il s'agit de ne pas mettre en concurrence avec la rénovation. Ceci confirme le besoin de soutien financier pérenne au secteur et a fortiori aux dynamiques de rénovation.	
L'Appel à projets MassiRénovation, lancé en 2021 par le Ministère de la transition écologique dans le cadre du Plan de Relance 2021-2022, destiné à soutenir financièrement les organismes de logement social s'engageant dans la mise en œuvre de solutions industrielles performantes et réplifiables de rénovation énergétique des logements du parc locatif social, a donné un élan considérable aux bailleurs sociaux.	
L'association MASH (Mutualisation d'Achat au Service de l'Habitat) portée par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) Pays de la Loire, lauréate de l'appel à projet (AAP) MassiRénovation, a construit un outil de mutualisation pour les opérateurs HLM du territoire en Pays de la Loire, dans le cadre de la démarche <a href="#">EnergieSprong</a> : une centrale d'achats pour porter les procédures des différents marchés de services et travaux. Un enseignement clé est qu'un soutien financier public est indispensable pour faire émerger une filière (travaux performants, industrialisation) et un processus innovant qui engendre des surcoûts. Par exemple, la politique publique s'est construite autour du projet dans le cas de MASH pour s'adapter aux besoins dans le cadre du dispositif MassiRénovation.	
Par ailleurs, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier a introduit une obligation de résultats pour les bailleurs sociaux, qui ont intégré une clause formation dans leurs marchés. Ceci a contribué à une dynamique territoriale en Nord Pas-de-Calais et a conduit à une nette amélioration de la qualité des travaux de rénovation.	
L'échelle régionale permet une organisation optimale. Les retours d'expériences permettent d'améliorer le dispositif de façon continue. Un droit à expérimenter est essentiel pour poursuivre cet élan d'amélioration.	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
L'objectif est de générer une massification des rénovations performantes, en s'appuyant sur des appels à projets axés sur l'organisation territoriale inter-acteurs et la demande de performance, et donnant accès à un co-financement spécifique par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et la Banque des territoires.	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
L'action consiste à lancer un appel à projets pluriannuel, qui permettra d'apporter dans la durée un soutien financier (subvention publique spécifique et prêt préférentiel de la Caisse des Dépôts) à des initiatives de coordination locale entre bailleurs et à une demande de performance.	



Les acteurs indispensables autour des bailleurs sont la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Caisse des Dépôts notamment, pour concevoir et porter ce dispositif d'appel à projet.

Le cahier des charges de l'appel à projets serait construit de manière à sélectionner les projets présentant les critères suivants :

- organisation collective: formation de groupements d'achats et alignement des méthodes et critères techniques et financiers par typologies de logements, dans une programmation pluri annuelle entre organismes dans chaque région;
- ambition en termes de performance énergétique et environnementale : atteinte de la classe A ou B du DPE, recours aux éco-matériaux et à l'économie circulaire;
- ambition en termes de sobriété immobilière et foncière : restructuration lourde de logements sociaux (sur le modèle du dispositif Seconde Vie), surélévation, transformation d'immeubles,
- développement de l'industrialisation : recours à des solutions de rénovation globales industrialisées
- fixation d'objectifs de résultats : recours aux mécanismes permettant de suivre, de contrôler et de garantir la performance réelle à l'issue des travaux et sur le long terme (commissionnement, marchés intégrant un suivi ou une obligation de la performance, comme des contrat de performance énergétique ou des marchés globaux de performance énergétique), récompense des gains réels mesurés après travaux;
- mise en œuvre d'une clause formation pour sécuriser ces résultats par la qualité des réalisations à l'image de la clause formation mise en œuvre dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), les entreprises retenues devant suivre une Formation intégrée au travail (FIT).
- mise en place d'une démarche d'assistance à maîtrise d'usage: implication des habitants dans la conception / rénovation de leurs logements, afin de prendre en compte les facteurs comportementaux des locataires impactant les consommations énergétiques lors des études de conception et sensibiliser les locataires à la maîtrise des usages.
- mise en place d'une plateforme mobile destinée à faire découvrir les métiers du BTP aux habitants des logements sociaux en rénovation (initiative "Bâtis Ton Projet")

## RESULTATS ATTENDUS

- La massification de la rénovation et en corollaire la possible baisse des prix de la rénovation
- Des effets d'entraînement au niveau national ou régional, en particulier la structuration de filières régionales. En effet, l'organisation de la demande permet d'offrir aux opérateurs de la visibilité, d'autant plus que celle-ci peut être planifiée dans le temps (voire coordonnée avec les chantiers de rénovation des bâtiments éducatifs pour lisser davantage la demande).

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendu : non estimé

Durée de Mise en œuvre : non estimé

Fin de l'action attendu : non estimé

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

**Echelle nationale** (à confirmer)

Coordination : MTECT, USH ANRU

Financement : MTECT, CDC, ANRU

**Echelle territoriale** : USH, bailleurs

**Partenaires envisagés** : Mouvement EnergieSprong France, Sous-direction des parcours d'accès à l'emploi (SDPAE – DGEFP)

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

- Bailleurs sociaux
- Entreprises du bâtiment



- Locataires

#### 4. RESSOURCES ESTIMEES

Cout évalué de l'action :

- Enveloppe spécifique à déterminer selon l'objectif fixé annuellement, ne doit pas être imputée sur les budgets alloués au logement social par ailleurs
- REX MassiRénovation

Ressources humaines nécessaires : Non estimé

Besoins techniques spécifiques : Non estimé

Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : non identifiées

#### 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Non concerné

#### 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 3.2 - Inciter les entreprises à monter en compétence pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels

Liens avec d'autres initiatives externes au projet BUS2

- Cette proposition a été mentionnée dans l'action 6 Rénovation hors site et création d'un maillage industriel territorial - Développement de la rénovation hors site et création d'un maillage industriel du Plan de Structuration de la Filière Rénovation énergétique des logements coordonné par la Mission de Coordination Interministérielle à la Rénovation des Bâtiments.
- Les programmes nationaux de rénovation urbaine (particulièrement portés par l'ANRU) sont le levier déjà effectif de cette coopération à l'échelle locale et nationale. La méthode projet proposée par l'ANRU permet également de porter localement des projets innovants et très ambitieux en finançant les bailleurs sociaux particulièrement pour expérimenter de nouvelles pratiques innovantes. Plus largement que ces acteurs, cette méthode projet permet aussi d'agrégner les acteurs de l'emploi, la formation ainsi que les réseaux d'entreprises pour travailler à la montée en compétence et aux besoins de recrutement et formation localement.

#### 7. BONNE PRATIQUES IDENTIFIEES

- L'Appel à projets MassiRénovation, lancé en 2021 par le Ministère de la transition écologique dans le cadre du Plan de Relance 2021-2022, destiné à soutenir financièrement les organismes de logement social s'engageant dans la mise en œuvre de solutions industrielles performantes et réplifiables de rénovation énergétique des logements du parc locatif social, a donné un élan considérable aux bailleurs sociaux.
- L'association MASH (Mutualisation d'Achat au Service de l'Habitat) portée par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) Pays de la Loire, lauréate de l'appel à projet (AAP) MassiRénovation, a construit un outil de mutualisation pour les opérateurs HLM du territoire en Pays de la Loire, dans le cadre de la démarche EnergieSprong: une centrale d'achats pour porter les procédures des différents marchés de services et travaux. Un enseignement clé est qu'un soutien financier public est indispensable pour faire émerger une filière (travaux performants, industrialisation) et un processus innovant qui engendre des surcoûts. Par exemple, la politique publique s'est construite autour du projet dans le cas de MASH pour s'adapter aux besoins dans le cadre du dispositif MassiRénovation.
- L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier a introduit une obligation de résultats pour les bailleurs sociaux, qui ont intégré une clause formation dans leurs marchés. Ceci a contribué à une dynamique territoriale en Nord Pas-de-Calais et a conduit à une nette amélioration de la qualité des travaux de rénovation.

#### 8. RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES



- Engager une réflexion sur les dispositifs de financement de la rénovation du parc social au plus haut niveau des acteurs concernés ; les dispositifs de facilitation des financements sont clés (exemple de l'accès à des taux différenciés).
- Les bailleurs sociaux sont particulièrement bien placés pour tester des solutions techniques innovantes. Malheureusement leurs investissements doivent répondre à un très grand nombre de contraintes, notamment normatives. Dans la pratique, il est très difficile d'innover dans ces programmes. La mise en place d'une garantie d'Etat permettant de substituer la responsabilité du bailleur social serait un moyen puissant de libérer le potentiel de changement en autorisant des solutions techniques originales.
- Ouvrir aux bailleurs sociaux le droit à expérimenter des moyens de financer la performance en libérant de nouvelles formes de revenus : troisième ligne de quittance calée sur la consommation réelle (dans le cadre de CPE) et calibrée sur des temps de financement des opérations), déconventionnement - reconventionnement, production d'énergie.



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 1 SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE</b>
<b>Titre</b>	<b>3 RENOVATION DES LOCAUX TERTIAIRES PRIVES : INFORMER LES ENTREPRISES ET COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX, OBLIGATIONS, DISPOSITIFS D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<p>La rénovation du parc tertiaire est entendue comme l'ensemble des actions permettant d'atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre : amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments, remplacement, optimisation et gestion active des équipements, etc. Au-delà des solutions constructives et de pilotage en phase d'exploitation, la question des usages constitue un enjeu essentiel pour l'atteinte des objectifs de performance et doit être intégrée dès l'amont des projets de rénovation.</p>	
<b>La réglementation</b>	
<p>Obligation réglementaire, le Dispositif Eco Energie Tertiaire (DEET) impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments ou locaux d'activité à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique (réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins - 40 % en 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050 par rapport à 2010 (loi Élan)). Sont concernés les propriétaires et exploitants d'un établissement abritant des activités tertiaires du secteur public ou du secteur privé, si les bâtiments, parties de bâtiments ou ensemble de bâtiments, présentent une surface d'activités tertiaires (ou un cumul de surfaces) égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>. La première échéance pour effectuer les premières déclarations (2021, 2020 et année de référence) était fixée au 31/12/2022. Les assujettis se posent de nombreuses questions, notamment celle du financement des opérations de réduction de leurs consommations d'énergie. Le DEET introduit un changement de paradigme : les entreprises sont incitées à se détourner peu à peu de l'achat de matériel pour aller vers l'achat de performance, avec des plans d'actions diversifiés selon les activités et statut d'occupation.</p>	
<p>En parallèle, les actions à court terme sont déterminées par le décret BACS qui impose l'installation de systèmes d'autonomisation et de contrôle. Les premiers gestes visés sont en général des mesures à fort impact rapides et peu coûteuses (réserve de budget pour les actions ultérieures et risque de manque de vision à long terme). C'est le principal instrument permettant la mise en conformité avec le DEET et le lancement de la dynamique.</p>	
<p>Par ailleurs, la Réglementation Thermique-existant est toujours applicable, et les exigences ont été modifiées en 2023.</p>	
<b>Les entreprises non assujetties au DEET</b>	
<p>Les entreprises non assujetties au DEET ont également un rôle à jouer (les entreprises du petit tertiaire privé représentent 28% des surfaces de bâtiments du secteur tertiaire et 38 % du parc tertiaire privé) et un besoin d'accompagnement pour mener à bien des projets de rénovation.</p>	
<p>Il existe de nombreux outils et dispositifs pour informer et soutenir la demande de performance et de qualité dans les projets de rénovation des locaux à usage tertiaire. Néanmoins, la profusion de ressources nuit à leur visibilité, et leur utilisation pourrait être optimisée car beaucoup d'entreprises et de collectivités se trouvent démunies, voire ne connaissent pas les obligations les concernant. On note aussi que les dispositifs (d'aides ou d'accompagnements) ne sont pas adaptés aux plus petites entreprises. De fait, ces entreprises ne se sentent pas concernées par le sujet. Le besoin pour les entreprises d'avoir accès à une information de premier niveau a été identifié dans le cadre de BUS2.</p>	
<p>Plusieurs ressources phares proposant un panorama général ont été produites pour les entreprises</p>	



- le site internet [Transition écologique des entreprises](#) regroupant tous les services, aides, conseils, accompagnement aux entreprises
- le guide produit par la Direction générale des Entreprises *Les principaux dispositifs pour la transition écologique des TPE et PME* <https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/decarbonation/transition-ecologique-guidedes-aides-pour-les-tpe-pme.pdf>
- le guide produit par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires pour orienter les professionnels vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement dans la transition énergétique et la mise en œuvre du DEET

## OBJECTIFS DE L'ACTION

- Donner accès aux entreprises, assujetties ou non au DEET, aux informations sur les enjeux et les outils et services d'accompagnement à la rénovation performante.

## DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action comporte 2 volets :

**VOLET 1. Rendre incontournable l'information** permettant aux maîtres d'ouvrage d'avoir une vision d'ensemble des enjeux écologiques, des réglementations notamment DEET et BACS, des obligations (pour savoir qui est concerné) et des synergies (exemple : effets positifs découlant de l'installation de GTB (décret BACS) concourant à l'atteinte de l'objectif DEET. Cela consiste à mettre à disposition une information générale nationale sur le site [Accueil | Entreprendre.Service-Public.fr](#), relayée sur le site [Accueil | entreprises.gouv.fr](#) sur les enjeux généraux et les obligations concernant certaines entreprises, rappelant les échéances DEET et BACS, et un renvoi vers des sites proposant des supports pédagogiques, outils et retours d'expérience.

Les contenus à publier :

- Pourquoi mettre en œuvre une rénovation performante : atteindre les objectifs fixés aux rénovations en termes de réduction des consommations d'énergie ou d'émission de gaz à effet de serre, favoriser une approche globale du bâtiment et du bien-être de ses utilisateurs.
- Réglementation (Loi Climat résilience, SNBC3, BACS et DEET)
- Liens vers les ressources phares proposant un panorama général des dispositifs pour aider et accompagner les acteurs du tertiaire (information de 1er niveau renvoyant vers des informations spécialisées)
- pour les entreprises privées:
  - le site internet Transition écologique des entreprises regroupant tous les services, aides, conseils, accompagnement aux entreprises
  - le guide produit par la Direction générale des Entreprises *Les principaux dispositifs pour la transition écologique des TPE et PME* <https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/decarbonation/transition-ecologique-guidedes-aides-pour-les-tpe-pme.pdf>
  - le guide produit par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires pour orienter les professionnels (tertiaire privé) vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement dans la transition énergétique et la mise en œuvre du DEET
- Informations sur les certifications HQE, sur les labels permettent de viser et d'atteindre la performance, et leurs bénéfices

## VOLET 2. Communiquer sur la mise à disposition de ces informations et ressources :

- Communication de la DGE :  
via les réseaux sociaux des structures diffusant l'information (volet 1): DGE  
via le Conseil National du Commerce, instance pilotée par la DGE
- Communication de l'ADEME :



via les réseaux accompagnant les entreprises, syndicats patronaux (CGPME MEDEF), CCI France et CMA France, qui diffusent auprès des fédérations d'entreprises (fédération métiers), CCI, CMA
via l'espace intranet des conseillers Tourisme durable
via l'espace intranet des conseillers France rénov accompagnant le petit tertiaire privé
via la newsletter d'OPERAT auprès des assujettis DEET (33000 contacts)

## RESULTATS ATTENDUS

- Objectifs stratégiques : favoriser une vision globale des enjeux, des réglementations, des ressources phares
- Objectifs opérationnels : faciliter l'accès aux dispositifs, outils et REX existants

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendue : information en ligne : mi 2024, en amont de la campagne de relance pour les déclarations OPERAT

Durée de Mise en œuvre : mise en visibilité : opération continue, actions de communication 3 fois/an

Fin de l'action attendue : fin 2025

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

### Pour le Volet 1 : Information site internet

- **Echelle nationale** : Direction générale des Entreprises

### Pour le Volet 2 : Communication

- **Echelle nationale** : DGE, ADEME

**Partenaires envisagés** : relais d'information, Conseil National du Commerce, réseaux accompagnant les entreprises, syndicats patronaux (CGPME MEDEF), CCI France et CMA France, réseau des conseillers Tourisme durable, réseau des conseillers France rénov accompagnant le petit tertiaire privé, Certivea, ANRU

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

Entreprises privées utilisant des locaux tertiaires assujetties ou non au DEET

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

**Coût évalué de l'action** : intégré dans les activités des porteurs et réseaux relais.

### Ressources humaines nécessaires :

- Temps de rédaction et mise en ligne sur les sites internet
- Temps de préparation et pilotage de la campagne de communication

### Besoins techniques spécifiques

non identifiés

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Information mise en ligne Service public, DGE, DGCL	Juin 2024
---	-----------

Guide d'accès aux ressources publiée	Fin 2024
--------------------------------------	----------

Campagne de communication	
---------------------------	--

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Liens avec d'autres actions du projets BUS2** : non concerné



## Liens avec d'autres initiatives externes au projet BUS2

- Guide pour aider et accompagner les acteurs du tertiaire privé sur l'ensemble des étapes pour répondre aux exigences du dispositif EET: Initiative portée au Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires concernant la production de ressources pour orienter les professionnels vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement dans la transition énergétique et la mise en œuvre du DEET. Un document recensant les dispositifs existant au niveau national pour aider et accompagner les acteurs du tertiaire privé sur l'ensemble des étapes pour répondre aux exigences du dispositif EET (études, audit, travaux, maîtrise des consommations, sobriété...) est en préparation. Il s'agit aussi de citer des exemples d'accompagnements à l'échelle des territoires (exemples : chèque énergie en Ile de France, accompagnement des CCI, AAP, etc.) pour inciter les acteurs du privé à se renseigner sur ce qui est en place en région notamment. Quelques retours d'expériences sont aussi mis en valeur, notamment sur le fonds chaleur.

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

/

## 8. RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES

- Garantir le bon partage de la base de données des assujettis au DEET ainsi que celle d'OPERAT en interministériel.
- \*Aligner les réglementations, par exemple : aligner le périmètre de l'annexe environnementale (actuellement > 2000m<sup>2</sup>) à celui des exigences réglementaires (1000m<sup>2</sup>) pour donner de la visibilité aux preneurs à bail sur les obligations réglementaires qui s'appliquent et l'état du bâtiment en termes de rénovation, IRVE etc.
- Inciter les maîtres d'ouvrage à passer à l'action :
  - Permettre aux locataires de locaux tertiaires d'avoir une vision d'ensemble sur le bâtiment qu'ils louent en termes de respect des obligations de rénovation, installation de IRVE etc.
  - Obliger les Collectivités à communiquer à leurs administrés l'état d'avancement de la mise en œuvre des exigences légales (rénovation des bâtiments, IRVE, ENR)
  - Formation des Commissaires aux comptes pour sensibiliser leurs clients
  - Information aux bailleurs privés, gestionnaires de parc immobilier
- Inciter les différents acteurs de l'immobilier à faire attester et prouver les performances de leurs bâtiments rénovés par un tiers de confiance. Diffuser des informations sur les certifications HQE, sur les labels et leurs bénéfices qui permettent de viser et d'atteindre la performance



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	<b>AXE 1 SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE</b>
Titre	<b>4 PARTAGER L'INTERET DE LA MUTUALISATION DE MOYENS ENTRE COMMUNES OU AU SEIN D'UN EPCI POUR LA RENOVATION DES BATIMENTS TERTIAIRES DES PETITES COLLECTIVITES LOCALES ET LES DISPOSITIFS PERMETTANT DE METTRE EN OEVRE CETTE MUTUALISATION</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<b>Cadre Général</b>	
Les collectivités locales doivent s'inscrire dans une politique de réduction de leur empreinte carbone et énergétique pour atteindre les objectifs 2050.	
Or, les plus petites collectivités locales (villes ou établissements publics de coopération intercommunale) n'ont pas toujours à leur disposition des services techniques capables d'assurer en propre l'évaluation, le diagnostic, la maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux, notamment ceux qui concernent la rénovation performante de leurs bâtiments tertiaires (mairie, bureaux, écoles, ...). De même, elles n'ont pas toujours les ressources humaines pour rechercher les aides financières disponibles, ni pour monter et gérer les dossiers administratifs qui en découlent.	
De plus, les élus et les personnels techniques ne sont pas toujours informés des réglementations en vigueur (en 2021, 60 % des collectivités locales ne connaissaient le "Dispositif Eco Energie Tertiaire" (DEET) – <a href="#">source CEREMA</a> ) ni des outils et des aides existants.	
<b>Quelles actions de mutualisation ?</b>	
<b>Postes d'énergéticiens</b>	
Un outil concerne la mutualisation d'un poste d'énergéticien/thermicien, capable de concevoir des solutions globales (étude, évaluation, projet, réalisation, gestion et maintenance). Il existe actuellement 2 réseaux qui proposent le financement de tels postes :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• l'ADEME finance environ 400 « Conseillers en Économie Partagé (CEP) » auprès des petites communes (&lt; 2000 habitants en général),</li><li>• le programme CEE ACTEE finance environ 500 « Économies de Flux (EF) », dans des petites et moyennes communes (1000 visés pour 2026).</li></ul>	
En moyenne, chaque poste est mutualisé par 20 communes. On considère que cela couvre à peine 40% des besoins.	
<b>Autres types de mutualisation</b>	
Au-delà d'un poste technique en efficacité énergétique, les petites communes ont besoin d'ingénierie financière pour :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• la recherche de financements de travaux. Les aides sont souvent morcelées et éphémères, ils demandent une veille continue et assez pointue, ainsi qu'un montage très rapide de dossiers,</li><li>• la mutualisation d'achat : contrat d'énergie groupé, contrat de maintenance collectif d'équipement et de matériels, achat de matériel et d'outillage ...</li><li>• L'animation d'un réseau d'échange et de partage pour optimiser les services</li></ul>	
<b>Quelles limites au développement de la mutualisation ?</b>	
<b>Des écosystèmes nationaux et territoriaux complexes et diversifiés</b>	



Comme le montre le [rapport du SENAT \(Rapport d'information : "Transition écologique du bâti scolaire : mieux accompagner les élus locaux"\)](#), de juin 2023, ainsi que d'autres études<sup>2</sup>, il existe de très nombreux acteurs capables de soutenir, y compris financièrement, les projets des collectivités locales. Or, les petites communes n'ont pas les moyens de les connaître, ni même d'entrer facilement en contact avec ces structures.

Cette ingénierie est portée par de nombreux acteurs :

- structure nationale, qui peut aussi être déclinée dans les régions ou départements : CEREMA, ADEME, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), **'Agence nationale** de la cohésion des territoires (ANCT), Banque des Territoires, Agence France Locale (AFL), Mission d'appui au Financement des Infrastructures de Ministère de l'Economie (FIN INFRA), ACTEE, CSTB, etc.
- organisme de niveau régional ou local : régions, départements, EPCI, communauté de communes, pays
- acteurs spécifiques à certains territoires : Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), syndicats départementaux de l'énergie, agences techniques départementales, agences d'ingénierie départementales, préfectures,
- architectes et bureaux d'études privés qui réalisent des projets d'amélioration du patrimoine.

Chacun de ces organismes peut apporter des aides similaires ou spécifiques, et cette diversité est, de l'avis du Sénat, une "source de perplexité" pour les "élus qui se déclarent décontenancés par la dispersion des guichets" et regrettent la profusion de conseils et le manque de financement des travaux préconisés.

Dans ces conditions, l'accès des petites communes à une ingénierie de qualité devient très difficile, si elles ne sont pas fortement accompagnées, sur les plans techniques, administratifs, juridiques et financiers.

Les EPCI ont été créés pour faciliter la coopération entre communes selon des compétences signalées dans la loi. Dans la majorité des cas, elles prennent les compétences obligatoires (développement économique, aménagement, habitat ...), et peuvent en plus prendre d'autres compétences optionnelles (culture par exemple).

Cependant, organiser la mutualisation des moyens (telle que présentée dans la fiche-action) va bien au-delà des actions normales des EPCI.

Actuellement, seuls les grands EPCI ou métropoles sont capables de mettre en œuvre ce type d'action.

La fiche-action "mutualisation" propose de créer une plateforme

- pour montrer "comment faire", quels outils existent,
- présenter ce qui a déjà été fait dans différents contextes,
- créer une dynamique d'échanges entre collectivités qui ont de l'expérience et celles qui souhaitent développer des actions,

### Contraintes emploi et compétence

Le secteur de l'énergie dans le bâtiment souffre actuellement d'un grand déficit de candidats pour des postes en Conseiller en Energie Partagée ou en Economie de Flux, de niveau Licence ou ingénieur. Il est difficile de recruter, et donc important d'organiser la mobilisation des organismes de formation, à la fois sur l'augmentation de leurs promotions en formation initiale, et sur la montée en compétences des salariés.

En complément, le fait que les financements soient en général attribués pour une durée limitée ne facilite pas cette montée en compétence.

<sup>2</sup> exemple : <https://fpte.fr/wp-content/uploads/2023/04/FPTE-Financement-TE.pdf>



## OBJECTIFS DE L'ACTION

- Aider les petites communes à rénover leur patrimoine, en leur permettant de mobiliser des moyens humains et financiers grâce à la mise en place de dispositifs de mutualisation.

## DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action vise à mettre en place sur le site "[expertises territoire](#)" du [CEREMA](#), un centre de ressources et une plateforme de partage et d'échanges (animée par le CEREMA) et une présentation de bonnes pratiques territoriales pour promouvoir la mise en place de dispositifs visant la mutualisation de moyens entre communes, proposer des solutions adaptées aux contextes locaux, et organiser une communication associée pour faire connaître ce centre de ressources.

Ce site permettra d'accéder à plusieurs outils :

- une plateforme de partage et d'échange entre collectivités, sur les sujets de mutualisation, certaines pourront ainsi répondre aux demandes des autres, sur leurs propres expériences et sur les dispositifs originaux mis en œuvre. Cette plateforme sera animée en continu par un permanent du CEREMA afin que les collectivités, grandes et petites, soient incitées à rechercher des solutions adaptées à leurs besoins, sur la base d'échanges entre pairs,
- une base de données et de connaissances, avec des exemples de dispositifs mis en place par certaines collectivités et des propositions de différents types de mutualisation possibles

*Suggestion de contenus à faire figurer :*

### **Les exemples de dispositifs mis en place par certaines collectivités**

*Ces exemples montreront la diversité des dispositifs mis en place selon que le pilote est une région, un département, un EPCI, ou un organisme tel qu'un syndicat d'énergie. Ils préciseront aussi quels types de mutualisation est mis en place.*

*Parmi ces exemples, on peut citer :*

- La [région Grand-Est](#) et son dispositif Climaxion,
- La [région Occitanie](#), et l'animation des acteurs locaux par l'AREC-Occitanie,
- L'ALEC du Pays de Brest, Énerg'ence, qui accompagne 70 communes avec des CEP,
- La Métropole Européenne de Lille qui propose un service de valorisation des CEE,
- Certains services départementaux d'ingénierie,
- Le syndicat d'énergie de la Vienne qui met en place de l'intrating mutualisé ...

### **Les types de mutualisation possibles**

*La mutualisation, entre communes, de l'ingénierie publique, technique et financière, permet aux petites communes de répondre à leurs besoins, en s'appuyant sur des ressources externes. Il leur sera par exemple possible de :*

- Mettre en place un EF - économies de flux- ou un CEP-Conseiller en Energie Partagé. Une carte permet de visualiser le maillage des acteurs « facilitateurs » sur le territoire en vue de simplifier les démarches des petites communes. Le [rapport Transition écologique du bâti scolaire : mieux accompagner les élus locaux du SENAT](#) présente une carte qui fait apparaître des disparités très importantes concernant la disponibilité de ce service selon les départements.
- mutualiser entre plusieurs communes les fonctions de bureau d'études et de maîtrise d'œuvre sur chantier.
- Recours à un conseil technique pour la mise en œuvre des décrets BACS et DEET. Grâce à des regroupements de sites, il est possible de mutualiser la réduction de consommation de plusieurs sites.
- Recours à un service financier et juridique pour suivre en permanence les (nombreux et complexes) dispositifs de financement, les sélectionner et monter les dossiers correspondant, par exemple :
  - budgets dédiés à la rénovation, gérés par les préfets de région ou de département (DSIL, DETR, FNADT, )
  - programme CEE, dont [ACTEE](#), y compris mutualisation de CEE
  - programmes européens, tels que FEDER, ou l'exemple du projet [BAPAURA](#) (service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics pour les petites communes), ou le programme [ELENA](#) de la Banque Européenne



d'Investissement (BEI) ...

- programmes ACTEE et ADEME, notamment pour les CPE et EF
- les financements de l'AFL ou de CDC (ELENA)
- programme d'intraciting mutualisé, qui demande des dossiers administratifs compliqués
- programmes nationaux ponctuels, « Fonds Verts », ou « Fonds Chaleur » par exemple
- programme « village d'avenir », dans le cadre du plan « France Ruralité » suivi par les préfectures, ouvert aux petites et très petites communes rurales ...
- mutualisation d'actions de formation pour les élus et les personnels des services techniques, financables, pour certains, via les CEE.
  - sensibilisation aux enjeux climatiques et aux déclinaisons réglementaires
  - acculturation aux méthodes de gestion de parcs immobiliers
  - découverte des outils existants, dont CEP et EF

## RESULTATS ATTENDUS

Cf. objectifs

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre : fin 2024

Fin de l'action : fin 2026 pour installer le site

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

**Porteur envisagé :** Le CEREMA : porteur adapté à ce sujet en raison de sa politique vis-à-vis des collectivités locales.

Pour enrichir ce site, le CEREMA pourra s'appuyer et collaborer :

- **Echelle nationale** : ADEME, FNCCR (programme ACTEE), Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion Territoriale
- **Echelle territoriale** : Régions, Département, communes et EPCI.

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

Communes ne disposant pas d'ingénierie et EPCI

Ce site est surtout destiné aux collectivités locales qui souhaitent apporter une aide aux communes ne disposant pas d'ingénierie de leurs territoires :

- les régions
- les EPCI pour les communes qui ne disposent pas d'ingénierie en propre. La ville-centre dispose déjà, en général, d'un département études qui a ces fonctions.
- les départements, dans un souci d'amélioration des services aux communes rurales qui ne disposent pas d'ingénierie en propre.

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

**Coût évalué de l'action :** Temps dédié à la plateforme

**Ressources humaines nécessaires :** 1 chargé de projet du CEREMA

- la configuration de l'espace collaboratif support “expertise territoire”, pour créer l'espace “mutualisation”
- la recherche, la compilation et diffusion des expériences de mutualisation, en collaboration avec les partenaires cités plus haut
- l'animation du site pour échanges sur des REX : reportage, webinaire, ...

**Budget nécessaire estimé :**

- année 1 : 80k€
- année 2 : 60 k€

Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : non identifiés

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Mise en ligne du centre de ressources

Campagne de communication



Nombre de collectivités utilisant le centre de ressources	
<b>6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Liens avec d'autres actions du projets BUS2 – non concerné	
Liens avec d'autres initiatives externes au projet BUS2	
<ul style="list-style-type: none"><li>● Programme CEE ACTEE et suites (ACTEE+)</li><li>● Références bibliographiques :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Étude AFL / INET « <a href="#">comment financer la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales ?</a></li><li>○ La région AuRA,<ul style="list-style-type: none"><li>● retours d'expérience de son programme <a href="#">BAPAURA</a></li><li>● projet Horizon 2020 <a href="#">BAOPAP</a> : Lever les freins de la rénovation énergétique</li></ul></li><li>○ ADEME, BRISSEPIERRE Gaëtan, HAMON Viviane, JOLY-POUGET Mathilde, 2021. <a href="#">Sociologie de la décision de rénovation énergétique des bâtiments publics des petites et moyennes communes</a>, 103 pages</li></ul></li></ul>	
<b>7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>● Partenaires porteurs de bonnes pratiques : Ville de Rosny-sous-Bois, Métropole Européenne de Lille, Communauté urbaine de Dunkerque, Bordeaux, AFL, ONCPE</li></ul>	
<b>8. RECOMMANDATIONS</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>● Structurer une offre d'ingénierie (technique, financière, administrative et juridique) publique locale :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Accompagnement technique depuis l'inventaire de patrimoine et la stratégie patrimoniale, le bilan des consommations et les préconisations pour réaliser des économies, jusqu'à la livraison des travaux</li><li>○ Ingénierie financière, depuis la recherche des aides jusqu'au financement de travaux</li><li>○ Appui administratif et juridique</li></ul></li><li>● Générer des projets et les faire se concrétiser en s'appuyant sur les entreprises publiques locales, fondées et capitalisées par les communes, qui ont une capacité d'ingénierie technique, juridique et financière qui permet de monter et de réaliser de projet, y compris des projets de rénovation.</li></ul>	



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	<b>AXE 1 SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE</b>
Titre	<b>5 FACILITER LE RE COURS AUX PRODUITS ET MATERIAUX BIOSOURCES ET BAS-CARBONE POUR LA CONSTRUCTION NEUVE ET RENOVATION : CLAUSES DANS LES MARCHES PUBLICS ET FORMATION</b>

### 1. DESCRIPTION GENERALE

#### CONTEXTE

La performance ne se mesure pas seulement par les enjeux énergétiques. Elle doit aussi prendre en compte la qualité environnementale des travaux et des matériaux utilisés, le recours à l'économie circulaire.

La RE2020 a introduit de nouveaux indicateurs permettant d'évaluer la performance énergétique, le confort d'été et l'empreinte carbone et des bâtiments. Pour cette dernière, les indicateurs sont calculés sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, il faut prendre en compte l'impact de la fabrication des matériaux et des équipements. Cela incite à recourir plus fortement aux matériaux bas-carbone et biosourcés (bois, paille, chanvre, terre, etc : ensemble des matériaux issus du vivant, de la matière organique renouvelable - biomasse) notamment.

Par ailleurs, une rénovation est une excellente occasion pour stocker du carbone en favorisant l'utilisation de matériaux bois (menuiseries, bardages, aménagements intérieurs...).

La "[LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets](#)" inscrit dans son article 39 que "**à compter du 1er janvier 2030, l'usage des matériaux biosourcés ou bas-carbone intervient dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique.**"

Il est donc nécessaire de mettre en place les conditions qui faciliteront les changements de pratiques des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre. Développer le recours aux matériaux biosourcés et bas-carbone nécessite un ensemble de mesures : certaines s'appuient sur des retours d'expérience terrain et peuvent être mises en oeuvre par des acteurs variés, d'autres doivent être construites dans le cadre d'un dispositif de politique publique et portées par les services de l'Etat.

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Intégrer davantage les solutions biosourcées et bas-carbone dans les bâtiments en maximisant la mobilisation de clauses environnementales dans les marchés publics pour lancer la dynamique et en proposant d'intégrer dans les formations bâtiment une formation aux matériaux biosourcés et bas carbone.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette action est assortie de recommandations pour un soutien multiforme à la filière (rubrique finale de la fiche).

Cette action est aussi à rapprocher de la proposition d'action n°6 de l'axe 1 (Faciliter le recours au réemploi de produits et matériaux (pour la construction neuve et rénovation) : ingénierie territoriale et formation des professionnels) pour redéfinir les métiers et les compétences.

#### VOLET 1 : Développer l'utilisation des clauses biosourcés/bas-carbone dans les marchés publics

Cela consiste à soutenir la commande publique dans sa démarche de mise en œuvre des solutions biosourcées et bas-carbone locales

[RESECO](#) propose des outils tels que des guides pour l'intégration des matériaux biosourcés sur son site. Sur le site <https://laclauseverte.fr/>, le CD2E propose des outils, y compris des rédactions de clauses, pour répondre aux besoins des acheteurs publics liés à l'introduction de [clauses environnementales](#). Début février 2024, le CD2E mettra en ligne des clauses environnementales dédiées aux matériaux biosourcés, qui permettent d'encadrer les phases de conception/prescription



et de suivi des travaux. Les maîtres d'ouvrages et maîtres d'oeuvre pourront s'en emparer pour imposer des solutions biosourcés sur des lots prédéfinis. Elles permettront notamment de s'assurer de la compétence des BET de conception et de contrôle, lorsque que les techniques ne bénéficient pas de règles professionnelles ou d'ATEX.

Il existe déjà un [guide sur les matériaux de construction biosourcés dans la commande publique](#) publié par le MTECT en 2020.

Il s'agit de faciliter l'utilisation de ces clauses :

- en créant une **animation sur les territoires**, afin de mobiliser, inciter, aider les acteurs à utiliser les biosourcés et bas-carbone.  
L'enjeu est de faire connaître les clauses environnementales, notamment biosourcés et bas-carbone, afin que les Maîtres d'Ouvrage et Maitres d'Oeuvre puissent les utiliser, que les entreprises puissent apprendre à les connaître et les mettre en oeuvre, et que la filière (y compris agricole) puisse s'organiser autour des matériaux disponibles localement (exemple Lin en HdF).
- En diffusant les **outils (guides, clauses)** pour faciliter l'insertion de clauses environnementales, spécifiques aux matériaux biosourcés et bas-carbone,
- en donnant accès à une expertise et à des retours d'expérience sur l'utilisation de ces **matériaux** ayant un meilleur bilan carbone, voire un prix inférieur.  
Le Commissariat au Développement durable finance des "[guichets verts](#)", service gratuit de conseil environnemental de premier niveau proposé aux acheteurs publics. Le CD2E est l'opérateur en Haut de France, et RESECO en Bretagne-PdL-Centre.  
Via ce guichet, les collectivités locales peuvent accéder à service expert pour obtenir un conseil ou de l'information complémentaire aux documents techniques visés ci-dessus.
- en appuyant le **réseau des opérateurs "guichet vert"** pour développer l'information sur les matériaux biosourcés et bas-carbone par la production de ressources pour les acheteurs (webinaires, ...) et le soutien au réseau des opérateurs (formation des permanents),

**VOLET 2 : Intégrer la formation aux biosourcés** dans toutes les filières bâtiment (pas seulement sur les sujets isolation), du CAP au niveau architecte ou ingénieur, en formation initiale et continue, en s'appuyant sur les contenus et l'ingénierie pédagogique déjà développée par les filières professionnelles et la fédération EcoConstruire et ses membres.

Les formations initiales techniques et professionnelles, quel que soit leur niveau, incluent rarement des formations approfondies à l'utilisation et la mise en œuvre de matériaux biosourcés ou bas-carbone. Or, il est indispensable de former les nouvelles générations à ces matériaux et produits pour qu'ils les considèrent au même titre que les matériaux dérivés du ciment ou les isolants issus de la chimie.

Cette évolution sera d'autant plus aisée qu'en parallèle la demande des maîtres d'ouvrage (à commencer par les maîtres d'ouvrage publics via la clause environnementale évoquée précédemment) et maîtres d'œuvre se concrétise de manière forte et ferme.

La décarbonation de la construction et de la rénovation est une thématique incontournable pour les organismes de formation, du CAP à l'enseignement supérieur, qui doivent former leurs apprenants pour être capables de répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux de 2030 et 2050.

L'appui des Campus des Métiers et des Qualifications de la construction serait une très bonne porte d'entrée. Il en est de même pour les organismes de formation qui défendent ces modes constructifs, par exemple : Fédération éco-construire et [CFA d'Ocquerre](#).

Concernant la formation continue, les filières paille, chanvre, terre, chaux ... ont mis en place des modalités de formations pratiques pour les artisans et PME. Il est important d'encourager tous les professionnels à s'ouvrir à ces techniques, porteuses de sens, et à proposer ces solutions plus écologiques à leurs clients.

Il est aussi possible d'envisager des "clauses formations" (voir les propositions BUS2 de l'Axe 3) dans les marchés publics pour imposer aux signataires de contrats de travaux de suivre des formations courtes, pour les chantiers qui intègrent des solutions biosourcées et/ou bas carbone.



On peut noter la formation intégrée au travail<sup>3</sup> [Chanvribox](#), outil de formation sur chantier, dédiée à la mise en œuvre du béton de chanvre projeté et des blocs de béton de chanvre, montrant en situation réelle la mise en œuvre du chanvre dans l'isolation d'un bâtiment.

De même, l'ARPE, Normandie, propose des [formations pratiques](#) sur la mise en œuvre du chanvre, et le RFCP a mis en place des [formations ProPaille](#) sur la France entière.

Dans tous les cas, c'est bien la demande expresse du marché, assortie de l'anticipation du besoin de compétences correspondant, qui conduira au développement des savoirs et savoir-faire des professionnels dans ces domaines.

Pour développer la formation, il s'agira d'agir sur plusieurs leviers :

- la conception de contenus pédagogiques, adaptés à tous les niveaux, du CAP au BAC+5, qui se fera sur la base de la bibliographie existante
- la déclinaison de ces savoirs et savoir-faire dans plusieurs types de modules, théoriques et pratiques, répondant aux attentes de formation de tous les professionnels et des organismes de formation initiale, et permettant de conduire à une certification des acquis reconnue auprès de France Compétences.
- la valorisation de ces formations auprès des organismes de formation pour les inciter à les proposer dans leurs programmes et catalogues
- la formation des formateurs, sur les plans théoriques, pédagogiques et pratiques.

## RESULTATS ATTENDUS

**Objectifs stratégiques** : Amélioration de la qualité environnementale des rénovations performantes et de la construction neuve en massifiant l'utilisation des matériaux biosourcés et bas-carbone.

**Objectifs opérationnels** : mettre en place des moyens de massifier l'utilisation de biosourcés et bas-carbone, d'une part par la demande (marchés publics) et par la formation initiale et continue des professionnels.

En complément, la mise en place d'un soutien local aux filières biosourcées et bas-carbone serait très efficace pour qu'elles suscitent l'intérêt des maîtres d'ouvrages et des organismes de formation sur ces matériaux, et leur apporte les soutiens techniques dont elles auraient besoin.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendue : juin 2024

Durée de Mise en œuvre : /

Fin de l'action attendu:/

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

### VOLET 1 : Appuyer l'utilisation des clauses environnementales

Coordination : [CD2E](#), avec l'aide de [RESECO](#)

Avec l'aide de partenaires :

- Filières professionnelles biosourcés et bas-carbone, qui pourront identifier les projets qui ont utilisé des clauses incitant à l'utilisation de ces matériaux
- EPCI et communes, qui pourront soutenir le financement de postes locaux pour l'animation de filières locales
- organismes tels que Construction21, Effinergie ... qui ont réalisé des évaluations de projets utilisant ces matériaux.
- Centres de ressources Bâtiment durable pour faire connaître et promouvoir l'usage de cette clause
- AQC
- CSTB
- CIRCOLAB

<sup>3</sup> voir propositions de formation FIT dans l'Axe 3



- USH qui peut diffuser la clause auprès des bailleurs sociaux et les accompagner pour leur utilisation (étude avec Karibati sur la contribution des bailleurs à la structuration des biosourcés)
- ANRU

## VOLET 2 : Généraliser la formation aux matériaux biosourcés et bas-carbone

Coordination : Fédération Ecoconstruire (à confirmer - candidature AMI CMA pour mettre en place dispositifs de formation pour DE, artisans)

Avec l'aide de partenaires :

- Echelle nationale : Ministère Education Nationale, Ministère du Travail, France Travail, écoles d'architecture et écoles d'ingénieurs, CNOA, REFC'A et écoles d'architectes, CCCA-BTP, GRETA, CNFPT, CIRCOLAB
- Echelle territoriale : Régions (formation), services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DREETS, France Travail), CMQ, clusters et [centre de ressources Bâtiment durable](#)
- Filières professionnelles biosourcés et bas-carbone : RFCP, [construire en chanvre](#), [Karibati](#); [Ekopolis](#), Fibois, [Association Nationale des Couvreurs Chaumiers](#), ouate de cellulose, etc...

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

Maîtres d'ouvrages qui atteignent des taux plus importants de décarbonation de leurs projets de construction et de rénovation.

Ensemble des professionnels (maîtrise d'œuvre et entreprises, formateurs, ...) des filières biosourcés, qui valorisent leurs savoir-faire.

Futurs professionnels, qui seront acculturés pendant la formation initiale à ces matériaux, et pourront les prescrire et mettre en œuvre dans les règles de l'art.

Qualité environnementale de la construction et de la rénovation du parc bâti.

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

### VOLET 1 : Coût évalué de l'action "clauses biosourcés/bas-carbone" :

Ressources humaines nécessaires : soutien au réseau des "guichets verts"  
→ 0.5 ETP

Besoins techniques spécifiques : /

### VOLET 2 : Coût évalué de l'action "Formation"

Ressources humaines :

- animation sur les territoires, par un référent biosourcés/bas-carbone, pour cibler les organismes de formation qui souhaitent intégrer ces matériaux dans leurs enseignements
- animation d'un réseau des acteurs professionnels et de la formation pour fournir des programmes pédagogiques
- formation de formateurs
- Ingénierie de formation pour inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles ou au Répertoire Spécifique

Besoins techniques spécifiques :

- aménagement de plateformes techniques (fixes et mobiles) pour réaliser des exercices pratiques de mise en œuvre de ces techniques
- création /mise à jour de ressources bibliographiques et pédagogiques

### Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :

- développement de l'usage des clauses biosourcés / bas-carbone : Régions, notamment celles qui portent des programmes en biosourcés,
- action formation : Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Ministères du travail, région et EPCI, Fédération Ecoconstruire

A ces acteurs, on peut ajouter le réseau des Bailleurs sociaux qui propose de promouvoir les clauses environnementales dans son réseau.

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES



Action	Indicateurs	
Clause environnementale	Communication Nb de marchés comportant une clause environnementale	
Formation	Nombre de modules créés	Nombre de bénéficiaires des nouvelles formations

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Liens avec d'autres propositions d'actions BUS2

- Lien avec l'action 1.6 - Faciliter le recours au réemploi de produits et matériaux (pour la construction neuve et rénovation) : ingénierie territoriale et formation des professionnels
- Lien avec l'action 3.1 - Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels
- Lien avec l'action 3.2 - Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels
- Lien avec l'action 3.4 - Promouvoir les MOOC liés à la rénovation et à la construction performantes

### Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2 ou ressources

- Cette proposition est en adéquation avec l'action 7a Soutien à l'innovation (dont filières bois et biosourcés) - Renouveler le soutien financier aux filières d'innovation du Plan de Structuration de la Filière Rénovation énergétique des logements coordonné par la Mission de Coordination Interministérielle à la Rénovation des Bâtiments.
- Projet européen Cosme Reno, qui doit développer un outil "tracker carbon" pour aider à la décision pour le choix de solutions de rénovation moins carbonées
- Les filières Biosourcés et Réemploi pourraient être soutenues par le développement de l'auto-construction et auto-rénovation accompagnée par des professionnels. L'ASDER est partenaire avec Energies Demain, Alter Alsace Energies, Réseau Twiza et d'autres, du projet #ARAPAGA (Auto-Rénovation Accompagnée comme premier pas d'un parcours de formation aux métiers de la rénovation énergétique). Cette approche vise justement à se servir de la rénovation de son propre habitat pour découvrir le métier.
- Des ressources sur les matériaux biosourcés sont disponibles sur le site de l'[AQC](#).
- L'ANRU travaille sur des bonus d'excellence environnementale qui pourraient prochainement prendre la forme de clauses environnementales.

La proposition d'action nécessite de :

- travailler sur les filières amont en local
- articuler le projet en cours avec les acteurs de terrain, tels que : ASDER, Fédération Eco-Construire, Campus des Métiers et des Qualifications, Energies Demain, Alter Alsace Energies, Réseau Twiza, qui portent des projets complémentaires.

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

/

## 8. RECOMMANDATIONS

Il convient, en amont de l'encouragement à utiliser des matériaux biosourcés et bas-carbone, de parler d'encourager les projets bas carbone (comme c'est le cas via la RE2020) pour les projets de rénovation. Les opérateurs auront ainsi le choix des solutions ce qui encouragera l'utilisation de matériaux biosourcés.

Au delà des 2 actions ciblées dans cette fiche action, les travaux réalisés par BUS2 (ateliers, groupes de travail, entretiens ...) ont montré que d'autres actions, à portée plus politique ou réglementaires, devraient être entreprises pour faciliter le développement économique des filières biosourcés et bas-carbone.



## **Sur la base de solutions techniques déjà expérimentées avec succès, mieux prendre en compte les caractéristiques de ces matériaux dans les réglementations et les normes pour que les solutions biosourcées soient plus facilement proposées dans les projets (effusivité, confort d'été, hygrothermie, ...).**

Bien que les solutions biosourcées et bas-carbone aient fait leurs preuves depuis de nombreuses années, elles ne sont toujours pas passées (pour la plupart) dans les réglementations, ce qui faciliterait leur prescription et leur mise en œuvre dans les projets.

De même les caractéristiques thermiques et environnementales de ces matériaux ne sont pas toujours pris à leur juste valeur dans les calculs, fautes de données suffisantes.

Il s'agit donc de faciliter l'obtention d'avis techniques pour ces solutions afin de rassurer les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre sur leur utilisation.

De manière complémentaire, la rédaction des "règles professionnelles" pour la mise en œuvre de la paille comme isolant a permis un développement très important de cette solution. Le soutien à la rédaction de solutions de ce type pour d'autres matériaux permettra d'en massifier l'usage.

Porteur envisagé : Acteur en charge d'intégrer les nouvelles normes, CEREMA

Partenaires envisagés : ADEME, CSTB, AQC

## **Préparer la constitution d'un dispositif de politique publique de financement destiné à aider les filières biosourcées et bas-carbone**

### Soutien à l'innovation

Les filières alternatives aux produits industriels ont toujours été assez peu financées par la puissance publique. En effet, depuis plusieurs décennies, bien qu'il existe des travaux de recherche pour la promotion et le déploiement des filières de matériaux bio et géosourcés et de maîtrise d'oeuvre incluant des méthodes et procédés de mise en œuvre de matériaux bio-sourcés, les programmes de recherche sur le bâtiment ont en grande partie été orientés vers l'amélioration des "produits traditionnels", ce d'autant que ces filières industrielles ont elles aussi les moyens de leur développement.

Pour répondre aux enjeux de décarbonation, la proposition est de soutenir de manière spéciale les recherches sur les matériaux à très faible contenu carbone, pour développer, tester, promouvoir des solutions innovantes (AAP France 2030, APR dédiés), notamment pour la rénovation, dans le but de mieux les inclure dans les réglementations, ou de faciliter la mise au point de produits semi-industrialisés plus faciles à mettre en œuvre.

Porteurs envisagés :

Echelle nationale : MEFSIN, MTECT

Echelle territoriale : services déconcentrés

Partenaires envisagés : ADEME, CSTB

Echelle territoriale: [RFCP](#), [construire en chanvre](#), [Karibati](#); [Ekopolis](#), [centre de ressources Batiment durable](#), Ecole Supérieure du Bois et des Biosourcés, CESI, Université Gustave Eiffel (terre crue), AsTerre, Confédération de la terre crue

### Incitation à l'achat de matériaux biosourcés

Le financement public pourrait aussi se traduire par des mesures fiscales, par exemple, en mettant en place une TVA à 5 % pour les biosourcés ou bas-carbone.

### Soutien à l'animation

De même, ces filières nécessitent un soutien financier pour prendre en charge l'animation des acteurs sur les territoires. Ceux-ci pourraient ainsi prendre en charge les actions citées ci-dessus.

Cette aide pourrait être apportée par les agences nationales, les régions (par exemple, la Région Bretagne soutient, en lien avec l'ADEME, la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées) ou par les EPCI, dans la mesure où elles auront une action économique forte localement. En effet, elle se traduira aussi bien sur l'activité de la construction/rénovation, de l'agriculture pour la fourniture des produits, de la petite industrialisation, et de la formation.

D'une manière générale, il n'est pas concevable de faire vivre une filière au niveau national ou via une inter-filière sans animation dans les Filières.

Les filières devraient être accompagnées dans une logique globale et locale de développement des dynamiques.



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	<b>AXE 1 SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE</b>
Titre	<b>6 FACILITER LE REEMPLOI DE PRODUITS ET MATERIAUX (POUR LA CONSTRUCTION NEUVE ET RENOVATION) : INGENIERIE TERRITORIALE ET FORMATION DES PROFESSIONNELS</b>

## 1. DESCRIPTION GENERALE

### CONTEXTE

Le réemploi de matériaux et produits (notamment pour le second œuvre) est un levier important pour réduire l'empreinte carbone des constructions neuves et en rénovation. Le réemploi participe aussi à la réduction des déchets et à la réduction de la consommation de ressources.

On se focalise ici sur le réemploi des matériaux et produits, en articulation avec les filières REP (Décret relatif à la responsabilité élargie des producteurs) pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) et pour les équipements électriques et électroniques (EEE). En effet, les éco-organismes ont des objectifs réglementaires de résultats, des moyens à mettre en œuvre, des responsabilités sur le maillage des acteurs, le soutien aux structures, etc, et recyclent les matériaux en vue de les réintroduire dans le processus de fabrication d'un nouveau produit.

Beaucoup d'expérimentations, souvent menées à l'initiative de maîtres d'ouvrages publics, ont montré la faisabilité, tant technique qu'économique, de cette méthode.

Des expérimentations et bonnes pratiques récentes qui ont su valoriser avec succès le réemploi ont été mises en œuvre dans différents territoires. En général, le succès de ces opérations est lié à la grande implication des maîtres d'ouvrage, souvent via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dédiée pour la prise en compte du réemploi dans leur projet.

Pour massifier ces solutions, il est nécessaire d'aller au-delà du "cas par cas", pour mettre en place un écosystème dans chaque territoire (EPCI, bassin d'emploi) comprenant :

- l'ancrage local, avec le soutien des collectivités locales et de la Région,
- le sourcing des matériaux et produits, des entreprises de déconstruction, des entreprises pour l'éventuelle remise en état des produits, de la logistique de stockage intermédiaire et du transport,
- la sensibilisation et l'information de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, incluant les entreprises, tant en ce qui concerne l'offre que la demande et l'utilisation de réemploi,
- l'identification d'AMOs capables de convaincre les maîtres d'ouvrages, de rédiger des Cahier des charges qui inclut le réemploi (clauses réemploi), de rassembler autour du projet tous les acteurs, et d'animer cette communauté
- en conséquence, l'introduction dans les formations, des notions indispensables sur le réemploi qui permettront de conduire à des emplois d'AMO et de "qualificateurs du réemploi", d'enrichir les approches d'éco-conception dans les BET, de convaincre les assureurs et BE de contrôle, et de sensibiliser les entreprises.

Le rôle des collectivités se joue à plusieurs niveaux :

- au-delà de la simple intégration de clauses réemploi dans leurs marchés, les collectivités, en tant que maître d'ouvrage, peuvent s'assurer que ces clauses soient réellement appliquées dans leurs projets sur le terrain (lien avec Article 58 de la Loi AGEC) en intégrant, à titre de démonstration et d'exemplarité, des produits de seconde vie dans leurs projets ;
- de plus, les services des collectivités voient passer les projets des maîtres d'ouvrage de leur territoire, donnent les autorisations et permis de construire, et peuvent ainsi être



proactifs sur le réemploi : vérification de la bonne réalisation des diagnostics réglementaires PEMD (déchets issus de la démolition et de la rénovation) et de leurs conclusions, incitation à l'intégration de clauses réemploi dans les projets, et à l'identification et la justification des produits et matériaux de 2nd vie dans les projets et les plans, etc.).

## OBJECTIFS DE L'ACTION

- Mettre en place un écosystème du réemploi dans chaque territoire.
- Mieux valoriser et intégrer les solutions de réemploi dans les projets

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Deux actions principales ont été identifiées pour mieux valoriser et intégrer les solutions de réemploi dans les projets.

### VOLET 1 : Création en collectivités territoriales de postes de chargés de mission dédiés pour chaque bassin d'emploi engagé dans cette politique.

Le rôle des chargés de mission sera de :

- accompagner les territoires pour mettre en place et aider les filières de réemploi, incluant
  - l'identification des acteurs locaux du réemploi et leur mise en relation
  - le foncier et la logistique du stockage, notamment pendant la phase de déconstruction, du conditionnement, du transport, ...
  - le soutien financier à ces filières en émergence, notamment pour prendre en compte l'économie carbone réalisée et l'emploi local créé,
  - Faire le lien avec les éco-organismes PMCB et EEE
- sensibiliser les maîtres d'ouvrages pour qu'ils décident de proposer cette solution dans leurs cahiers des charges, avec l'aide d'AMO qui pourront anticiper et accompagner l'utilisation du réemploi dans le projet. Rassurer les maîtres d'ouvrages dans cette démarche en leur proposant de commencer par des petites actions centrées par exemple sur la réutilisation d'un seul type d'éléments : portes, radiateurs, luminaires, éléments d'aménagements extérieurs ... (exemple expérimentation Bâti-Sobre)
- lever les incertitudes des Maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre et entreprises sur les questions d'assurance et de garantie décennale pour les produits de réemploi, et diffuser les inventaires de bonnes pratiques auprès des maîtres d'ouvrage.

### VOLET 2 : Montée en compétence des acteurs du bâtiment.

Il s'agit de :

- intégrer dans les formations de référence de toutes les filières bâtiment, du niveau Licence au niveau architecte ou ingénieur, des enseignements de base sur le réemploi, sur les modifications de pratiques à chaque étape de la chaîne de valeur et sur les impacts en termes de décarbonation, d'économies ou d'assurance.
- Créer une certification complémentaire spécifique aux techniques du réemploi qui s'ajoute aux formations bâtiment existantes et offre une spécialisation pour appréhender les différentes recommandations professionnelles pour le réemploi, dont la durée dépend des postes visés (exemple: 6 mois pour un technicien ou master complémentaire pour un architecte).

Cela nécessitera de concevoir des formations :

- adaptées à tous les niveaux
  - conduisant en formation continue à une qualification ou certification
  - ou intégrées dans les formations initiales et conduisant à un diplôme
- Concevoir des mallettes et des contenus pédagogiques et les diffuser auprès des enseignants et formateurs concernés pour favoriser l'appropriation des enjeux, évolutions et mises en oeuvre possibles dans les dispositifs de formations initiales et continues

## RESULTATS ATTENDUS



**Objectifs stratégiques** : Amélioration de la qualité environnementale des rénovations performantes

**Objectifs opérationnels** : Définir un dispositif complet de soutien à l'usage de produits et matériaux de réemploi.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendue : juin 2024

Durée de Mise en œuvre : ponctuelle, avec relance de la communication

Fin de l'action attendu : /

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

### VOLET 1 : postes dédiés au développement du réemploi dans les territoires

- **Echelle nationale** : ministère de la transition écologique, ministère du travail et de l'emploi, ministère de l'éducation nationale ; lycées, écoles et universités, éco-organismes des filières REP PMCB et EEE (OCA Bâtiment, Valobat, Valdelia, Ecominero, OCAD3E, Ecologic, Ecosystem, Soren)
- **Echelle territoriale** : services déconcentrés de l'état, Régions
- **Partenaires envisagés** : ADEME, CSTB, Sprec (syndicat des acteurs du réemploi), CIRCOLAB
- **Echelle locale**: Régions, EPCI et bassins d'emplois, [Club du Réemploi en Normandie](#), [Bellastock](#), l'ensemble des éco-organismes des filières REP PMCB et EEE, [Booster du Réemploi](#), [Récup'tri](#),

### VOLET 2 : Formation

- **Porteur potentiel** : Fédération Ecoconstruire et le consortium CMA
- **Echelle nationale** : Ministère Education Nationale pour les formations techniques initiales, professionnelles et continues, Ministère du Travail pour les organismes de formation et notamment les CFA, écoles d'architecture et écoles d'ingénieurs (CESI)
- **Echelle territoriale** : Régions (formation), services déconcentrés de l'Etat

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

Filières réemploi et parc bâti

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

### Coût évalué de l'action :

- Postes dédiées réemploi, éventuellement financés par les régions et/ou EPCI
- Formation

### Ressources humaines nécessaires :

- Postes dédiées réemploi
- Formation

### Besoins techniques spécifiques :

- Postes dédiées réemploi
- Formation

### Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :

Postes dédiées réemploi

Formation: Consortium Fédération Ecoconstruire - CMA

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Action	indicateurs	
AAP	Nb de projets financés en AAP	
Normes	Normes créées	
Formation	Nombre de modules créés	Nombre de bénéficiaires des nouvelles formations

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



## Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 1.5 - Faciliter le recours aux produits et matériaux biosourcés et bas-carbone pour la construction neuve et rénovation : clauses dans les marchés publics et formation, car l'action formation est à mener de façon conjointe.
- Lien avec l'action 3.2 - Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels.
- Lien avec l'action 3.4 - Promouvoir les MOOC liés à la rénovation et à la construction performantes

## Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- Le site [matériaux-réemploi](#) propose à la fois des références bibliographiques de projets utilisant le réemploi, ainsi qu'une carte [materiauxreemploi.com](#) des acteurs du réemploi à l'échelle nationale.
- Bonnes pratiques : dossier Economie circulaire de [Construction21](#), guides du [programme FCRBE](#) sur le réemploi, [recup tri](#)
- L'IFPEB a mené une étude en s'associant à Cycle Up, A4MT (Booster du Réemploi) et Alliance économie pour décrypter l'équation économique du réemploi et identifier les leviers pour passer à l'échelle (publiée en janvier 2023): [Equation économique du réemploi dans le bâtiment. Le signal prix suffit-il pour inciter le passage à l'action ?](#)
- Expérimentation [Bâti-Sobre](#): sensibilisation des maîtres d'ouvrage
- Le [projet de R&D SPIROU](#) en cours vise à accompagner les pratiques de réemploi vers une reconnaissance assurantielle, pour lever les incertitudes des Maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre et entreprises sur les questions d'assurance. L'objectif serait de déployer ce genre d'initiatives car seulement quelques familles de produits vont être caractérisées.
- MOOC "Economie circulaire sur les chantiers", en cours de création par l'ADEME avec Envirobot Occitanie et le CSTB.
- MOOC "Réemploi"  
<https://www.mooc-batiment-durable.fr/fr/formations/le-reemploi-matieres-a-batir/>
- L'ANRU travaille sur des bonus d'excellence environnementale qui pourraient prochainement prendre la forme de clauses environnementales
- L'expérience des "Territoires engagés pour la Transition Ecologique" peut inspirer pour préciser les rôles et missions des chargés de mission économie circulaire sur les territoires. Ces chargés de missions ont pour but d'animer des réseau locaux dans un esprit de guichet unique, accompagner dans la rédaction de clauses des marchés publics et d'aider les entreprises à se positionner sur ces marchés, de mobiliser de nouveaux partenaires non encore inscrits dans les démarches, d'organiser des événements de sensibilisation, publier des retours d'expériences, organiser des sessions de formation en lien avec les organismes locaux.

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

/

## 8. RECOMMANDATIONS

### 1. Certification des produits et matériaux

Un préalable indispensable à la mise en place de chargés de mission et de formations serait la certification des produits et matériaux de réemploi, qui nécessite un travail collectif (l'ensemble des parties prenantes).

### 2. Assurance pour le réemploi

Il est nécessaire de sécuriser le réemploi au niveau assurantiel par la création de recommandations professionnelles sur les différentes techniques du réemploi. A ce jour, on a réussi à créer une seule règle professionnelle avec un assureur (sur le métal).

Pour ce faire, des financements sont nécessaires, par exemple de la part du FCAC. L'enjeu est de mettre en place des dispositions permettant de démonter et réemployer, préciser les process de



démontage, qualification des matériaux, conditionnement, stockage, transport, dans le cadre de recommandations professionnelles.

### **3. Développer et diffuser des MOOC**

- MOOC "Economie circulaire sur les chantiers", en cours de création par l'ADEME avec Envirobat Occitanie et le CSTB.
- MOOC "Réemploi"  
<https://www.mooc-batiment-durable.fr/fr/formations/le-reemploi-matieres-a-batir/>



Propositions d'actions

# Axe 2

---

Favoriser le  
recrutement et le  
maintien des actifs  
dans le secteur

---



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 2 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR</b>
<b>Titre</b>	<b>1 LANCER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DECLINEE SELON LES PUBLICS CIBLES POUR FAIRE EVOLUER L'IMAGE DES METIERS DU BATIMENT</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
En raison notamment d'un manque d'attractivité, le secteur connaît des difficultés de recrutement alors qu'il faudra presque doubler les effectifs dans la rénovation performante des bâtiments. Ce manque d'attractivité s'explique entre autres par :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• l'image négative du secteur dès la formation initiale et dans le parcours d'accompagnement et d'orientation</li><li>• les conditions de travail décrites comme éprouvantes et physiques, inadaptées aux contraintes familiales</li><li>• les rémunérations souvent perçues comme faibles</li><li>• des perspectives d'évolution considérées comme faibles.</li></ul>	
Pourtant, les métiers du bâtiment, surtout de la rénovation énergétique, ont du sens au regard de la transition écologique. Ils apportent aussi des perspectives aux jeunes générations mais aussi aux adultes en reconversion, en termes de nouvelles manières de construire (éco-construction, réhabilitation de site/lieu, mutualisation, polyvalence du bâti ...).	
L'orientation vers les métiers du bâtiment est souvent associée à un niveau scolaire jugé trop faible, voire stigmatisée et "choisie" par défaut. L'image des métiers du bâtiment mérite d'être revalorisée ainsi que toutes les personnes qui contribuent à la qualité du patrimoine bâti et à la mise en place des technologies et techniques liées aux performances de nos bâtiments.	
Il s'agit de se mobiliser pour changer l'image de métiers aujourd'hui dévalorisés, pour en faire les "héros de la transition écologique ", des métiers au service de la population et de la planète. Les métiers du bâtiment sont la première ligne de la lutte contre le changement climatique.	
Le numérique (technologie 3D, technologies immersives, Intelligence artificielle, etc) bouleversent les métiers d'aujourd'hui et de demain, y compris dans le domaine du bâtiment et de la transition environnementale ; un bon levier pour rendre certains de ces métiers plus attractifs auprès des jeunes générations.	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Donner à voir un secteur porteur de sens en valorisant ses atouts</li><li>• Changer d'image, redonner une autre image aux métiers du bâtiment</li><li>• Communiquer de façon plus large sur les évolutions des métiers du BTP (poids des matériaux, méthode de travail, numérisation des métiers opérationnels ...)</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
L'action consiste à lancer une campagne de communication destinée à un public très large, même au-delà du bâtiment pour attirer des talents des autres secteurs selon deux angles d'approches : la déconstruction des idées reçues et les valeurs véhiculées par le secteur.	
Cette action se divise en 3 temps :	
<ol style="list-style-type: none"><li>1) Faire un bilan des campagnes déjà réalisées sur les 10 dernières années</li><li>2) Identifier les messages clés</li><li>3) Lancer la campagne de communication avec deux angles différents :</li></ol>	



Angle 1 : Campagne dédiée à déconstruire les idées reçues que renvoient le secteur du bâtiment

- niveau de salaires souvent considéré comme bas alors qu'en moyenne plus élevé que d'autres secteurs,
- secteur qui donne une image de pénibilité des chantiers et avec des manutentions lourdes alors que des engins peuvent la réduire,
- des perspectives d'évolution professionnelle faible dans ce secteur alors qu'il y a des possibilités,
- secteur qui paraît peu flexible et pas adapté aux "nouvelles tendances" comme la semaine de 4 jours, le télétravail... alors que le secteur s'adapte,
- en cas de mobilité, le problème d'accès au logement est évoqué alors que les entreprises du secteur ont des solutions pour accueillir les nouvelles recrues et leurs faciliter l'installation,
- idem pour les problèmes de déplacements de ses employés, les entreprises mettent souvent en place un système de ramassage entre collègues

Angle 2 : campagne dédiée à mettre en valeur :

- les atouts et les forces du secteur : intérêt général, contribution à la TE, technicité, coopération, digital, métier d'avenir et opportunités d'évolution avec les technologies (ex: exosquelette, industrialisation), excellence et prestige (à la façon des Compagnons du Tour de France et du Devoir) en utilisant un lexique plus valorisant « métiers d'excellence/métiers d'avenir »
- et les opportunités que peuvent véhiculer la transition écologique dans le secteur : Travailler dans la Transition écologique contribue aux besoins sociétaux de réussir sa vie en donnant du sens à son métier "en vous engageant dans le bâtiment, vous contribuez activement à la transition écologique".

NB : Une attention particulière sera portée pour communiquer sur un projet complet de rénovation énergétique d'un bâtiment afin de montrer comment son métier contribue à construire un projet dans sa globalité (et ne pas dédier une campagne par métiers).

## RESULTATS ATTENDUS

- Un secteur qui est valorisé lors des orientations professionnelles
- Des talents qui choisissent d'intégrer le secteur pour les valeurs qu'il véhicule
- Le secteur du bâtiment est devenu une voie choisie d'orientation pour les jeunes et pour les personnes en reconversion.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendue : 2024/2025

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

**Co-porteurs à Échelle nationale** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires avec la MCI PREB et le plan de structuration de la filière et le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités avec la MADEC/DGEFP par l'EDEC et l'ADEME avec sa campagne France Renov et ministère de l'éducation nationale

**Porteurs à échelle territoriale** : Collèges, Lycées, DREETS/DDETS, lycées professionnels, CREFOP, collectivités territoriales, FFB, CAPEB

**Partenaires directs** : Ministère de l'Éducation Nationale, DGE, FFB, CAPEB, ADEME ...

**Partenaires volontaires** : Réseau action climat, Fédération Ecoconstruire, RFCP (réseau français construction paille), Académie de Rennes, Grenoble Alpes Métropole, DREETS/DDETS44, Université de Rennes

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

- le grand public
- Les jeunes
- Les personnes en reconversion
- Les entreprises

## 4. RESSOURCES ESTIMEES



Cout évalué de l'action : non évalué
Ressources humaines nécessaires : non évalué
Besoins techniques spécifiques : non évalué
Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : /
<b>5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES</b>
Indicateurs de résultats de l'action
Taux de jeunes restant après et pendant leurs études dans le secteur
nombre de personnes touchées par la campagne
<b>6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>
Liens avec d'autres actions du projets BUS2
<ul style="list-style-type: none"><li>lien avec l'action 2.2 - Susciter des vocations par le geste chez les jeunes</li><li>lien avec l'action 2.4 - Féminiser les chantiers</li><li>lien avec l'action 2.5 - Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs dans le secteur du bâtiment</li></ul>
Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2
Action articulée avec :
<ul style="list-style-type: none"><li>EDEC : MADEC - Cette action est articulée avec l'axe attractivité de l'EDEC : "créer des ressources pour la promotion des métiers relatifs à la rénovation énergétique des bâtiments".</li><li>MCIPREB : RIS - Cette action est articulée avec l'action 4b : Bâtir un éventuel nouveau plan à partir d'un retex des plans de mobilisation précédents du plan de Structuration de la filière « rénovation énergétique du bâtiment »</li><li>Campagne France Rénov de l'ADEME</li></ul>
<b>7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIES</b>
/
<b>8. RECOMMANDATIONS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>Créer/renforcer des pôles territoriaux d'excellence métiers de la rénovation énergétique en accord avec les campus des métiers et des qualifications (CMQ, regroupent plusieurs établissements de formation autour d'un pôle de compétences)</li><li>Développer des PTCE (pôle territorial de coopération économique) sur l'éco rénovation (alliant performance énergétique et confort de vie)</li><li>Dédier un CLEE (Comité local écoles-entreprises) spécialisé dans les métiers du bâtiment, sur le secteur</li><li>Recourir à des clauses "visites" de chantier dans les marchés permettant de donner accès aux visites de chantier à tous les stagiaires, actifs en reconversion, demandeurs d'emploi et leurs prescripteurs, dans toutes les formations.</li><li>Développer un programme TV sous format " le meilleur ouvrier des travaux de la réno " (ex : masterchef/topchef) - série DETER (sur le monde agricole est un exemple inspirant)</li><li>Elargir les Journées européennes du Patrimoine en faisant un focus sur le bâtiment</li><li>Élargir le public des Coulisses du Bâtiment de la FFB</li><li>Travailler avec des professionnels du marketing, de la publicité et de l'influence pour monter les actions</li><li>Former les conseillers emploi et orientations aux outils d'orientation et aux métiers du BTP</li></ul>



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 2 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR</b>
<b>Titre</b>	<b>2 SUSCITER DES VOCATIONS PAR LE GESTE CHEZ LES JEUNES</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<p>Alors que le besoin de recruter massivement et de conserver des nouveaux talents est pressant, seulement 39% de jeunes formés restent dans le bâtiment après 3 ans en poste ; ceci est en partie dû à une mauvaise orientation, à un secteur conventionnel et traditionnel qui ne répond pas aux attentes d'un jeune ...</p>	
<p>Au moment de l'orientation scolaire ou professionnelle, les métiers du bâtiment sont souvent dévalorisés auprès des jeunes (notamment dans les collèges et les écoles primaires), phénomène de mauvaise image qui perdure de génération en génération. Les orientations des jeunes vers les métiers du bâtiment en formation initiale sont encore trop souvent présentées et considérées comme des choix par défaut et est trop peu souvent une orientation scolaire et professionnelle choisie. Pourtant, il s'agit de métiers contribuant fortement à la transition écologique, qui nécessitent d'être mieux connus.</p>	
<p>Une sensibilisation auprès des adultes qui entourent ou accompagnent les jeunes dans leurs choix d'orientation scolaire ou professionnelle (enseignants/ conseillers d'orientation, conseillers d'éducation principaux (cf action 2.5), parents, chargée de mission dans les PLIE/mission locale/maison de l'emploi ...) est nécessaire sur le sens que peut avoir un jeune à travailler dans le bâtiment et les compétences techniques et surtout humaines recherchées.</p>	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>assurer, pour les jeunes, une orientation vers le secteur du bâtiment choisie et non subie par l'approche du geste</li><li>augmenter la connaissance globale des métiers de la transition écologique du secteur du bâtiment</li><li>intervenir dans l'orientation des jeunes en encourageant et soutenant l'organisation d'intervention de professionnels dans les écoles ou missions locales par un partenariat entreprise/établissement scolaire.</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p>Les métiers du bâtiment étant des métiers manuels, il est nécessaire que les recrues potentielles puissent découvrir les métiers par le geste. En effet, en pratiquant, ces jeunes (moins de 25 ans) peuvent s'orienter vers la voie qui les intéresse ou encore choisir de s'orienter dans le secteur du bâtiment et ne pas en faire un choix par défaut. Le geste permet de donner du sens à un métier et cela peut susciter des envies.</p>	
<p>Cette action répond au besoin de recruter massivement des nouveaux talents en leur faisant découvrir des métiers à travers une expérience pratique.</p>	
<p><i>"La satisfaction issue de la maîtrise du geste est également cruciale pour l'attachement et la valorisation du travail. Il est essentiel de rétablir l'importance du 'savoir-faire' et de rétablir les véritables 'métiers du bâtiment'". Richard Sennett, sociologue, extrait de "Le travail sans qualités : Les conséquences humaines de la flexibilité", publié en 2008.</i></p>	
<p>La proposition est double :</p>	
<b>VOLET 1 : Proposer une approche de découverte par le geste pour tous les jeunes</b>	



Cette action consiste à mettre en place des **ateliers sous forme de découverte des métiers du bâtiment par le geste** à destination de tous les jeunes de moins de 25 ans dont les scolaires (collèges) en recherche d'une orientation professionnelle.

Les ateliers prennent la forme de travaux pratiques de découvertes de 3 ou 4 métiers différents d'une 1/2 journée pour une douzaine de jeunes (dégainer un cable, peindre un mur ...) inspiré de la démarche Bâti Ton Projet.

Ces ateliers peuvent être réalisés :

- sur des camions équipés
- à partir de supports/outils qui peuvent s'installer dans salles,
- ou sur un plateau technique par exemple en mutualisant ceux utilisés pour la formation.

Ils pourraient aussi intégrer les matériaux biosourcés.

## VOLET 2 : Partager des expériences entre jeunes pour faciliter leur orientation professionnelle

Cette action consiste à privilégier l'intervention des jeunes compagnons et des jeunes femmes compagnons (qui ont le même langage que les jeunes) et qui peuvent témoigner de l'intérêt pour leurs métiers et du parcours suivi pour y arriver pour parler aux jeunes (lien avec action 2.6 féminiser les chantiers) :

- En s'appuyant sur les programmes d'intervention d'entreprises du bâtiment en milieu scolaire et auprès des missions locales
- En incitant au partenariat entre entreprises locales du bâtiment engagées dans la Transition Écologique, établissements scolaires et mission locale (enseignement secondaire : collèges, lycées).

La mise en œuvre du programme peut être réalisée par l'EPCI ou une de ses structures associées qui missionne un agent en charge de coordonner et mettre en lien les entreprises avec les établissements scolaires, la mission locale et les organisations professionnelles.

## RESULTATS ATTENDUS

Augmenter le nombre de jeunes qui choisit le secteur du bâtiment

Diminuer le taux de sortie pendant la formation

Valorisation des métiers du bâtiment

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendue : rentrée 2024

Durée de Mise en œuvre : à mettre à jour et réitérer à chaque année scolaire

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

### Echelle territoriale :

- Action 1 "sur les ateliers de découvertes par le geste"  
co-portage entre un Organisme de formation (ex : AFPA ou GRETA ou CFA ou lycée professionnel) et un opérateur local : EPCI (et ses structures associées (ex : maison de l'emploi)) qui fera le lien avec les écoles, collèges, lycées, CFA ...

D'une manière pratique, l'organisme de formation gère les outils pédagogiques (logistiques) et la mise en œuvre en locale et le programme local (ateliers en collaboration avec les collèges/lycées, Mission locale, Centre Sociaux ...) est gérée par l'EPCI (communication, réception/stationnement des outils pédagogiques et programme local). L'animation des ateliers est faite par des formateurs spécialisés. ateliers de ½ journée

Action 2 : sur l'intervention des jeunes compagnons comme pour présenter leurs métiers

EPCI (Mission locale ...), Région et Département (pour les établissements scolaires et le réseau des ambassadeurs métiers), Établissements scolaires (collèges, lycée professionnel), les entreprises et leurs réseaux



**Echelle nationale :** validation et soutien des démarches et dispositifs par le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de la Transition écologique et DGE

**Partenaires envisagés :** Organisation professionnelle, CMA/CCI, Bureaux des entreprises dans les lycées professionnels - Dafpic ... acteurs pour soutenir/relayer les actions : fédération ecoconstruire, RFCP, ESIEE IT, Réseau action climat, inspecteur d'académie, Sous-direction des parcours d'accès à l'emploi (SDPAE – DGEFP) ...

### 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

- Jeunes sortis de l'école sans diplômes
- jeunes de 3ème, en cours d'orientation
- scolaires
- personnes entourant le jeune : parents, personnel de l'orientation, professeurs

### 4. RESSOURCES ESTIMEES

**Coût évalué de l'action :**

Coût VOLET 1 :

- Achat de la camionnette équipée 150 000 euros
- Utilisation et aménagement de plateaux techniques existants ou outils (25/30 000€)

**Ressources humaines nécessaires :** coordination par ETP à définir par territoire

**Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :** Région ?

### 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Nombre de participants aux ateliers de découverte	Cible	
Taux de sortie pendant la formation		
Taux de jeunes qui restent dans le secteur après 3 ans de vie professionnels		
Nombre de bassins d'emploi ayant porté une campagne de travaux pratiques à destination des jeunes		
Nombre de bassins d'emploi qui ont une action d'ambassadeurs métiers (jeunes compagnons)		
nombre de jeunes qui choisissent le secteur du bâtiment		

### 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Liens avec d'autres actions du projets BUS2**

- Lien avec l'action 2.1 - Lancer une campagne de communication déclinée selon les publics cibles pour faire évoluer l'image des métiers du bâtiment
- Lien avec l'action 2.4 – Féminiser les chantiers
- Lien avec l'action 2.5 - Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs dans le secteur du bâtiment
- Lien avec l'action 3.1 - Développer et massifier des formations par le geste permettant d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants (niveaux A et B du DPE)



## Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- EDEC : MADEC (Mission de l'Anticipation et du Développement de l'Emploi et des Compétences) - Cette action est articulée avec l'axe attractivité de l'EDEC : "créer des ressources pour la promotion des métiers relatifs à la rénovation énergétique des bâtiments". L'EDEC pourrait mobiliser l'expertise de l'ADEME dans les comités techniques.
- MCI PREB : RIS - Cette action est articulée avec l'action 4b : Bâtir un éventuel nouveau plan à partir d'un retex des plans de mobilisation précédents du plan de Structuration de la filière « rénovation énergétique du bâtiment »

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIES

Bonnes pratiques visant la valorisation du secteur du bâtiment auprès des jeunes

- Méthode Bâties Ton Projet
- Démarches ambassadeurs métiers auprès des publics en quête d'orientation et/ou en reconversion et soutenir/aider les entreprises/professionnels (initiative régionale : Réseau des ambassadeurs métiers [Normandie/Nouvelle Aquitaine](#), Artisans messagers de la CAPEB, Réseau des [ambassadeurs métiers](#) by CAPEB
- Olympiades des métiers
- Les grands frères /parrainage
- Initiative "artisans messagers" (dans le collèges avec des pro et actions de sensibilisation pratiques) Les artisans Messagers - initiatives CAPEB
- [Festival de la TE et du numérique](#)> Lycée pro et CAP
- Plateforme et campagne [T'es refait](#) : Une plateforme pour tout savoir sur les métiers de la rénovation, elle permet aux jeunes en recherche d'orientation scolaire et professionnelle
- L'[école Etre](#) se développe sur le territoire avec cet objectif, notamment sur les métiers du bâtiment d'en savoir plus sur les formations et les métiers de la rénovation écologique des bâtiments.

## 8. RECOMMANDATIONS

- Des séquences d'ateliers pratiques pourraient être prévues aux adultes entourant le jeune (enseignants/ conseillers d'orientation, conseillers d'éducation principaux, parents, chargés de mission dans les PLIE/mission locale/maison de l'emploi ...), D'autres séquences peuvent être réservées qu'aux jeunes femmes (action 2.6 : féminiser les chantiers)
- Faire connaître et valoriser auprès de tous les CMQ (Campus des métiers et des qualifications) l'initiative engagée par le CMQ de Bretagne qui a lancé une consultation auprès des collèges pour avoir une vision claire des actions déjà en place, ainsi que des besoins des écoles en matière d'information et de connaissance des formations
- Réaliser la duplication de la [Plateforme ForIndustrie](#), opération de promotion ludique sur internet des métiers de l'industrie à destination des jeunes, pour l'élargir aux métiers de la TE et du bâtiment
- s'inspirer de l'action de l'ANRU : pour l'appliquer à d'autres événements qui parlent aux jeunes : Dans le cadre du Programme investissement d'avenir ANRU+, l'ANRU co-finance l'action de l'association [Métropop](#) en Seine Saint Denis. Parmi les projets, le média Com'au quartier fait par et pour des jeunes met en avant, notamment par des vidéos sur les métiers des chantiers des Jeux Olympiques, les opportunités d'emploi sur le territoire.
- Systématiser la semaine des métiers ou les séances obligatoires de présentation des métiers pratiques dont ceux liés à la transition écologique



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 2 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR</b>
<b>Titre</b>	<b>3 COORDONNER ET DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ELOIGNEES DE L'EMPLOI DANS LES METIERS DU BATIMENT DANS LES TERRITOIRES</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<p>Pour répondre au besoin de rénovations performantes nécessaires d'ici à 2030, le secteur du bâtiment doit augmenter ses effectifs de 200.000 équivalents temps plein (ETP) par rapport à 2021. Cependant, le secteur rencontre déjà des difficultés à recruter et à fidéliser ses salariés. Une partie des demandeurs d'emploi inscrits comme candidats à un emploi dans le bâtiment, des allocataires du RSA, des jeunes sans qualification pourraient représenter des viviers pour intégrer le secteur du bâtiment.</p> <p>Sur les territoires, la dynamique emploi est animée par des organismes gouvernementaux, entre autres par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• France Travail qui accompagne les personnes dans la recherche d'un emploi ou d'une formation</li><li>• Les missions locales qui ont pour rôle de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Elles accompagnent 1.1 Millions de personnes chaque année grâce à leurs 15 000 salariés et leurs 434 missions sur le territoire Français (2022)</li><li>• Les Plans locaux pour l'insertion et l'Emploi (PLIE) qui ont pour objectif l'accès à l'emploi durable des personnes exclues du marché du travail. Ils accompagnent environ 130 000 personnes en parcours d'insertion.</li><li>• Il existe aussi une offre de formation bâtiment pour les publics éloignés de l'emploi financée en général par les Régions ; cette offre formation est souvent confrontée à une difficulté à remplir les sessions.</li></ul> <p>En complément, des organismes issus des territoires ont une action directe sur l'emploi de ces personnes dans le secteur du bâtiment : les Structures d'Insertion par l'Activité économique (SIAE) et les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ). Ces 2 mesures ont pour objet d'amener à un emploi durable dans le secteur du bâtiment celles et ceux qui ont besoin d'un accompagnement spécifique. Les SIAE du bâtiment emploient en moyenne 14 000 personnes. Pour leur part, les GEIQ bâtiments emploient plus de 4 000 salariés.</p> <p>C'est pourquoi une action coordonnée et massive de tous les professionnels de l'insertion et de l'accompagnement (France travail, les Régions, les missions locales, les structures d'insertion par l'activité économiques, etc.) est une condition essentielle pour structurer de véritables filières d'insertion, allant de la formation à l'accès à un emploi durable.</p>	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place dans chaque bassin d'emploi une organisation coordonnée de toutes les actions des structures/entreprises locales de l'insertion pour favoriser un accompagnement optimal et cohérent dans les bassins d'emploi/territoires</li><li>• Développer des filières IAE (Insertion par l'Activité Économique) par les EPCI et leurs organisations associées (maison de l'emploi...)</li><li>• Généraliser les GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p>L'action consiste à doter les bassins d'emploi d'ingénierie spécialisée dans l'insertion telle qu'un "coordinateur de l'insertion dans le bâtiment" pour favoriser un accompagnement optimal et cohérent des personnes loin de l'emploi.</p> <p>Ce "coordinateur de l'insertion dans le bâtiment" aurait pour missions principales :</p>	



- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- la coordination de toutes les actions des structures et des entreprises locales de l'insertion (constitution du réseau insertion bâtiment,</li><li>- l'établissement d'un diagnostic et d'une stratégie partagée,</li><li>- la coordination et l'animation de la mise en œuvre de cette stratégie avec une gouvernance dédiée (suivi de l'accompagnement spécifique individuel, remplissage des formations)</li></ul> |
|---|

Chaque structure territoriale à l'échelle d'un bassin d'emploi (France Travail, PLIE, EPCI, Maison de l'emploi ...) devra désigner et nommer le coordinateur et définir ses missions en fonction du paysage de l'insertion de son territoire.

D'autres missions peuvent être confiées à ce coordinateur telles que le montage de projets IAE dans le bâtiment (exemple : Filière de tri sur les chantiers) ou l'accompagnement au montage d'un GEIQ sur le territoire (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) et la communication associée.

### RESULTATS ATTENDUS :

- Couvrir les bassins d'emploi d'une coordination entre les différentes structures de l'insertion
- augmenter le nombre de personnes qui entrent dans le parcours d'insertion dans le secteur bâtiment
- augmenter le nombre de personnes qui accèdent à un emploi durable dans le secteur bâtiment

### CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendue : /

Durée de Mise en œuvre : /

### 2. PORTEURS DE L'ACTION

**Échelle territoriale** : Chaque territoire ou bassin d'emploi pourra préciser en fonction de son contexte et des structures présentes, la forme la plus adaptée pour mettre en place ce poste. : EPCI et leurs organisations associées ou structures en charge de l'emploi sur les territoires (maison de l'emploi, PLIE, mission locale).

#### Soutien/partenaires associés/

- Organisations professionnelles
- les associations IAE, les entreprises GEIQ ...
- Réseau national des Missions locales, France Travail, Alliance Ville Emploi, Réseau national des GEIQ, Conseil de l'insertion dans l'emploi
- Échelle régionale : Les Régions, comité pour une articulation entre le niveau local et l'échelon régional : CREFOP/CLEFOP en Pays de la Loire, les CODEVE en Centre-Val de Loire, les CATEF en Normandie, la Mobilisation pour l'emploi en Grand Est, ou encore le SPEL en Hauts-de-France => [extrait amendement](#)

### 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

- jeunes sans qualification
- Demandeurs d'Emploi Longue Durée - DELD
- allocataires du RSA

### 4. RESSOURCES ESTIMEES

Coût évalué de l'action : non défini

Ressources humaines nécessaires : temps d'agents/salariés par bassin d'emploi/territoire

Besoins techniques spécifiques : dépenses associées de communication et éventuellement d'ingénierie

Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : EPCI

### 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES



% bassins d'emploi proposant cette coordination		
Nombre de personnes qui entrent dans le parcours d'insertion		
Nombre de personnes qui accèdent à un emploi durable		

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 2.5 - Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs dans le secteur du bâtiment

### Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- Le CREFOP des Pays de la Loire, en réponse aux difficultés de recrutement très importantes, a inscrit le sujet attractivité des métiers et marque employeur comme prioritaires. De nombreuses actions sont conduites sur ce sujet vers les métiers du bâtiment à toutes les échelles territoriales.
- Le réseau des facilitateurs de la clause sociale animé par Alliance Ville Emploi va aider à l'intégrer dans les marchés publics et ainsi accompagner les filières à recruter largement et accompagner le développement de viviers de compétences qui va en faveur du recrutement des personnes éloignées de l'emploi.
- La DGEFP a des dispositifs pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi.

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

- [Ecole ÊTRE](#) : proposer des formations gratuites pour les jeunes sans diplôme de 16 à 25 ans, pratiques et manuelles autour des métiers verts et verdissants, pendant 1 semaine à un an
- [Revenu écologique jeune \(Région Occitanie\)](#) : La Région lance l'expérimentation du Revenu Écologique Jeune, pour accompagner les moins de 25 ans vers les métiers verts et l'économie décarbonée.
- [Outil Métier 360](#) : un service innovant de découverte des métiers. Utilisant des techniques d'immersive learning (réalité virtuelle) et une application mobile (webapp)

## 8. RECOMMANDATIONS

- Proposer aux EPCI et organismes associés de faire, dans leurs marchés, référence au "coordinateur d'insertion" pour faciliter la mise en œuvre de la "clause insertion" car le rôle de la commande publique, en impulsion des mutations nécessaires, est structurant.
- Les entreprises qui ont besoin de recruter doivent être accompagnées pour s'ouvrir à des publics en insertion, dans le cadre d'opérations de recrutement adaptées, par le biais d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) inversée (*propose des formations flexibles axées sur l'acquisition de blocs de compétences, permettant aux salariés de valider diplômes, titres professionnels ou certificats de qualification professionnelle*) ou d'AFEST. Ces actions pourraient être conduites en lien avec les structures locales de l'emploi.
- Avec plus de moyens, les CREFOP et les CLEFOP pourraient inciter à inclure les clauses d'insertion (sociales, formation, mobilité, décrochage scolaire ...) systématiquement dans les marchés publics pour obliger les filières à recruter plus largement et accompagner le développement de viviers de compétences. Les CREFOP pourraient également élargir ces clauses sur les marchés privés subventionnés par le public (ex ANAH et France RENOV). Enfin, le développement des actions d'Insertion par l'Activité Économique ou TZCLD (Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée) sont aussi des pistes d'action déjà exploitées, mais qui pourraient être renforcées.



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	<b>AXE 2 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR</b>
Titre	<b>4 FEMINISER LES CHANTIERS</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• 10% de femmes dans le secteur du bâtiment et seulement 2% sur les chantiers</li><li>• Un secteur qui s'adresse principalement aux hommes dans leurs campagne de recrutement</li><li>• Besoin d'une évolution culturelle et sociale pour mieux intégrer les femmes sur chantiers</li><li>• Certains chefs d'entreprise pensent que leurs compagnons ne sont pas prêts à accueillir des femmes sur les chantiers : l'expérience prouve le contraire.</li><li>• L'égalité femme-homme est atteinte dans les effectifs de formations sur les matériaux de construction bio-sourcés.</li></ul>	
Faire évoluer l'image des métiers, en soutenant leur féminisation est un des enjeux du secteur. Le vivier de recrutement est aujourd'hui amputé de 50 % par rapport au potentiel. Pour pallier le manque de main d'œuvre dans le secteur bâtiment, il est nécessaire d'ouvrir les viviers et d'intégrer plus de femmes dans le secteur.	
Les personnes qui accueillent et accompagnent les jeunes femmes dans une orientation scolaire ou professionnelle ont un rôle important pour augmenter le taux de jeunes femmes en formation bâtiment.	
La bonne intégration des nouvelles professionnelles intervenant sur chantier est une des clés pour conserver les talents féminins sur chantier. Certaines actions sont déjà menées par le CCCA BTP avec certains CFA notamment, le programme <i>women can build</i> ou encore EGF BTP	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire découvrir à chaque recrue potentielle l'ensemble des métiers du bâtiment</li><li>• Attirer des jeunes filles/femmes dans les formations initiales du secteur du bâtiment</li><li>• Préparer le secteur à l'accueil et à l'intégration des femmes, lutter contre le sexism et déconstruire les stéréotypes sur les chantiers</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
L'action se divise en deux parties en fonction de deux publics cibles : les jeunes femmes avant orientation scolaire et les managers accueillant des professionnelles féminines sur chantiers.	
<b>VOLET 1 - Pour les jeunes filles avant orientation scolaire : Découverte des métiers du bâtiment pour un public de jeunes femmes</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Action 1a - Ateliers de découverte des métiers par le geste 100% féminin, entre elles, sous forme de travaux pratiques de découvertes de 3 ou 4 métiers différents d'une 1/2 journée pour une douzaine de jeunes femmes inspiré de la démarche Bâti Ton Projet ou de l'expérience 5 jours /5 métiers. (Mise en oeuvre identique à celle prévue dans action 2.2 sur "Susciter des vocations par le geste chez les jeunes" )</li><li>• Action 1b - Intégration systématique des profils féminins dans toutes les actions de communication et de promotion des métiers du bâtiment par les CFA : Promotion des métiers du bâtiment par des jeunes femmes apprenties dans les CFA :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Apprenties en tant que guide lors de visites organisées du CFA</li><li>○ Témoignages dans les établissements scolaires d'apprenties pour assurer une fonction d'« ambassadrice » auprès de ces établissements (<i>en lien avec l'action 2.2 "susciter des vocations par le geste chez les jeunes" dans son action B : Partager des expériences entre jeunes pour faciliter leur orientation professionnelle</i>)</li></ul></li></ul>	



- Anciennes élèves du CFA qui via le « [réseau alumni](#) » peuvent se proposer d'être le « mentors » de jeunes filles en recherche d'orientation
- Mise en avant des jeunes apprenties féminins lors d'évènements divers : « olympiades des métiers » avec mise à l'honneur de jeunes femmes (sur des critères de compétences), Cérémonie de remise des diplômes, Concours organisés par la CMA et la Fondation de jeunes Apprentis, les MAF (meilleur apprenti de France), Manifestations de l'ANDSA (association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage), évènements spécifiques (journée de la femme, journée de prévention Octobre rose ....)

## **VOLET 2 - Pour les managers accueillant des professionnelles féminines sur chantiers : Sensibilisation des encadrants pour mieux intégrer les nouveaux talents féminins sur les chantiers**

L'action consiste en un programme de sensibilisation auprès des encadrants de chantier pour mieux accueillir les femmes, sensibiliser ses équipes aux stéréotypes sur chantier (selon le modèle " Atout mixité " mise en œuvre en Ouest Provence pour le secteur de l'industrie ou encore "Bativix" sur la Loire-Atlantique). Il s'agit aussi de convaincre les chefs d'entreprise et les compagnons que les femmes ont toutes leurs places sur les chantiers par le témoignage de maîtres d'apprentissage ayant accueilli des jeunes femmes par exemple.

### **RESULTATS ATTENDUS**

- Attirer plus de jeunes femmes dès le début de l'orientation
- Augmenter l'accueil et l'intégration des femmes sur les chantiers

### **CALENDRIER PREVISIONNEL**

Action 1a : Rentrée scolaire 2024/2025

Action 1b : Rentrée scolaire 2024/2025

Durée de Mise en œuvre : à mettre à jour et réitérer à chaque année scolaire

Action 2 : sur trois ans

- année 1 : phase d'ingénierie (écriture du cahier des charges, recherche de financement de la formation)
- année 2 : sélection du prestataire, constitution du groupe de 6-8 chefs de chantier pour expérimenter la première formation
- année 3 : retour d'expérience et développement de l'action de formation

## **2. PORTEURS DE L'ACTION**

**Echelle Nationale :** ministère de l'Éducation nationale, Ministère du travail, CCCA-BTP, Alliance Ville Emploi

### **Echelle territoriale**

- Action 1a : Co-portage entre organisme de formation (ex : AFPA, CFA, lycées professionnels, GRETA ...) et l'opérateur local : EPCI (et ses structures associées (ex : maison de l'emploi)) qui fera le lien avec les écoles, collèges, lycées, CFA ...
- Action 1b : CFA avec le soutien des EPCI ou organismes associés (maison de l'emploi par exemple)
- Action 2 : pilotage par la Maison de l'emploi si le territoire en possède ou alors l'EPCI par ses structures, en association avec Constructys et organismes de formation

## **3. BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS (S'IL Y EN A)**

- Les jeunes femmes/filles avant orientation scolaire ou professionnelle
- Les femmes qui veulent ou pourraient travailler dans le bâtiment
- Les entreprises du bâtiment

## **4. RESSOURCES ESTIMEES**



<p><b>Coût Action 1a :</b> (action complètement mutualisée avec l'action 2.2 susciter les vocations chez les jeunes) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Achat de la camionnette équipée 150 000 euros</li><li>• Utilisation et aménagement de plateaux techniques existants ou outils (25/30 000€)</li><li>• Ressources humaines nécessaires : coordination en ETP à définir par territoire</li></ul>	
<p><b>Coût Action 1b :</b> ETP à définir par CFA</p>	
<p><b>Coût Action 2 :</b> Ressources humaines nécessaires pour le pilotage Maison de l'Emploi(% ETP à préciser)</p>	
<p><b>Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :</b> MADEC avec l'EDEC pour l'étude perception</p>	
<p><b>5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES</b></p>	
% de jeunes filles dans les CFA	8 %
% de femmes sur les chantiers	
% de jeunes filles dans les formations initiale	
% de jeunes femmes qui continuent à travailler sur les chantiers	
Nb d'entreprises qui ont mis en place un programme de sensibilisation sur l'accueil des femmes auprès de leurs encadrants	
<p><b>6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b></p>	
<p><b>Liens avec d'autres actions du projets BUS2</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Lien avec l'action 2.1 - Lancer une campagne de communication déclinée selon les publics cibles pour faire évoluer l'image des métiers du bâtiment</li><li>• Lien avec l'action 2.2 - susciter des vocations par le geste chez les jeunes</li><li>• Lien avec l'action 2.5 - Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs dans le secteur du bâtiment</li></ul>	
<p><b>Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• EDEC : MADEC (Mission de l'Anticipation et du Développement de l'Emploi et des Compétences) - Cette action BUS2 est articulée avec l'axe attractivité de l'EDEC – « Intégration de la cible femmes» qui repose entre autres sur une étude de perception et un plan d'actions.</li><li>• <a href="#">Women Can Build</a>, avec la participation du CCCA-BTP qui a mis en œuvre les recommandations du projet, notamment au CFA de Coutances</li></ul>	
<p><b>7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">BatiMix</a> est une association qui accompagne les entreprises du bâtiment pour recruter et fidéliser les femmes par 5 outils : une exposition, sensibilisation des entreprises à l'intégration des femmes dans le bâtiment, enquête sociologique auprès des entreprises sur les freins et les effets positifs de la mixité sur les chantiers, étude sur la réglementations et le design des bases-vie mixtes, marrainage, formation des dirigeants aux Violences Sexistes et Sexuelles et à la mixité sur les chantiers, sensibilisation à partir de la fresque du sexisme et d'un projet de MOOC, mise en place d'un réseau d'entreprises d'accueil et de formation de femmes sur ces métiers et réalisation d'un événement annuel de découverte des métiers, essaimage de la démarche BatiMix sur 1 ou 2 autres départements de la région Pays de la Loire.</li><li>• Manifestation annuelle des "coulisses du bâtiment" de la FFB avec de nombreuses visites d'entreprises dont certaines réservées à des groupes de femmes.</li><li>• CFA Coutances avec une féminisation des élèves de 2% à 8% avec la campagne de communication présentée en 1b de cette fiche-action (<a href="#">réseau des élèves</a>)</li><li>• <a href="#">Guide autodiagnostic et bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les entreprises générales mixité EGF - 2022</a></li></ul>	



- [Articles sur l'enjeu de la féminisation des chantiers par le CIDJ](#) (Centre d'information et de documentation jeunesse), utiles pour les campagnes de communication
- Programme d'actions pour la féminisation des métiers de l'industrie [porté la maison de l'emploi Ouest Provence](#) qui pourrait être répliqué au secteur du bâtiment : Atout Mixité (programme d'elearning à destination des encadrants en entreprise, semaine d'immersion, les ateliers Découverte des Métiers de l'Industrie, les ateliers « Tempor'elles », « Halte aux stéréotypes », « Quizz égalité », le réseau de marraines, le challenge égalité Ange Marchetti ...)
- 5 jours/5 métiers : atelier de découverte des métiers du bâtiment d'une durée de 6 jours, pour un groupe de 12 femmes. Les personnes pourront tester différents métiers du bâtiment à raison d'un métier par jour sur les plateaux techniques d'un ou plusieurs organismes de formation sélectionnés en amont. Le parcours sera ponctué par l'intervention régulière de différents professionnels du secteur, chefs d'entreprises ou compagnons.
- [L'Association les Bâtisseuses](#) : un collectif d'acteurs engagés dans le secteur de l'éco-construction pour la formation professionnelle, la vulgarisation des savoirs, l'accompagnement à la maîtrise d'oeuvre et d'usage, la réalisation de chantiers, et qui anime des formations pour des publics en parcours d'insertion, notamment des femmes.
- L'organisme de formation [We are all builders](#) déploie également des formations pour plus d'inclusivité, en proposant des formations en non-mixité pour les femmes ou en adaptant les formations afin qu'elles puissent être suivies par des personnes en situation de handicap (formation -les découvreuses du BTP, les bâtisseuses du BTP, Je suis plombière)
- [Projet « Les pionnières »](#) porté par Face Sud et le collectif Geiq Régional PACA : Le parcours des Pionnières est un accompagnement sur 6 mois, pendant lequel la situation de chaque femme est prise en compte de manière globale professionnelles et aussi personnelle (santé, familiale, mobilité ...)
- [Rapport annuel 2024 sur l'état des lieux du sexisme en France, S'attaquer aux racines du sexisme](#), 2024, Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes

## 8. RECOMMANDATIONS

- Déployer et adapter la sensibilisation initialement prévue pour les encadrants à tous les professionnels intervenant sur chantier
- Rédiger une notice "comment aménager un chantier pour mieux accueillir les femmes" (toilettes, vestiaires, ...)
- Organiser de sessions de sensibilisation et de découverte des métiers dédiées aux intermédiaires de l'orientation (Conseillers d'orientation, parents, encadrants scolaires) pour mieux appréhender la féminisation des chantiers, pour expliquer en quoi le secteur peut se féminiser et que les femmes peuvent s'épanouir dans cette filière (à intégrer dans les programmes d'action 2.3 "Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et des acteurs qui accueillent les nouveaux talents dans le secteur du bâtiment").
- Intégrer systématiquement des profils féminins dans toutes les actions de communication et de promotion des métiers du bâtiment par les lycées professionnels
- coordonner la féminisation des métiers à échelle territoire par l'EPCI ou structure associée (acteurs de l'emploi...)



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 2 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR</b>
<b>Titre</b>	<b>5 RENFORCER LE ROLE DES PRESCRIPTEURS QUI ORIENTENT ET ACCOMPAGNENT LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DU BATIMENT</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<p>Pour pallier le manque de main d'œuvre dans le secteur bâtiment, il est nécessaire d'intervenir aussi auprès de tous les acteurs qui orientent les personnes en recherche d'emploi. En effet, l'intégration de nouveaux talents dans le secteur du bâtiment passe entre autres par des structures de l'accompagnement et de l'orientation sensibilisées aux enjeux et atouts du secteur du bâtiment pour orienter et accompagner correctement un demandeur d'emploi. Par les messages qu'ils véhiculent sur le secteur du bâtiment, ces accompagnateurs et ces prescripteurs jouent un rôle essentiel auprès des demandeurs d'emploi. L'orientation vers un métier du bâtiment qui répondrait aux attentes du demandeur d'emploi et des chantiers serait un gage de réussite pour le maintenir dans le bâtiment. Les prescripteurs pour cela doivent être informés de l'évolution technologique, des nouveaux enjeux de la construction et du défi écologique de la rénovation pour bien conseiller les bifurcateurs (personnes qui changeraient de secteur) en passant aussi par un changement d'image que les prescripteurs pourraient avoir vis à vis des femmes sur chantier ou de la rudesse du métier.</p>	
<p>L'action vise à donner aux prescripteurs les outils permettant la mise en valeur des atouts du secteur du bâtiment et à leur permettre de faire la concordance entre les compétences techniques et humaines des demandeurs d'emploi et les besoins du secteur.</p>	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Doter les prescripteurs de connaissances précises tant sur les métiers du bâtiment que sur la transition écologique du secteur pour bien orienter les demandeurs d'emploi</li><li>• Partager les valeurs et atouts du secteur auprès de ces prescripteurs</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p>L'action, à destination des prescripteurs, vise à mettre en place des outils de sensibilisation auprès des intermédiaires de l'orientation (conseiller en évolution carrière) supervisés par un référent régional pour France Travail et par le coordinateur "insertion" pour les personnes éloignées de l'emploi (prévu dans l&gt;Action 2.3 insertion)</p>	
<p>La personne responsable a en charge de définir et mettre en place le programme de sensibilisation auprès des prescripteurs : production de support, calendrier, format et diffusion.</p>	
<p>Les sujets abordés dans le programme de sensibilisation couvrira entre autres :</p>	
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Support de sensibilisation pour montrer l'avenir du secteur et le sens que véhiculent les métiers du bâtiment, en termes d'environnement ou de numérique...</li><li>○ Support de sensibilisation des soft skills et compétences attendues par la filière des nouveaux talents entrants</li><li>○ support de sensibilisation sur la promotion des métiers du bâtiment pour les femmes</li></ul>	
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	



- plus de demandeurs d'emploi orientés vers le secteur du bâtiment
- une meilleure connaissance, par les prescripteurs, des enjeux du secteur du bâtimenete et de la Transition Écologique dans le bâtiment
- une orientation basée sur les compétences humaines du demandeur d'emploi compatibles et avec les enjeux du secteur

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendu : septembre 2024

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

**Echelle nationale :** porteurs envisagés : Ministère du travail et France Travail

**Echelle territoriale :** porteurs envisagés : les antennes régionales et locales de France Travail

**Partenaires envisagés :** EPCI et structure associée (Maison de l'emploi ...), les services départementaux des bénéficiaires du RSA, les maisons de l'emploi, les partenaires sociaux locaux

...

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

Directement : les prescripteurs et accompagnateurs des personnes en recherche d'emploi

Indirectement : les demandeurs d'emploi et les personnes en recherche d'emploi

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

Cout évalué de l'action : non évalué

Ressources humaines nécessaires :

- un % ETP dans les espaces France Travail régionaux pour mettre en place ce programme de sensibilisation : 1 ETP par Région comme dans Région AURA
- un % ETP des EPCI pour développer le programme de sensibilisation aux acteurs de l'emploi de son territoire (PLIE, mission locale)

Besoins techniques spécifiques : Montage du support de sensibilisation

Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : /

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Nombre de prescripteurs formés à la Transition dans le bâtiment

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 2.1 - Lancer une campagne de communication déclinée selon les publics cibles pour faire évoluer l'image des métiers du bâtiment
- Lien avec l'action 2.2 - Susciter des vocations par le geste chez les jeunes
- Lien avec l'action 2.3 - Coordonner et développer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi dans les métiers du bâtiment dans les territoires
- Lien avec l'action 2.4 – Féminiser les chantiers
- Lien avec l'action 3.5 - Aider à la transition des acteurs spécialisés sur la construction vers la rénovation : partager des retours d'expériences d'entreprises dans le cadre d'un Réno Tour et préparer la reconversion des professionnels

Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- France Travail Rhône Alpes - POEC 2024 pour former les prescripteurs et les managers à la Transition écologique et essaimage des bonnes pratiques entre les différentes antennes
- Les actions d'ingénierie de formation de l'EDEC en cours d'élaboration pourront peut-être répondre en partie à cette action.



## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

- France Travail (ex-Pôle Emploi) est à la fois prescripteurs et financeurs des formations de l'Association Aplomb 38 : <https://www.aplomb38.com/> qui est plus un organisme de formation aux métiers du bâtiment et à l'utilisation des matériaux biosourcés. En région Aura, c'est France travail qui a la charge de la formation professionnelle et réalise des appels d'offres auxquels les centres de formation répondent en groupement.
- Les rencontres Emploi bâtiment organisées par AFPA/France Travail/Manpower/Entreprises au 1er trimestre 2024 en région grand Sud Ouest. 12 dates, format job dating et plateaux techniques.

## 8. RECOMMANDATIONS

- Mettre en place une action coordonnée et massive entre les professionnels de l'orientation et de l'accompagnement vers l'insertion ou la reconversion professionnelle. Il doit être en effet renforcé sur tous les publics : Formation initiale : professionnels de l'orientation initiale / Régions, Accompagnement des demandeurs d'emplois : France Travail, IAE ou dispositifs locaux (PLIE, MDE...), acteurs des politiques de la Ville, Accompagnement des reconversions pro : réseau des CEP, Associations Transition Pro (aller encore plus loin de que la proposition de coordination prévue dans l'action 2.3 sur l'insertion)
- visites/découverte de chantiers pour leurs accompagnants/prescripteurs. L'opération chantiers ouverts existant déjà (les coulisses du bâtiment organisées annuellement par la FFB pour les scolaires), il a été proposé de recourir à des clauses "visites" de chantier dans les marchés permettant de donner accès aux visites de chantier aux prescripteurs."
- Incitation des professionnels à se faire ambassadeurs du secteur, à présenter leurs métiers dans les formations et centres d'orientation, c'est aussi un moyen de recruter au plus tôt. (lien action 2.3)
- Encourager les chefs d'entreprises à utiliser les outils et accompagnements existants (guide pour l'intégration, processus d'accueil, tutorat pour la transmission des savoirs) (ex : Arti compétences CAPEB)
- mettre en place un programme d'actions de sensibilisation des entreprises contre les stéréotypes dans les recrutements (lien action 2.4)
- Développer des formations des encadrants intermédiaires de chantier pour accueillir les nouveaux jeunes et femmes (modèle Atout mixité de la maison Ouest Provence) dispensée à tous les professionnels intervenant sur chantier.



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	<b>AXE 2 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR</b>
Titre	<b>6 OBJECTIVER LES AVANTAGES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CARRIERE A LONG TERME PAR UNE ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE D'AMPLEUR</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<p>Le turnover au sein des entreprises, l'intérim et la sous-traitance généralisée engendrent des effets néfastes pour la performance des travaux de rénovation et la maintenance associée. Ils peuvent affecter l'efficacité de l'entreprise à différents niveaux : perte d'investissement dans les compétences, perte d'esprit d'équipe (compétence collective), hausse des temps d'accueil pour les nouveaux arrivants...). Ils découragent les demandes de formation en priorisant les formations obligatoires et les besoins à court terme.</p> <p>L'entreprise, quelle que soit sa taille, doit investir dans ses talents, au risque de perdre les talents formés avec ses nouveaux savoirs acquis. Pour contrecarrer ce risque, l'entreprise doit reconnaître les savoirs, les savoir-faire et la singularité des talents de ses employés, promouvoir un attachement à ses valeurs, proposer des perspectives d'évolution, les rendre accessibles, et cela dans de bonnes conditions de travail.</p> <p>Il est aussi important que les salariés d'une entreprise soient formés aux nouvelles techniques et aient conscience de l'intérêt collectif et individuel de leurs actions.</p> <p>Pour mieux convaincre les entreprises à investir dans leurs talents dans la durée, une analyse chiffrée et plus approfondie du sujet dans le contexte des chantiers d'efficacité énergétique paraît nécessaire.</p>	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Objectiver ce que les entreprises gagnent à investir sur le long terme dans de l'accompagnement de carrière ;</li><li>• Démontrer aux entreprises l'intérêt d'investir dans l'accompagnement de carrière et la montée en compétences de son personnel ;</li><li>• Partager des retours d'expériences pour encourager la stratégie RH des PME-TPE pour la fidélisation de leur personnel.</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p>Il s'agit de réaliser une étude socio-économique et diffuser les résultats aux entreprises du secteur et acteurs de l'emploi et de formation.</p> <p>L'étude serait composée de plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Etat des lieux du turnover, de l'intérim et du recours à la sous-traitance caractérisé en fonction des chantiers de rénovation performante.</li><li>• Etat des lieux des pratiques de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) et d'accompagnement de carrière des salariés, notamment pour leur montée en compétences notamment en lien avec la transition écologique.</li><li>• Caractérisation des effets sur les chantiers (qualité et coût)</li><li>• Analyse économique pour évaluer les coûts et les avantages entre autres :<ul style="list-style-type: none"><li>◦ du turn over (coût de sortie d'un employé et accueil des nouveaux et gestion RH associée)</li><li>◦ d'accompagnement de carrière des salariés pour la montée des compétences vers la transition écologique (y compris l'augmentation de rémunération associée)</li><li>◦ coût de la non formation lié aux défauts de réalisation (une des conclusions du projet construction BluePrint)</li></ul></li></ul>	



perte d'opportunité de marché

- Études de cas : "retours d'expérience" pour identifier les stratégies de fidélisation des entreprises (accompagnement à l'évolution de carrière, formation...)
- Préconisations pour les entreprises et pour les organisations accompagnantes (organisations professionnelles, chambre des métiers et de l'artisanat, ministère du travail ...)

Suite à la finalisation de l'étude, il est nécessaire de diffuser et valoriser ses résultats au plus grand nombre d'entreprises.

## RESULTATS ATTENDUS

- Mieux connaître les effets du turn over, de l'intérim et du recours à la sous-traitance sur la qualité des chantiers d'efficacité énergétique
- Mettre en lumière les stratégies de fidélisation des entreprises et notamment le rôle de l'accompagnement à l'évolution de carrière dont la formation.
- Encourager les stratégies de fidélisation pour les entreprises tournées vers la rénovation énergétique (dont maintenance)

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendu : à définir avec les porteurs de l'action

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

Porteurs envisagés : à définir

Partenaires : Partenaires sociaux de la branche et Constructys, CMA, AQC, CEREQ, CGDD, DARES, DGE

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS (S'IL Y EN A)

- Entreprises du bâtiment (dont PME du bâtiment)
- partenaires sociaux et acteurs de la branche
- Maîtres d'ouvrage

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

Coût estimé de l'action : 40 000 euros (prestation)

Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : /

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Nombre d'entreprises qui prennent connaissance de l'étude	Indiquer la cible prévue
---	--------------------------

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Liens avec d'autres actions du projets BUS2 – non concerné

Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2 - non identifiés

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

- Expérience CJD et Nantes Métropole sur les clauses RSE des marchés publics.
- [Note d'analyse n°130](#) : qualité de l'emploi une question de métiers, 2023, France Stratégie
- Diagnostic concernant les tensions au recrutement [Résorption des tensions de recrutement Bilan de la démarche systémique engagée par six branches professionnelles](#), 2022, Philippe DOLE Inspecteur général des affaires sociales honoraire
- [l'école ESIEE-IT](#) porte des actions de mise en place d'une offre de formation continue à destination des professionnels en poste, essentiellement sur leur expertise dans des sujets tels que « l'utilisation du numérique dans le bâtiment comme levier de la transition environnementale ». ESIEE-IT est forte d'une large offre de formations en informatique, robotique et domotique, y compris une offre complète dans le domaine des bâtiments intelligents.

## 8. RECOMMANDATIONS



- Sensibilisation des salariés aux enjeux climatiques en s'appuyant sur la Fresque du climat et la Fresque de la Construction
- Sensibiliser et former les encadrants intermédiaires et managers aux droits de gestion de carrière de son équipe et expliquer les avantages à les respecter et les enjeux d'évolution (accompagnement de carrière)
  - Renforcer l'usage du bilan de compétences ou du Conseil en Evolution Professionnelle avant de passer par une formation
  - Communiquer sur les avantages des Entretiens Individuels Annuels aux managers et chefs d'entreprises
  - Accompagner sur les autres facteurs d'attractivité et de fidélisation des salariés (Ambiance, Qualité de Vie et Conditions de Travail, Communication interne et externe, qualité du management, ...). Appui sur la PCRH Prestation Conseil RH mise en place par la DGEFP et les DREETS.
- Fidélisation des salariés en prenant des parts dans la société
- Informer et faciliter l'accès à l'information sur l'évolution de carrière et des droits à l'accompagnement de gestion de carrières directement au salarié sans passer par l'encadrement
- Former les encadrants intermédiaires et managers aux nouveaux gestes et compétences sur la transition écologique (ex : mise en situation « Vis ma vie ») (cf. action 3.1) et à l'identification des experts-métier par tâche, à la rédaction des procédures (s'inspirer de la méthodologie de l'AFEST - Action de Formation En Situation de Travail)
- faciliter la reconversion des professionnels d'autres secteurs en assouplissant les conditions d'accès au dispositif de "démission reconversion" afin de permettre aux personnes de se reconvertis avec un filet de sécurité sur le temps de la formation.
- revaloriser les salaires pour les postes en tension
- Informer les salariés d'une entreprise de l'intérêt collectif et individuel de leurs actions
- Travailleur avec les maîtres d'ouvrage sur les solutions permettant de mieux maîtriser le rapport qualité-prix des ouvrages (clauses RSE, formation marchés publics et appels d'offre, ...)



Propositions d'actions

# Axe 3

---

Développer  
la formation

---



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	<b>AXE 3 DEVELOPPER LA FORMATION</b>
Titre	<b>1 DEVELOPPER ET MASSIFIER DES FORMATIONS PAR LE GESTE AUX COMPETENCES SPECIFIQUES NECESSAIRES POUR REALISER DES TRAVAUX PERFORMANTS (NIVEAUX A ET B DU DPE)</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<p>Pour intervenir sur des chantiers de niveau BBC en construction neuve ou en rénovation, les entreprises et leurs salariés ont besoin de maîtriser des compétences spécifiques : travail coordonné avec d'autres corps d'état (coactivité), gestion des points singuliers avec les autres corps d'état, isolation thermique, étanchéité à l'air, gestion des ponts thermiques, ventilation... Ces compétences peuvent être acquises facilement et rapidement par les artisans, les compagnons et les responsables des chantiers avec des méthodes et des outils pédagogiques appropriés.</p>	
<p>Or la disponibilité des professionnels de la construction et de la rénovation pour suivre des formations est très limitée, et la plupart de ces professionnels ont peu d'appétence pour les formations théoriques en salle.</p>	
<p>C'est pour répondre à cette double problématique d'acquisition de compétences spécifiques et de disponibilité qu'ont été développées des formations aux économies d'énergie dans le bâtiment (FEEBAT), des plateaux pédagogiques fixes (Praxibat ou autres), des plateaux mobiles pour des formations intégrées au travail (FIT), des actions de formation en situation de travail (AFEST).</p>	
<p>L'évolution de certains de ces dispositifs, comme le dispositif FEEBAT qui passe d'une formation généraliste "RENOVE" à des formations plus techniques par type de métiers, va dans le sens souhaité.</p>	
<p>Il convient donc d'amplifier le mouvement sur l'ensemble du territoire.</p>	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<p>Il s'agit d'organiser dans tous les bassins d'emploi des formations courtes (2 à 3 jours), pratiques, et proches des lieux de travail des professionnels pour que ceux-ci puissent acquérir les compétences leur permettant de réaliser des travaux niveau BBC.</p>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p>L'action consiste à :</p>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• concevoir les programmes pédagogiques à mettre en œuvre en s'inspirant de ce qui fonctionne déjà</li><li>• solliciter les entreprises ou maîtres d'ouvrages pour leur proposer de suivre /faire suivre ces formations</li><li>• trouver les espaces et structures où se dérouleront les formations</li></ul>	
<p>Ces formations existent en partie déjà (voir exemple de la FIT, formation intégrée au travail, en Hauts de France) ou sont en cours de conception (nouveaux modules pratiques FEEBAT concernant les gestes de travaux) et les plateaux techniques pour les accueillir doivent être identifiés en partant également de l'existant.</p>	
<p>Pour cela il est proposé de procéder comme suit :</p>	
<b><u>Phase 1 – Mai 2024 – Avril 2025</u></b>	
<b>Dans les territoires d'expérimentation BUS2</b>	
<b>1.1 – Préparation de l'action</b>	



- Mise en place d'un groupe local réunissant les principales parties prenantes du territoire (Constructys, organisations professionnelles, Chambre des métiers, maîtres d'ouvrages ...)
- Repérage des outils pédagogiques permettant une formation par les gestes qui existent dans les CFA et les lycées techniques du territoire et à proximité (en particulier les plateaux techniques existant de type Praxibat ou autre)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des organismes de formation susceptibles de proposer des formateurs susceptibles d'assurer des formations pratiques répondant aux besoins des entreprises et de leurs salariés tels que ceux cités dans le paragraphe « contexte » ci-dessus. (Un modèle d'AMI réalisé avec Constructys dans les Hauts de France est disponible).
- Organisation d'une formation des formateurs candidats (une telle formation a été organisée dans les Hauts de France)
- Organisation de temps de découvertes des outils pédagogiques repérés pour les entreprises du territoire.

### 1.2 – Mise en œuvre

Les actions de formation pourront être organisées en lien direct avec les marchés de rénovation performante ou de construction neuve (voir proposition d'action 3.2 : Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes)

Le programme FEEBAT sur l'axe formation initiale prévoit des formations sur plateaux techniques dans les lycées professionnels et Centres de Formation d'apprentis. Pour cela les plateaux existants pourront être adaptés et de nouveaux pourront se créer pour que l'offre soit homogène sur le territoire. Il convient donc d'accompagner ce mouvement notamment en s'assurant que la mise à disposition de ces plateaux soit bien financée. La gestion de ces plateaux est ensuite assurée comme aujourd'hui par chaque Lycée ou CFA faisant de la formation initiale. Il convient d'encourager l'ouverture de ces plateaux techniques à la formation continue, comme le préconise le CCCABTP (ex : CCCABTP en Bourgogne Franche Comté).

### **Au niveau national**

Quatre missions sont à remplir

- Accompagner les territoires d'expérimentation dans leur action (aide au repérage des outils pédagogiques, mobilisation des parties prenantes nationales ...)
- Préparation de la phase 2 (massification)
- Evaluation
- Rédaction d'un guide méthodologique sur le déploiement de l'action sur un territoire

### **Phase 2 – Massification - à partir de Juin 2025**

Il s'agit de mettre en place dans tous les bassins d'emploi l'offre de formation expérimentée en phase 1.

Il est proposé de procéder comme suit :

- Constitution avec les parties prenantes concernées d'un groupe opérationnel ad-hoc. Seront sollicités (liste non limitative) les Services de l'Etat concernés ; les organisations professionnelles et les syndicats de salariés, Constructys, les réseaux d'organismes de formation (dont les CFA, les GRETA, l'AFPA etc ...), les Régions ...
- Diffusion du guide méthodologique de déploiement de l'action rédigé en phase 1
- Recensement des outils pédagogiques dont les plateaux techniques tels que décrits dans la phase 1 ou de plateaux mobiles.
- Appel à manifestation d'intérêt diffusé auprès des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et des Organismes de Formation
- Organisation de formations de formateurs
- Promotion des formations FEEBAT



- Recherche et déploiement de nouveaux outils pédagogiques répondant aux besoins de formation pratique (réalité virtuelle notamment)

## RESULTATS ATTENDUS

### Stratégique :

- En 2030 tous les professionnels intervenant sur un chantier de construction neuve ou de rénovation performante maîtrisent les compétences et les gestes nécessaires pour que les objectifs qualitatifs des travaux soient atteints

### Opérationnels

- En 2025 les expérimentations conduites dans les 4 territoires ont permis de tester avec succès la méthode et les outils pédagogiques, et un guide méthodologique a été rédigé.
- En 2030 tous les bassins d'emploi sont équipés et organisés pour assurer les formations répondant aux besoins des professionnels intervenant sur les chantiers de construction neuve et de rénovation performante.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Phase 1 – 01/05/2024 – 30/04/2025

Phase 2 – 05/2025 – 05/2030

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

**Échelle nationale :** Consortium Alliance Villes Emploi (AVE) – CD2E

Remarque importante : Une partie des missions nationales pourraient être confiées à l'organisation qui pilote FEEBAT. Le programme FEEBAT est un programme CEE porté par l'ATEE pour la formation initiale et l'AQC pour la formation continue. Son comité de pilotage réunit les financeurs (CEE), l'Etat, les organisations professionnelles et de qualification.

**Échelle territoriale :** Maison de l'Emploi ou EPCI

La mise en œuvre de l'action dans les territoires (ingénierie) devrait être confiée à des chargés de mission formés à cet effet.

**Partenaires envisagés :** Constructys, ATEE, AQC, Education Nationale, Organisations professionnelles, CCCA-BTP, Fédération Ecoconstruire, ADEME

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

- Directement : les artisans et PME et leurs salariés
- Indirectement : les maîtres d'ouvrage

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

### Coût évalué de l'action

Phase 1 :

- Ingénierie locale et nationale
- Formations

### Ressources humaines nécessaires :

Dans chaque territoire du temps d'un ou une chargé.e de mission emploi/formation bâtiment  
Au niveau national du temps d'un chef de projet et du temps de la personne chargée de l'accompagnement technique.

### Besoins techniques spécifiques : /

### Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :

- Constructys pour les formations
- Etat et Régions pour l'ingénierie nationale et locale, la mise à niveau des plateaux techniques

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES



## Modalité de suivi et d'évaluation

### Dans les territoires

- Via un COPIL local
- Résultats quantitatifs et qualitatifs

### Au niveau national

- COPIL national
- Tous les ans
- Par consolidation des évaluations locales

## Indicateurs et leurs cibles

Nombres de personnes formées		
Part du territoire couverte		
Nombre de plateaux techniques existants		

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 1.5 - Faciliter le recours aux produits et matériaux biosourcés et bas-carbone pour la construction neuve et la rénovation : clauses dans les marchés publics et formation
- Lien avec l'action 2.2 - Susciter des vocations par le geste chez les jeunes
- Lien avec l'action 3.2 - Inciter les entreprises à monter en compétence pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels
- Lien avec l'action 3.4 - Promouvoir les MOOC liés à la rénovation et à la construction performantes

### Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- Intégration des exigences de la rénovation énergétique dans les titres professionnels et diplômes – Exemple au niveau des 19 Titres professionnels (février 2024) – Par la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du ministère du travail de la Santé et des Solidarités
- Inventaire des plateaux techniques existants pour la formation aux gestes et mise à niveau de certains plateaux : initiative locale de certaines régions (PACA) à déployer et volonté affirmée du CCCABTP (exemple en BFC en lien avec le Conseil Régional)
- Intégration progressive des modules de formation FEEBAT dans les formations qualifiantes.
- EDEC : MADEC - Cette action BUS2 est articulée avec l'axe « Accompagnement à la montée en compétence » de l'EDEC qui prévoit d'essaimer la Formation Intégrée au Travail (FIT) soit de l'Ingénierie de mise en place de FIT sur des chantiers de rénovation énergétique de bâtiments dans un certain nombre de régions ».
- Cette proposition a été identifiée en lien avec les actions 3a Identifier les formations et certifications autres que le RGE entreprises et utiles à la massification des rénovations globales et 8b Module additionnel de coordination de chantier de rénovation globale du Plan de Structuration de la Filière Rénovation énergétique des logements coordonné par la Mission de Coordination Interministérielle à la Rénovation des Bâtiments.

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• FEEBAT</li><li>• Praxibat</li><li>• Formation intégrée au Travail (FIT)</li><li>• Actions de formation en situation de travail (AFEST)</li><li>• Les Rénovateurs BBC normands</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• DOREMI</li><li>• VAE</li><li>• Renobox</li><li>• Plateforme Proreno</li><li>• Campus des Métiers (14)</li></ul> |
|---|---|

## 8. RECOMMANDATIONS

/



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	AXE 3 DEVELOPPER LA FORMATION
Titre	<b>2 INCITER LES ENTREPRISES A MONTER EN COMPETENCES POUR DES RENOVATIONS PERFORMANTES VIA DES CLAUSES FORMATION OU DES RESEAUX DE PROFESSIONNELS</b>

### 1. DESCRIPTION GENERALE

#### CONTEXTE

Les entreprises du bâtiment se limitent trop souvent aux formations réglementaires ou obligatoires.

Beaucoup d'entreprises du bâtiment investissent dans d'autres formations lorsque celles-ci sont nécessaires pour accéder à un marché. En d'autres termes, c'est souvent le marché qui conduit les entreprises à monter en compétences, volontairement ou par obligation.

Le dispositif RGE a été mis en place pour inciter les entreprises à acquérir des compétences spécifiques en rénovation. La délivrance du label RGE permet aux clients des entreprises labellisées de bénéficier de subventions.

Considérant que ce label n'est pas toujours suffisant pour atteindre les objectifs qualitatifs du BBC, des maîtres d'ouvrage des Hauts de France (collectivités territoriales, bailleurs sociaux ...) incluent dans leurs appels d'offre une « clause formation » imposant à tous les salariés des entreprises adjudicataires intervenant sur leurs chantiers de suivre une formation intégrée au travail (FIT).

Pour sa part, la Région Normandie a mis en place le dispositif « Les rénovateurs BBC » qui incite les entreprises volontaires à monter en compétences pour pouvoir accéder à des marchés de particuliers subventionnés par la région.

La méthode DOREMI permet aussi une montée en compétences d'entreprises réunies en groupement pour rénover un logement.

Et certains territoires ont mis en place ou travaillent à la mise en place de dynamiques de montée en compétences de leurs entreprises avec, par exemple des « chartes » dont les noms des signataires sont communiqués aux ménages souhaitant rénover leur logement.

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

L'objectif est que les professionnels souhaitant avoir accès aux marchés de constructions neuves et de rénovations performantes acquièrent les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser les travaux.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour atteindre cet objectif dans les territoires où sont ces chantiers, il est proposé deux démarches parallèles et complémentaires :

- l'une consiste à intégrer ponctuellement des clauses formation dans des appels d'offres
- l'autre consiste à promouvoir des réseaux d'entreprises en capacité de travailler sur ces marchés

#### La démarche « clause formation »

Il s'agit de faire inscrire, par les maîtres d'ouvrage, dans leurs appels d'offres une clause imposant aux entreprises adjudicataires de faire suivre par tous les personnels intervenant sur le chantier une formation courte (2 jours) et pratique contextualisée au chantier (voir fiche A1).

La méthode à suivre a été expérimentée dans les Hauts de France avec des bailleurs sociaux et par des collectivités territoriales.

Elle se résume par étapes comme suit :

- Repérage des marchés à venir qui sont propices à l'action



- Rencontre avec les maîtres d'ouvrage de ces chantiers pour qu'ils incluent une clause formation dans leurs appels d'offre
- Organisation des formations

#### La démarche “réseau de professionnels”

Il s'agit de proposer aux entreprises RGE du territoire d'adhérer à un réseau de professionnels reconnus sous réserve d'accepter de former ses équipes aux gestes spécifiques de la rénovation performante.

Ces réseaux se construisent avec eux, leurs organisations professionnelles et les collectivités locales et ils définissent ensemble les signes de qualité nécessaires. Ce réseau est ensuite valorisé auprès des particuliers du territoire de diverses façons.

De telles démarches existent en Normandie avec les rénovateurs BBC. Depuis 2016, Le Club des Rénovateurs BBC regroupe les rénovateurs engagés dans la promotion de la rénovation énergétique en Normandie. Il favorise les échanges et partage les meilleures pratiques pour renforcer les compétences et les collaborations. En partenariat avec la Région Normandie, ce réseau professionnel solide s'est constitué et dispose d'un accès privilégié aux informations et innovations quant à la rénovation énergétique. Le cahier des charges pour devenir Rénovateur BBC inclut des formations à réaliser. D'autres territoires envisagent des dispositifs similaires.

Le Club de l'amélioration de l'Habitat déploie également ce type de réseaux entre acteurs publics et privés comme sur la Métropole du Grand Paris (ALEPTE 93 et SOLIHA 78/91) avec les réseaux de distribution.

#### **RESULTATS ATTENDUS**

**Opérationnel** Avoir engagé en 2030 dans tous les bassins d'emploi l'une et/ou l'autre des 2 démarches ci-dessus

**Stratégique :**

- Permettre l'augmentation du nombre de personnes formées aux thématiques de la performance énergétique en formation continue (travaux, ingénierie).
- Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes et valoriser ces compétences

#### **CALENDRIER PREVISIONNEL**

Date de mise en œuvre attendue : Mai 2024

#### **2. PORTEURS DE L'ACTION**

**Échelle nationale :** - Alliance Villes Emploi (le réseau AVE est sur l'emploi et pas sur l'exigence technique ?). Il faut sans doute des représentants de la maîtrise d'ouvrage

**Échelle territoriale :** Collectivités / Maisons de l'emploi

**Partenaires envisagés :** Collectivités locales (Conseil Régional), CD2E, ANRU, Bailleurs Sociaux, Maîtres d'ouvrages publics, Organisations professionnelles, CAH et réseaux de distribution

#### **3. BENEFICIAIRES DIRECTS**

Le personnel travaillant dans les entreprises de travaux et les architectes qui réalisent des travaux de rénovation énergétique

Les maîtres d'ouvrages dont la qualité des travaux sera renforcée

Les collectivités qui bénéficieront d'une rénovation qualitative du parc de leurs habitants

#### **4. RESSOURCES ESTIMEES**

**Coût évalué de l'action :**

**Ressources humaines nécessaires :** du temps d'un chargé de mission par bassin d'emploi qui portera les actions au niveau des maîtres d'ouvrages locaux et des entreprises

**Besoins techniques spécifiques :** /

**Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :** Collectivités locales,



5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES		
<b>Modalité de suivi et d'évaluation :</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>à préciser ( l'évaluation devrait notamment porter sur les gains qualitatifs sur les travaux réalisés par les entreprises qui sont montées en compétence grâce à l'action proposée).</li></ul>		
Indicateurs et leurs cibles		
Nombre de personnes formées		
Nombre d'entreprises engagées		
Nombre de maîtres d'ouvrage utilisant la clause formation		
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Liens avec d'autres actions du projets BUS2		
<ul style="list-style-type: none"><li>Lien avec l'action 1.2 - Encourager la coopération entre bailleurs sociaux et la demande de performance à travers des appels à projets à l'échelle de territoires</li><li>Lien avec l'action 1.5 - Faciliter le recours aux produits et matériaux biosourcés et bas-carbone pour la construction neuve et la rénovation : clauses dans les marchés publics et formation</li><li>Lien avec l'action 1.6 - Faciliter le recours au réemploi de produits et matériaux (pour la construction neuve et rénovation) : ingénierie territoriale et formation des professionnels</li><li>Lien avec l'action 3.1 - Développer et massifier des formations par le geste permettant d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants (niveaux A et B du DPE)</li><li>Lien avec l'action 3.4 - Promouvoir les MOOC liés à la rénovation et à la construction performantes</li></ul>		
Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2		
<ul style="list-style-type: none"><li>Cette proposition a été identifiée en lien avec les actions 4c Dialoguer avec Régions de France : rôle en structuration de filière, 8c Favoriser les offres intégrées et 8c bis Favoriser les groupements d'entreprises artisanales du Plan de Structuration de la Filière Rénovation énergétique des logements coordonné par la Mission de Coordination Interministérielle à la Rénovation des Bâtiments.</li></ul>		
7. 7. BONNES PRATIQUES INSPIRANTES		
<ul style="list-style-type: none"><li>Clause formation</li><li>Les rénovateurs BBC Normand</li><li>Des chartes territoriales</li><li>Le Club de l'amélioration de l'Habitat déploie des réseaux entre acteurs publics et privés comme sur la Métropole du Grand Paris (ALEPTE 93 et SOLIHA 78/91) avec les réseaux de distribution.</li></ul>		
8. RECOMMANDATIONS		
La qualité de la maîtrise d'œuvre, la partie conception, coordination et contrôle est clé ; la formation pour les professionnels de l'accompagnement (ingénierie / AMO) et la maîtrise d'œuvre (volet conception, coordination, contrôle) est essentielle.		



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	<b>AXE 3 DEVELOPPER LA FORMATION</b>
Titre	<b>3 FAIRE MONTER EN COMPETENCES LES METIERS DE L'IMMOBILIER SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : BANQUES, AGENTS IMMOBILIERS, NOTAIRES, COURTIERS, SYNDICS...</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
58% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale et plus de 35 % des biens en location sont gérés par des professionnels de l'immobilier. Chaque bien immobilier est soumis à une transaction en moyenne tous les 7 ans.	
Désormais, la notion de performance énergétique intervient en amont de la vente ou de la prise à bail, au travers de l'étiquette énergétique et a désormais une incidence sur la valeur verte, la valeur vénale du bien immobilier. La rénovation énergétique s'introduit donc dans les métiers de l'immobilier que ce soit dans les métiers de la banque, du notariat, de l'agence immobilière. Plus qu'hier, les professionnels de ces secteurs doivent accompagner leurs clients dans leurs projets au travers d'aspects financiers mais aussi techniques et juridiques s'ils veulent concrétiser des opérations.	
De même, les syndics ne sont pas suffisamment à l'origine d'une information claire et complète à l'intention des copropriétés qu'ils gèrent, laissant l'initiative au conseil syndical quand il existe.	
Malgré de gros besoins pour les particuliers, force est de constater que ces professionnels de l'immobilier sont trop peu impliqués et formés à ces sujets.	
A partir d'une première démarche portée par l'association HESPUL en 2017 sur l'Ouest Lyonnais, le réseau CLER a conduit sur 28 territoires l'expérimentation ACTIMMO consistant à former ces professionnels et à les faire travailler avec le réseau France Rénov' au bénéfice des ménages.	
En s'inspirant du programme ACTIMMO, l'action consiste à déployer un dispositif de mobilisation des professionnels de l'immobilier (banques, notaires, agents immobiliers, syndics...) à l'échelle de tous les bassins d'emploi et sur le périmètre du logement privé. A partir du retour d'expérience existant, l'action peut se déployer selon la méthodologie suivante :	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>● Mobiliser l'ensemble des professionnels de l'immobilier du territoire : banques agents immobiliers, notaires, ...</li><li>● Les former sur les enjeux de la rénovation performante et sur son impact sur la valeur des biens</li><li>● Et établir des partenariats durables entre les acteurs d'un bassin d'emploi et la représentation locale du réseau France Rénov'</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Identifier au niveau national</b> le porteur de projet et le doter des moyens pour agir à travers des personnes dédiées et des outils validés pour être déployés.</li><li>2. <b>Identifier au niveau local</b> la structure porteuse de projet et la doter des moyens pour agir au travers d'une personne dédiée (voir ci-dessous).</li><li>3. <b>Mettre en place la démarche</b> pour identifier et convaincre des agences intéressées La démarche déjà bien éprouvée consiste localement en :<ol style="list-style-type: none"><li>a. Etape 1 : <b>Démarchage</b> : porte-à-porte physique et planification d'un rendez-vous avec le</li><li>b. Responsable d'agence bancaire ou immobilière</li><li>c. Etape 2 <b>Rendez-vous approfondi</b> : réunion de trente minutes à une heure avec le responsable d'agence pour lui présenter la démarche et l'intérêt de l'action. L'engagement au travers d'une charte de partenariat entre l'agence et l'ECFR précise les intérêts de la démarche pour chaque partie.</li></ol></li><li>4. <b>Former</b> les équipes de l'agence sur la rénovation énergétique, le réseau France Rénov', les outils d'évaluation des biens...<ol style="list-style-type: none"><li>a. Contenu des sessions de sensibilisation, format 1H 30 :</li></ol></li></ol>	



- b. Le contexte énergétique et économique actuel qui influe sur les dynamiques de marché, de consommation et de sobriété.
  - c. Meilleure compréhension de l'efficacité et la performance de la rénovation
  - d. Les dispositions législatives et réglementaires qui impactent ces métiers de l'immobilier (passoires énergétiques, DPE, etc.) ;
  - e. Le coût de la rénovation énergétique, et les dispositifs financiers associés
5. Possibilité de réalisation d'études logement via l'outil informatique Préco'immo2.
6. **Valoriser et communiquer le projet et les résultats** au fil de l'eau via des réseaux comme les centres de ressources (MOOC métiers de l'immobilier en cours de création par l'ADEME)

## RESULTATS ATTENDUS

- Faire des professionnels de l'immobilier des ambassadeurs de la rénovation performante et des relais écoutés par les particuliers.
- Déployer une action de mobilisation des professionnels de l'immobilier dans tous les bassins d'emploi d'ici 2027.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendu : sept 2024

Durée de Mise en œuvre : 3 ans

Fin de l'action attendue : 2027

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

**A l'échelle territoriale :** le réseau des Espaces Conseils France Rénov' semblerait être l'acteur le plus pertinent localement grâce à ses nombreuses implantations, sa connaissance de l'habitat privé et à la nécessité pour lui de mobiliser tous les acteurs qui peuvent aider les ménages dans leurs projets. Cela dit, les personnes en charge de l'action devraient maîtriser les approches immobilières et avoir une connaissance fine des acteurs de terrain sur cette thématique. Les 21 associations composant le réseau Bâtiment Durable pourraient également assurer cette mission.

**A l'échelle régionale :** dans le cadre de la contractualisation Anah/territoire au 01/01/2025, l'échelon régional pourrait jouer un rôle important dans la coordination et le lien avec les fédérations locales (banques, agents immobiliers, etc ...). La vocation régionale des opérateurs du Réseau Bâtiment Durable répondrait aussi à ce besoin de coordination.

**A l'échelle nationale :** plusieurs acteurs pourraient porter cette démarche. Spontanément en tant que porteur du réseau France Rénov' l'Anah pourrait assurer le portage de l'action, en propre ou en s'associant par exemple les services d'un réseau tel que le CLER. Jusqu'à la fin du programme SARE (fin 2025), l'ADEME qui par ailleurs déploie d'autres actions en direction de ces publics, pourrait mettre à disposition un collaborateur expérimenté sur le sujet.

Si localement l'action est fléchée vers le réseau Bâtiment Durable, le pilotage national pourrait revenir aux animateurs de ce réseau : le Plan Bâtiment Durable et l'ADEME.

Dans la majorité des cas, les particuliers se verrait orientés par ces professionnels de l'immobilier vers les Espaces Conseils France Rénov' dans le cadre de leur activité habituelle.

**Partenaires envisagés :** nécessité de finaliser un partenariat sur les outils numériques à utiliser

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

- Les bénéficiaires directs sont les agents des banques, offices notariaux, agences immobilières qui montent en compétence pour mieux conseiller leurs clients
- Les bénéficiaires indirects sont les ménages qui se voient mieux conseiller par leurs banquiers, notaires, agents immobiliers, se sentant ainsi sécurisés face à l'acquisition d'un bien en lien avec un projet de travaux

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

**Coût évalué de l'action : Les moyens humains mobilisés pour l'expérimentation**

- Dans l'expérimentation, des ambassadeurs ont été recrutés spécifiquement pour développer cette mission dans 80 % des cas et pour 1/3 des structures 2 personnes ont été recrutées simultanément.



- Preuve du souhait de pérenniser cette mission, dans 50 % des cas le recrutement a été opéré en CDI.
- les profils étaient variés et pas forcément techniques. Ces prospecteurs pouvaient avoir une expérience du secteur en tant qu'agents immobiliers ou courtiers ou avoir une expérience commerciale issue du partenariat. Cette culture immobilière permet de mieux canaliser la prospection, concrétiser les partenariats, échanger sur des indicateurs et des projets communs.

#### Ressources humaines nécessaires pour l'action :

- National : 2 ETP pilotage, outils numériques, formation, communication, déploiement
- Local : 1 ETP par bassin d'emploi avec possibilité de mutualisation sur plusieurs bassins d'emploi ou sur d'autres tâches.

**Besoins techniques spécifiques :** L'action doit permettre d'identifier le/les outils les plus appréciés pour une diffusion massive. (le Cler et Hespul ont mis à disposition un outil CRM Mixeur permettant de suivre les projets et contacts initiés. Des simulateurs permettaient par ailleurs de renforcer et d'automatiser les informations financières, techniques pour chaque projet. (Précolmmo, Ecorénover plan de financement, Thermix comprenant les solutions de systèmes de chauffage).

**Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :** Jusqu'à la fin du programme CEE SARE qui participera au financement des Espaces Conseil France Rénov (fin 2025), l'ADEME pourrait mettre à disposition un collaborateur expérimenté sur le sujet.

### 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Nombres de bassins d'emplois intégrés	
Nombre de particuliers conseillés	
Nombres de contacts réalisés	

### 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 3.4 - Promouvoir les MOOC liés à la rénovation et à la construction performantes

#### Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- Cette proposition a été mentionnée dans le cadre de la définition de l'action 3a Identifier les formations et certifications autres que le RGE entreprises et utiles à la massification du Plan de Structuration de la Filière Rénovation énergétique des logements coordonné par la Mission de Coordination Interministérielle à la Rénovation des Bâtiments.
- Etat des lieux des formations du secteur de l'immobilier en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments  
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/6550-etat-des-lieux-des-formations-du-secteur-de-l-immobilier-en-lien-avec-la-renovation-energetique-des-batiments.html>
- Réseau France Rénov' <https://france-renov.gouv.fr/>
- Les centres de ressources du réseau bâtiment durable peuvent déjà être localement en contact avec ces acteurs : <https://www.reseaubatimentdurable.fr/>
- MOOC de la plateforme Bâtiment durable : <https://www.mooc-batiment-durable.fr/fr/>
- Lien avec des acteurs cités : se rapprocher des OPCO concernés ATLAS (banques), OPCO EP (notaires et agents immobiliers) ...

### 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

- ACTIMMO

### 8. RECOMMANDATIONS

- Subordonner toute ouverture d'agence immobilière à une formation aux performances énergétique des bâtiments. La profession d'agent immobilier n'est pas réglementée, et ne nécessite aucun diplôme actuellement.



<b>PROJET</b>	<b>BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE</b>
<b>Axe</b>	<b>AXE 3 DEVELOPPER LA FORMATION</b>
<b>Titre</b>	<b>4 PROMOUVOIR LES MOOC LIES A LA RENOVATION ET A LA CONSTRUCTION PERFORMANTES</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
MOOC vient de l'anglais « Massive Open Online Course » soit Cours en ligne ouvert et massif.	
La plateforme MOOC Bâtiment Durable est une plateforme de formation dédiée au bâtiment et à l'immobilier durable. Elle est issue d'un projet collaboratif de l'ensemble des professionnels de la filière bâtiment. Elle est gérée par l'ADEME et pilotée par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable sous le contrôle d'un Comité de pilotage.	
Ce comité de pilotage est composé d'un ensemble de partenaires ; organisations professionnelles, associations, institutionnels, organismes de formation, entreprises du secteur. Une charte de gouvernance a été établie et signée par plus de 25 organismes partenaires, pour garantir la ligne éditoriale de la plateforme et s'assurer de sa pérennité.	
La plateforme MOOC Bâtiment Durable est une plateforme indépendante diffusant des contenus faisant consensus dans le domaine. La gratuité ainsi que la facilité d'accès des formations sont des points positifs et primordiaux afin que chacun puisse avoir accès à des compétences nouvelles	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• la montée en compétence des professionnels de la filière bâtiment et immobilier sur les thématiques de la transition énergétique et du bâtiment durable en général (construction et rénovation);</li><li>• la diffusion, auprès du grand public, d'une connaissance des enjeux liés au bâtiment durable, en particulier la rénovation énergétique des logements.</li></ul>	
Après validation par le COPIL, les projets de formation sont déposés sur la plateforme par diverses structures : établissements publics, organismes de formation, associations, universités, bureaux d'étude, etc. Ces formations donnent la parole aux professionnels et doivent ainsi permettre de créer une communauté autour de la volonté de transmettre et partager connaissances et compétences sur le bâtiment durable. Toutes ces formations sont gratuites et pratiques d'accès.	
De nombreux professionnels ont fait état de la qualité de ces formations, ont souhaité qu'elles soient pérennisées avec un accès non limité dans le temps (self-paced learning) et préconisent de les faire mieux connaître.	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
Il s'agit de pérenniser des financements pour la mise à jour et l'animation permanente de MOOC de la plateforme Bâtiment Durable pour accompagner la montée en compétence de la filière. Il convient ensuite d'augmenter leur diffusion vers le plus grand nombre au travers d'actions de communication, promotion, etc.	
A ce stade les MOOC identifiés seraient :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>MOOC RE2020</b> (Porteur DHUP)</li><li>• <b>MOOC Rénovation performante : les clés de la réhabilitation énergétique</b> (ADEME/2022/7000 inscrits):</li><li>• <b>MOOC Réno Copro - Les clés de la réhabilitation énergétique des copropriétés</b> (Porteurs : ASDER - IDF Energie - ALEC Lyon)</li><li>• <b>MOOC Risques et bons réflexes rénovation performante</b> (Porteur AQC, propose accès permanent)</li><li>• <b>MOOC Les fondamentaux de la responsabilité, de l'assurance et de la prévention</b> (Porteur AQC, propose accès permanent)</li></ul>	



- **MOOC Bâtiments : Risques Techniques et naturels, comprendre et agir** (Porteur : AQC)  
Propose accès permanent

Dans le plan de communication, bien identifier les endroits pertinents où ces MOOC doivent être présentés (PRORENO (AQC), FEEBAT, AGIR, France Rénov', Réseau Bâtiment Durable ...).

## RESULTATS ATTENDUS

- la montée en compétence des professionnels de la filière bâtiment et immobilier sur les thématiques de la transition énergétique et du bâtiment durable en général (construction et rénovation);
- la diffusion, auprès du grand public, d'une connaissance des enjeux liés au bâtiment durable, en particulier la rénovation énergétique des logements.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Date de mise en œuvre attendue : à partir de mai 2024

Durée de Mise en œuvre : 8 mois et suivi en 2025

Fin de l'action attendue : fin 2024 - Avoir actualisé et mis en accès permanent les 6 MOOC cités et assurer leur pérennité sur 3 ans à partir de 2025.

## 2. PORTEURS DE L'ACTION

**A Echelle nationale :** ADEME (SMP/SB) et Plan Bâtiment Durable + instance de gouvernance de la plateforme

**Echelle territoriale :** les MOOC proposés ont une vocation nationale

**Partenaires envisagés :** porteurs des MOOC, FEEBAT, Réseau Bâtiment Durable

## 3. BENEFICIAIRES DIRECTS

- Les professionnels de la rénovation
- Les ménages et notamment ceux résidant en copropriétés

## 4. RESSOURCES ESTIMEES

**Coût évalué de l'action :**

**Action 1 Mise à jour et mise en accès permanent :** l'ADEME finance actuellement par an 30%ETP + AMO (300k€) + 30k€ (hébergement) et ponctuellement le cofinancement du déploiement d'un MOOC soit 60k€ (sur 120k€). Pour assurer la mise en accès permanent (self place) il faut environ 8000€/an/MOOC soit 50k€ environ.

Pour actualiser le MOOC **Rénovation performante : les clés de la réhabilitation globale** (ADEME) et le rendre en accès permanent sur 3 ans, il manque 38 550€.

Pour actualiser le **MOOC Réno Copro** et le rendre en accès permanent sur 2024 il manque 42 600€

**Action 2 de communication spécifique** en 2024/2025 : 60 000€

Total besoin complémentaire au financement existant :

**2024** : 50 000 + 38550 + 42 600 + 60 000 = 191 150 € soit environ **200 k€**

**2025 et au delà** : 50 000 + financement ponctuel nouveau MOOC (60k€) = environ **100k€**

**Ressources humaines nécessaires :** 1 ETP à 30% à l'ADEME au SMP + poste de permanent(e) au Plan Bâtiment Durable

**Besoins techniques spécifiques :** Mission d'AMO confiée par marché ADEME (ingénierie de formation, inscription, maintenance du site, communication via newsletter et réseaux sociaux)), hébergement sur FUN MOOC.

**Co-financeurs/soutiens financiers envisagés :** Etat / FARE (le projet Former les Acteurs de la Rénovation Energétique porté par l'Asder a été retenu dans le cadre du Programme France 2030 « Compétences et métiers d'avenir »)./ FEEBAT /...

## 5. INDICATEURS DE SUIVI et CIBLES

Modalité de suivi et d'évaluation : COPIL de la plateforme Bâtiment Durable, 2x/an, animation : Plan Bâtiment Durable



disponibilité des MOOC sur la plateforme Bâtiment Durable	
nombre de personnes formées.	
Nombre de personnes ayant validé un MOOC	

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 1.5 - Faciliter le recours aux produits et matériaux biosourcés et bas-carbone pour la construction neuve et la rénovation : clauses dans les marchés publics et formation
- Lien avec l'action 1.6 - Faciliter le recours au réemploi de produits et matériaux (pour la construction neuve et rénovation) : ingénierie territoriale et formation des professionnels

Chaque action de formation doit être l'occasion de faire la promotion de ces MOOC :

- Lien avec l'action 3.1 - Développer et massifier des formations par le geste permettant d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants (niveaux A et B du DPE)
- Lien avec l'action 3.2 - Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels
- Lien avec l'action 3.3 - Faire monter en compétences les métiers de l'immobilier sur la Transition Écologique : banques, agents immobiliers, notaires, courtiers, syndics...

### Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- EDEC : MADEC - Cette action BUS2 est articulée avec l'axe attractivité de l'EDEC pour la promotion des MOOC. Cette proposition a été mentionnée dans le cadre de la définition de l'action 3b Engager un travail d'intégration dans les certifications pertinentes (continu et supérieur) des enjeux de la REB globale du Plan de Structuration de la Filière Rénovation énergétique des logements coordonné par la Mission de Coordination Interministérielle à la Rénovation des Bâtiments.
- PRO'RÉNO, la nouvelle plate-forme digitale dédiée aux professionnels de la rénovation énergétique. Conçue par l'AQC, la plate-forme Pro'RÉNO est un centre de ressources gratuites, accessibles en ligne. Elle s'adresse aux professionnels du bâtiment avec la vocation de les accompagner dans leurs pratiques quotidiennes sur les chantiers de rénovation énergétique. Riche de plus de 800 outils pratiques, co construits et validés par la profession dans le cadre des programmes PROFEEL, PACTE et RAGE, Pro'RÉNO intègre un moteur de recherche optimisé pour identifier rapidement la bonne ressource en fonction de son métier et de son besoin. Les professionnels peuvent également personnaliser les contenus proposés en précisant un métier, un lot technique, une typologie de bâtiment ou une phase de chantier. Pro'RÉNO permet également de créer un compte personnel afin de se constituer une bibliothèque propre et/ou archiver ses recherches. Cette initiative mérite d'être valorisée et soutenue. <https://www.prreno.fr/>
- MOOC "Economie circulaire sur les chantiers", en cours de création par l'ADEME avec Envirobot Occitanie et le CSTB.
- MOOC développés par le CCCA BTP : APTYCE, plateforme LMS (Learning Management Systems) destinée aux apprentis et aux formateurs des organismes de formation en apprentissage du BTP

## 7. BONNES PRATIQUES INSPIRANTES

- Utilisation des MOOC existants de la plateforme Bâtiment Durable par les Rénovateurs Normands dans les formations qu'ils délivrent

## 8. RECOMMANDATIONS

/



PROJET	BUILD UP SKILLS 2 - FRANCE
Axe	AXE 3 DEVELOPPER LA FORMATION
Titre	<b>5 AIDER A LA TRANSITION DES ACTEURS SPECIALISES SUR LA CONSTRUCTION VERS LA RENOVATION : PARTAGER DES RETOURS D'EXPERIENCES D'ENTREPRISES DANS LE CADRE D'UN RENO TOUR ET PREPARER LA RECONVERSION DES PROFESSIONNELS</b>
<b>1. DESCRIPTION GENERALE</b>	
<b>CONTEXTE</b>	
<p>L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN), la recherche de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la construction, le ralentissement démographique laissent entrevoir un ralentissement de la construction neuve dans une proportion non encore déterminée. Pour assurer la viabilité économique de l'activité d'entreprises traditionnellement positionnées sur la construction neuve, non seulement l'activité mais aussi les formations et l'organisation des entreprises doivent se tourner vers les enjeux de réhabilitation, en particulier dans les restructurations lourdes de logements ou de transformation de bâtiments tertiaires en logements dans une optique de sobriété foncière. La rénovation peut devenir une opportunité économique. Ce changement nécessite des modifications profondes dans la culture et l'organisation des entreprises, dans leur stratégie et la carrière des salariés.</p>	
<p>L'ensemble de la filière devra s'adapter pour faire face à la fois à une potentielle diminution de la construction, à la montée en charge des opérations de réhabilitation et à l'intégration croissante des enjeux environnementaux, avec le développement de l'usage des biosourcés, de l'économie circulaire, de la gestion technique du bâtiment pour un pilotage fin des consommations et de la qualité de l'air intérieur, voire du BIM pour l'optimisation des moyens et l'amélioration de la qualité.</p>	
<p>Même si le transfert du secteur de la construction neuve vers la rénovation énergétique n'est qu'une des pistes à envisager et nécessite une adaptation conséquente de l'activité, elle mérite d'être étudiée. Les besoins supplémentaires identifiés pour la rénovation offrent une perspective face à la diminution des besoins en ETP que représenterait un ralentissement de la construction neuve quel qu'en soit le rythme.</p>	
<p><b>Cette transition représente un défi majeur pour le secteur de la construction et nécessitera une planification soigneuse et des efforts concertés pour relever ces défis environnementaux tout en assurant la pérennité de l'activité économique du secteur.</b></p>	
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Proposer aux entreprises des retours d'expériences pour l'évolution de l'activité</li><li>Déterminer les besoins d'évolution des carrières, avec une approche segmentée par filière, métier et taille d'entreprise.</li></ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
L'action se divise en 2 volets :	
<b><u>VOLET 1 Proposer des retours d'expériences, des modes d'organisation pour l'activité des entreprises dans le « Réno Tour »</u></b>	
<p>Il s'agit de partager des retours d'expérience de réorientation d'activité, en croisant les sujets techniques, juridiques et économiques, en montrant l'intérêt de ce changement. Ces retours d'expériences pourraient à la fois inspirer directement les entreprises présentes et contribuer à créer des récits de ces trajectoires d'entreprises pour communiquer largement.</p>	
<p>Pour partager les retours d'expérience, il est proposé de mettre en œuvre un « Réno Tour », sur le modèle du BIM Tour, série d'événements organisés dans le cadre du plan BIM. Il s'agit d'une action réunissant le ministère de la Transition écologique et les organisations professionnelles du secteur</p>	



du bâtiment pour informer les entreprises, notamment les plus petites. Les Centres de Ressources Bâtiment Durable pourraient aussi participer. Au-delà de l'organisation des événements, des vidéos et supports de communication sont à produire pour maximiser l'impact du Réno Tour.

Exemples de changements positifs pour les entreprises : se grouper (groupement, coopérative) pour proposer une offre globale de rénovation, apporter de nouvelles technologies traditionnellement plus développées en neuf qu'en rénovation (ex: catalogue des solutions préfabriquées).

Exemples de trajectoires pouvant être mises en récit pour alimenter la communication : les entreprises de construction de taille petite à moyenne pourraient s'organiser en groupement, notamment multi-métiers, les entreprises générales pourraient s'adapter en redéployant leur activité vers des chantiers de rénovation de taille significative (logements collectifs ou locaux tertiaires) grâce à leur métier de « regroupeur » et « coordinateur » de compétences, Les CMIstes pourraient se positionner comme rénovateur global de maisons individuelles voire d'autres bâtiments.

### **VOLET 2 : Favoriser l'évolution des compétences et des carrières :**

Il s'agit d'abord d'identifier les compétences additionnelles ou nouvelles requises, par filière, par poste (des personnels de chantiers aux chefs d'entreprise), et par lot. Ce travail pourrait être fait dans le cadre de l'EDEC Rénovation énergétique des bâtiments

Les compétences additionnelles concernent trois aspects :

- des aspects techniques comme par exemple le travail sur des composés mixtes bois-béton et plus seulement béton, ou le montage d'ouvrages maçonnisés en place de murs en béton banché, la dépose de matériaux, les interfaces et interactions entre lots
- des aspects comportementaux (savoir-être) requis pour le travail en site occupé avec la présence du locataire ou du propriétaire lors des travaux
- des aspects organisationnels comme par exemple l'autonomie à acquérir par un salarié travaillant seul sur une petite opération et non plus en équipe sur un grand chantier, la coactivité.

Le diagnostic produit dans le cadre de l'EDEC permettrait ensuite de définir les modalités de mise en œuvre de cette montée en compétence. Plusieurs pistes sont identifiées pour opérer ce changement au sein des entreprises :

- Accompagnement des évolutions de carrière : formation des conseillers en évolution professionnelle, formation de formateurs sur les enjeux de transition professionnelle et les métiers de la rénovation [Voir proposition d'action 2.5 Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent les demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment]
- Mise en visibilité des formations pour opérer ce changement dans l'offre de formation des opérateurs de compétences.
- Accompagnement à la création d'un catalogue de formations en interne aux entreprises : identification des compétences à acquérir selon les profils, identification des formations adaptées.
- Aide à la mise en place d'un système de montée en compétences internalisé avec des référents métiers et du tutorat.
- Soutien à la prise en charge des coûts de reconversion : la capacité des grands groupes et entreprises de taille intermédiaire notamment, qui peuvent développer leur potentiel de reconversions internes, est clé.

### **CALENDRIER PREVISIONNEL**

Date de mise en œuvre attendu : non défini

Durée de Mise en œuvre : non défini

Fin de l'action attendu : non défini

### **2. PORTEURS DE L'ACTION**



## VOLET 1 Réno Tour et communication

**Echelle nationale :** Ministère de la Transition Écologique

**Partenaires envisagés :**

- Partenaires nationaux : organisations professionnelles (Réno Tour, communication), Fédération des Promoteurs Immobiliers de France (communication)

*NB: La FPI se tient à disposition pour sensibiliser et informer les entreprises de promotion immobilière par différentes voies : publications, événements, webinaires, etc. sous réserve de financements pour accompagner le déploiement de ces actions.*

- Partenaires locaux : Organisations professionnelles, Centres de ressources bâtiment durables

## VOLET 2 Identification des compétences additionnelles et plan d'action associé

**Echelle nationale :** Ministère du Travail et organisations professionnelles du bâtiment

**Partenaires envisagés :**

- Partenaires nationaux : Pouget Consultants, Fédération Ecoconstruire

### 3. BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS (S'IL Y EN A)

- Entreprises du bâtiment en transition
- Professionnels

### 4. RESSOURCES ESTIMEES

Cout évalué de l'action : non estimé

Ressources humaines nécessaires:/

Besoins techniques spécifiques:/

Co-financeurs/soutiens financiers envisagés : non identifié

### 5. SUIVI ET EVALUATION

Modalité de suivi et d'évaluation : Suivi à prévoir dans le cadre des suites de l'EDEC rénovation énergétique des bâtiments

Indicateurs de résultats de l'action (*ajouter des indicateurs propres au projet*)

Nombre d'événements Réno Tour organisés

Nombre d'entreprises participant au Réno Tour

Diagnostic des besoins en compétences réalisé

### 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### Liens avec d'autres actions du projets BUS2

- Lien avec l'action 2.5 - Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs dans le secteur du bâtiment

#### Liens avec d'autres initiatives complémentaires au projet BUS2

- EDEC : MADEC – Le volet 2 de cette action BUS2 est articulée avec l'axe « Passerelles Métiers et reconversion » de l'EDEC - 2 actions pressenties dans le cadre de l'EDEC
  - Action 1 : Réaliser la cartographie des compétences liées à la rénovation énergétique des bâtiments
  - Action 2 : Définir et faciliter l'accès aux passerelles entre les métiers de la construction neuve et ceux de la rénovation énergétique



- Projet d'EDEC en Pays de la Loire avec des actions de sensibilisation (fresques du climat et de la construction, Diag flash et Easydiag TE) et de formation courte à la transition climatique et aux techniques utilisées en neuf et rénovation et sur petits et grands chantiers, le tout avec un regard particulier sur le transfert de compétences d'un environnement à l'autre.
- Il sera notamment testé des capsules de formation d'un à deux jours qui prendront en compte les spécificités des chantiers et les acquis antérieurs des salariés en conversion.
- Cette proposition a été identifiée dans le cadre de l'action 1b Partager un état des lieux des mécanismes de soutien financier à la formation et à la reconversion - Analyse des dispositifs de formation qui permettent la mutation du neuf vers la rénovation du Plan de Structuration de la Filière Rénovation énergétique des logements coordonné par la Mission de Coordination Interministérielle à la Rénovation des Bâtiments.
- Le dispositif de la VAE inversée lancé par le ministère du travail en 2023 peut être un levier pour accompagner la formation des collaborateurs en proposant des parcours d'évolution professionnelle sur mesure.
- Novabuild en Pays de la Loire organise le temps d'une matinée (Le "OFF" Osez Faire Frugal) pour découvrir des démarches frugales, low-tech et participatives : reportages sur les ouvrages et démarches lauréats de l'appel à projets 2023, débats thématiques, retours d'expériences terrain

## 7. BONNES PRATIQUES IDENTIFIEES

/

## 8. RECOMMANDATIONS

- Le changement profond nécessite de définir une trajectoire à moyen terme pour les entreprises, une feuille de route pour se réinventer et se tourner vers la rénovation : évolution de l'activité par paliers. Ceci pourrait être réalisé dans le cadre de l'EDEC Bâtiment.